

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 19 Janvier 2015 - 28 Rabie El Awal 1436 - N° 844 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

DGSN

**Le général-major**  
Abdelghani Hamel inspecte  
des unités opérationnelles  
de la Sûreté nationale  
à In-Salah

Page 28

ALGÉRIE - LIBYE

**Messahel : «L'Algérie  
exprime sa satisfaction  
suite à l'annonce d'un  
cessez-le-feu en Libye»**

Page 28

ELLE EST PRÉVUE EN MARS

**La réunion du CMAI à Alger  
«jettera les bases d'une  
lutte internationale  
contre le terrorisme»**

Page 28

M. MOHAMED AÏSSA L'A RÉAFFIRMÉ HIER  
**«Les imams algériens engagés à défendre  
la vraie image de l'Islam en Europe»**

Les imams algériens  
détachés dans des lieux de  
culte fédérés par la Grande  
Mosquée de Paris  
s'engagent à défendre la  
vraie image de l'Islam en  
France et dans toute  
l'Europe afin de montrer qu'il  
s'agit d'une religion de  
tolérance et de non-  
violence, a indiqué hier à  
Alger le ministre des Affaires  
religieuses et des Wakfs,  
Mohamed Aïssa.

«Il est prévu que des imams  
algériens servent dans les  
mosquées fédérées par la  
Grande Mosquée de Paris et  
ailleurs pour, notamment,  
immuniser la communauté  
nationale établie en France  
et en Europe et dépoussiérer  
la face éclaboussée de  
l'Islam», a déclaré M. Aïssa

Page 28



Mosquée de Paris

FORUM

LE CHEF DE SERVICE CHIRURGIE THORACIQUE AU CHU DE BAB EL OUED,  
LA PRÉ KARIMA ACHOUR INVITÉE HIER DU FORUM DE DK NEWS  
CANCERS BRONCHIQUES ET PNEUMOLOGIQUES  
**20 chirurgiens pour  
40 millions d'Algériens...**



Pages 6-7

SANTÉ

OTITE ET DOULEUR  
D'OREILLE  
DE L'ADULTE

TRAITEMENT  
ET CAUSES

P.p 14-15

CULTURE

6<sup>È</sup> FESTIVAL  
MAGHRÉBIN  
DE LA MUSIQUE  
ANDALOUSE À KOLÉA  
**Une occasion  
pour découvrir  
les jeunes  
talents**

Page 16

FOOTBALL

**CAN 2015  
Un seul mot  
d'ordre pour  
les Verts :  
gagner**

Page 24

ALGER

IL POIGNARDE  
MORTELLEMENT  
SON VOISIN  
**18 ans  
de réclusion  
pour l'assassin**

Page 12

## Météo



## Régions Nord : 13° à Alger

Temps froid et instable sur les régions Ouest avec localement des averses de pluies parfois orageuses en cours de journée. Sur les régions Centre et Est, temps partiellement nuageux avec faibles pluies locales. Chutes de neige sur les reliefs notamment de l'Ouest dépassant 900 mètres d'altitude. Les vents seront modérés en général. La mer sera peu agitée.

## Régions Sud : 21° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux sur la Saoura, le Nord Sahara et les Oasies avec localement quelques pluies. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

COMMUNICATION  
Grine à Souk-Ahras

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Souk-Ahras.

TRANSPORTS  
Ghoul demain à Biskra

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera demain mardi 20 janvier, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Biskra.

CET APRÈS-MIDI  
À L'INESGTable ronde  
sur «Les identités  
humaines»

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) organise une table ronde qui portera sur les questions relatives aux Identités humaines, animée par M<sup>e</sup> Ousseid Fatma, professeur à l'Institut de sociologie d'Alger, cet après-midi à 14 heures.

DEMAIN À 17H AU PALAIS  
DE LA CULTURE  
Le retour des  
compétences algériennes  
de l'étranger en débat

À l'occasion de son lancement en Algérie, International Talents Network organise demain mardi 20 janvier à partir de 17h au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, une rencontre sur le thème : «Retour des compétences algériennes de l'étranger : une réalité ?». International Talents Network est un cabinet de conseil en recrutement & formation, basé en France et à présent en Algérie, spécialisé dans les profils d'Algériens formés et/ou ayant travaillé à l'étranger.

JUSQU'AU 20 JANVIER  
Festival culturel  
maghrébin de musique  
andalouse

La 6<sup>e</sup> édition du Festival culturel maghrébin de musique andalouse se déroulera jusqu'au 20 janvier dans la ville de Koléa, wilaya de Tipasa. Des participants en provenance d'Espagne, du Portugal, de la France, de Tunisie et du Maroc sont attendus à ce grand rendez-vous.

DEMAIN À L'ÉCOLE SUPÉ-  
RIEURE DE POLICE  
ALI-TOUNSI  
Sortie d'une nouvelle  
promotion d'officiers

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdellah Hamel, présidera demain mardi 20 janvier à partir de 9h, à l'École supérieure de

police Ali Tounsi, de Châteauneuf, Alger, la cérémonie de sortie d'une nouvelle promotion d'officiers de police.

## LA CIGARETTE FAIT UN ...TABAC

MERCREDI À 10H  
AU FORUM D'ECHAÂB  
Conférence sur les  
réalisations du CSC

Le Forum du quotidien *Echaâb*, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, organise mercredi 21 janvier à partir de 10h, une conférence-débat qui portera sur les réalisations du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Soudage et Contrôle. La rencontre se déroulera au siège du CSC sis à Chéraga, Alger.

CIRTA ZIK  
Caméléon  
et Tikbaouine  
N'imzad en concert

Le pôle universitaire «Mentouri 1» de Constantine sera le théâtre de la première édition de l'événement «Cirta Zik». Dans ce cadre les groupes, Caméléon et Tikbaouine N'imzad seront en concert cet après-midi à partir de 15h.

	Max	Min
Alger	13°	10°
Oran	12°	09°
Annaba	15°	06°
Béjaïa	17°	13°
Tamanrasset	21°	06°

## Horaires des prières

Lundi 28 Rabie El Awal 1436

Fajr	06:21
Dohr	12:58
Asr	15:36
Maghreb	18:00
Isha	19:24

FORMATION PROFESSIONNELLE  
Bédoui à Béchar

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnel, Noureddine Bédoui, continue aujourd'hui sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Béchar.

RESSOURCES EN EAU  
Necib à M'sila

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de M'sila.

CE MATIN À L'AURASSI  
5<sup>e</sup> congrès  
de l'Ugcaa

Sous le slogan «La promotion de la production nationale, défit futur», l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), tiendra son 5<sup>e</sup> congrès national ce matin à partir de 10h à l'hôtel El Aurassi, Alger.

Mobilis supporter n°1  
des Verts lors de la  
Compétition africaine

Mobilis, partenaire officiel de la FAF et de l'Equipe nationale de football, encourage nos Guerriers du désert, à la veille de leur première sortie pour la compétition africaine, qui se déroule du 17 janvier au 8 février 2015 en Guinée équatoriale.

L'équipe nationale de football, disputera ce soir son premier match en affrontant la sélection sud-africaine à 20h, heure algérienne, au stade principal de Mongomo. Mobilis fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager les Verts durant tout leur parcours africain, réitère son soutien inconditionnel à la sélection algérienne et au football algérien. Bon courage aux Fennecs !

«Dzair bladna we elkhadra dialna»

**HABITAT****Changements à la tête des OPGI**

**Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement dans le corps des directeurs généraux des Offices de promotion et de gestion immobilière (Opgi) qui a touché plus de la moitié des directeurs, a indiqué hier un communiqué du ministère.**

26 directeurs généraux d'Opgi sur un total de 50 (52%) sont concernés par ce mouvement. Trois directeurs ont été mis à la retraite tandis qu'il a été mis fin aux fonctions de deux autres pour leurs performances négatives. 13 autres ont été mutés vers d'autres wilayas. Dans le cadre de cette opération, huit jeunes cadres ont été promus pour leur «compétence professionnelle», ajoute le communiqué. Ces changements à la tête des Opgi interviennent suite à la rencontre d'évaluation du secteur de l'Habitat qui a eu lieu la semaine écoulée et qui a été consacrée à la présentation du bilan du secteur pour 2014 et le quinquennat 2010-2014, ajoute la même source.

**ORAN****4 000 souscripteurs aux logements AADL seront convoqués via Internet**

Près de 4 000 souscripteurs aux logements du programme logement location-vente (Aadl), sur un total de 30 000 à Oran, n'ayant pas reçu leurs convocations qui leur permettent de retirer les ordres de versement de la première tranche, seront convoqués via Internet, a-t-on appris dimanche du Directeur régional de l'Aadl. «Afin de ne pas pénaliser les souscripteurs qui n'ont pas reçu leurs convocations, pour une raison ou pour une autre, ces derniers seront convoqués par voie d'Internet avant la fin de la semaine en cours», a souligné à l'APS, Abdelwahab Senouci, précisant que les souscripteurs peuvent imprimer les convocations à partir du site Internet et se présenter à la direction régionale de l'Aadl pour retirer les ordres de versement leur permettant de régler auprès du Crédit Populaire Algérien (CPA) la première tranche du coût de leurs logements. D'autre-

part, concernant les dossiers incomplets, M. Senouci a indiqué que leur nombre s'élève à 10 000. «Ces souscripteurs seront également convoqués pour compléter leurs dossiers. Quelque 3 000 convocations ont déjà été envoyées et le reste le sera dans les jours qui viennent», a indiqué le même responsable, assurant que «nul ne sera pénalisé, il faut que les souscripteurs fassent preuve de patience. Nous allons répondre à tout le monde». La direction régionale de l'Aadl a, pour rappel, commencé à accueillir les souscripteurs convoqués à partir du 7 décembre 2014 pour leur remettre les ordres de versement, à raison de 1 000 inscrits par jour sur un total de 30 000 souscripteurs. Tous les souscripteurs devraient être convoqués avant la fin décembre.

Le directeur régional de l'Aadl avait alors précisé que, selon les instructions du ministère de l'Habitat, toutes les demandes éli-

gibles seront acceptées, à condition que les souscripteurs répondent aux conditions édictées, à savoir bénéficier d'un salaire mensuel compris entre 24 000 et 108 000 dinars et n'avoir jamais bénéficié d'un logement ou d'une quelconque aide de l'Etat et résider dans la wilaya d'Oran. Après le dépôt des dossiers, les souscripteurs reçoivent des ordres de versement, note-on. Ils doivent, dans un deuxième temps, se rendre au CPA dans un délai n'excédant pas un mois renouvelable pour s'acquitter du montant de la première tranche fixé à 210 000 DA pour les appartements F3 et à 270 000 DA pour les appartements F4.

Concernant le nombre de logements, dans le cadre du programme Aadl2, la wilaya d'Oran a bénéficié d'un premier quota de 10 000 logements sur le programme national de 230 000 logements AADL pour l'année 2013. Néanmoins, les constructions

se feront en fonction du nombre des souscripteurs. Tous les souscripteurs éligibles seront acceptés et seront bénéficiaires d'un logement, avait souligné le même responsable.

La wilaya d'Oran a bénéficié d'un programme de réalisation de 30 000 logements de type location-vente, parmi lesquelles un premier quota de 5 000 a été lancé cette année. Une superficie de près de 69 hectares a été dégagée dans l'agglomération d'Aïn El Beida au Sud-ouest du groupement urbain d'Oran pour la réalisation de 5 000 logements, qui seront lancés prochainement comme première tranche du programme «Aadl 2» pour la wilaya.

Le site choisi pour ce quota se trouve à proximité du projet de la nouvelle ville qui sera concrétisée non loin de la commune de Misserghine, dans le cadre du prolongement urbain vers l'ouest du Groupement urbain d'Oran.

**CONSTANTINE**  
**700 millions de DA pour renforcer les capacités de mobilisation d'eau potable en zones rurales**



Un montant de 700 millions de dinars a été mobilisé au titre de l'exercice 2015 pour la réalisation de projets de renforcement des capacités de mobilisation d'eau potable dans des zones rurales de Constantine, a indiqué dimanche le directeur des ressources en eau, Ali Hammam.

La priorité de ce programme sera accordée au raccordement au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de zones n'ayant pas accès à cette ressource vitale, a ajouté ce responsable, précisant qu'il s'agit de mechtas situées dans les communes d'Ibn Ziad, de Beni H'midène, de Messaoud-Boudjeriou, de Hammam-Bouziane et de Zighoud-Youcef.

M. Hammam a cité, dans ce contexte, les hameaux de Karbouâa (Hamma-Bouziane), de Kef Beni Hamza (Messaoud-Boudjeriou), de Chebchouh et Settara (Beni H'midène). Des groupements d'habitation confrontés, depuis de longues années à l'absence du précieux liquide dans leurs foyers, a-t-il souligné.

Les projets prévus dans ce cadre consistent à réaliser 67 km de nouvelles conduites, deux stations de pompage et six nouveaux réservoirs d'une capacité globale de 6 500 m<sup>3</sup>, dont trois dans la commune de Zighoud-Youcef, deux pour Hammam-Bouziane et un pour Beni H'midène, a encore précisé le même responsable. D'autres zones rurales, parmi les plus affectées, ces dernières années, par des perturbations répétées dans la distribution d'eau potable, surtout en été, à l'image des mechtas Mihoubi (Zighoud Youcef), Brik et Djelloulia (Hamma-Bouziane), seront également prises en charge dans le cadre du même programme, a encore fait savoir M. Hammam.

Ces actions contribueront à améliorer «considérablement» la fourniture d'eau potable à une population comptant plus de 20 000 âmes dans la wilaya de Constantine où le taux de couverture au réseau d'AEP a atteint les 96 pour cent, a également indiqué le directeur des ressources en eau.

APS

**CONSTANTINE****Eradication, avant fin janvier 2015, de 12 sites de bidonville**

Douze (12) sites de bidonville situés dans le tissu urbain de Constantine seront éradiqués «avant fin janvier 2015», a affirmé, dimanche, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib.

Les familles occupantes ces sites insalubres seront relogées dans des appartements neufs qui leurs seront attribués au titre d'un premier quota de quelque 1 500 logements publics locatifs (LPL) devant être réceptionnés «dans quelques jours», a indiqué à l'APS le même responsable. Il s'agit, a-t-il souligné, d'extraire ces familles des conditions difficiles dans lesquelles elles vivent, mais également



d'améliorer l'image de la ville de Constantine appelée à devenir, dès Avril prochain, capitale de la culture arabe.

Une partie de ce quota de logements implantés à Ali Mendjeli sera attribuée aux occupants des habitations menacées par le phénomène de glissement de terrain, a également précisé M. Dib, précisant que la dé-

signation des bénéficiaires prendra en compte les pré affectations déjà délivrées par l'administration locale. Environ 1 500 autres logements du même segment seront également réceptionnés «avant fin mars 2015», a également fait savoir le directeur de l'OPGI, rappelant que la livraison de ces habitations, également implantées à Ali Mendjeli, n'attend plus que l'achèvement des travaux de VRD (voie et réseaux divers).

Ce programme d'habitat social s'inscrit dans le cadre de la construction de 18 000 logements attribués à la wilaya de Constantine au titre du plan quinquennal 2010-2014, a rappelé M. Dib.

FJD

## Les caricatures insultantes pour le Prophète (QSSSL) ne peuvent être justifiées par la liberté d'expression



Le président du parti du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a estimé samedi à Biskra que la publication de caricatures insultantes à l'égard du Prophète de l'islam par un journal français ne peut être justifiée «ni par la liberté d'expression ni par la liberté de conscience». Pré-sident une journée de formation des militants de son parti sur Oussoul el fiqh (jurisprudence islamique), M. Djaballah a soutenu que la liberté de l'individu «cessera lorsque débutera celle des autres, et à fortiori, lorsqu'elle devient une menace pour l'ordre public».

«Quiconque adopte un comportement nuisant à autrui doit être sanctionné», a souligné l'orateur, considérant que ces caricatures ont «porté atteinte à un milliard et demi de musulmans dont 10 millions vivant sur le sol français». Répondant à une question sur l'exploitation du gaz schiste, le président du FJD a indiqué que son parti «s'y oppose» et «milite pour que cette option soit abandonnée». La rencontre partisane a été organisée dans la salle «El Fikha ou el adab», à l'initiative du bureau de wilaya du FJD.

## Ahd 54 appelle à rassurer les populations du Sud concernant l'exploitation du gaz de schiste



Le président du parti «Ahd 54» Faouzi Rebaine a appelé dimanche, à Alger, les officiels à rassurer les populations du sud concernant l'exploitation du gaz de schiste en apportant des éclaircissements à ce sujet, appuyés par des avis d'experts.

Dans une conférence de presse, M. Rebaine a appelé les parties officielles à rassurer les populations du Sud qui ont exprimé leur appréhension quant à l'exploitation du gaz de schiste, en donnant les explications techniques nécessaires à ce sujet.

Le président de «Ahd 54» a par ailleurs souligné l'importance de développer les régions du Sud et de régler les différents problèmes de leurs populations en réalisant de vrais projets et en consacrant la décentralisation. M. Rebaine a évoqué les incidents de Ghardaïa estimant que la solution à ce problème était politique. Concernant les manifestations, contre la publication de la caricature portant atteinte au prophète Mohammad (Qsssl) dans l'hebdomadaire français *Charlie Hebdo*, vendredi à Alger et dans différentes wilayas du pays, M. Rebaine a indiqué que «celles-ci auraient dû être organisées et encadrées par les autorités officielles». Il a exprimé ses craintes quant à la répercussion des événements qu'a connus Paris récemment suite à l'attaque contre le journal *Charlie Hebdo*, soulignant que «les premiers à payer les frais seront les membres de la communauté musulmane qui y résident». «Bien qu'il s'agisse d'une attaque terroriste, cela ne donne nullement à la France le droit d'autoriser les atteintes à l'image du Prophète (Qsssl) au nom de la liberté de la presse», a-t-il soutenu.

## L'ANR appelle à un travail de proximité intense autour de l'exploitation du gaz de schiste

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a invité samedi le gouvernement à lancer un travail de proximité «intense et puissant» en direction de toutes les catégories sociales du sud algérien autour de l'exploitation du gaz schiste en tant que ressource énergétique importante pour le pays.

Intervenant à l'ouverture d'une conférence nationale de solidarité avec le peuple palestinien, organisée à la maison de la culture Houari-Boumediene, en présence de l'ambassadeur de Palestine en Algérie et de cadres de son parti venus des 48 wilayas, M. Sahli a estimé que les protestations qui ont eu lieu dans plusieurs localités du sud, dont In Salah, sont «dûes à l'absence de sensibilisation des citoyens autour de cette ressource».

Il a préconisé «la suspension temporaire» des explorations et le lancement d'une «concertation



sociale» pour mettre en exergue l'importance de cette ressource pour l'économie nationale, en associant experts et spécialistes algériens et «non pas des politiciens» pour souligner le caractère «peu dangereux» de l'exploitation du gaz de schiste.

Il est «irrationnel de ne pas exploiter plus de 20 000 milliards de m<sup>3</sup> de gaz schiste au moment où le pays a besoin de cette ressource pour assurer la stabilité de l'économie nationale et satisfaire les besoins des citoyens en énergie», a encore souligné M. Sahli, estimant que la société civile s'est mobilisée à In Salah avec force pour s'exprimer «pacifiquement» et «en toute liberté».

Selon son secrétaire général, l'ANR considère que la crise économique que le pays pourrait subir «n'est

pas seulement due aux fluctuations des cours du pétrole, mais aussi à l'augmentation de la consommation énergétique».

L'intervenant a estimé nécessaire d'engager dès à présent des réformes économiques axées sur la diversification des revenus, la rationalisation des dépenses et l'amélioration des performances des entreprises même si, a-t-il noté, «le pays dispose de réserves de change de 190 milliards de dollars, de liquidités bancaires estimées à 10 milliards de dollars, d'un fonds de régulation des recettes de 50 milliards de dollars et un endettement extérieur nul».

L'ANR, «majoritaire à l'Assemblée populaire communale d'In Salah», œuvre, a ajouté M. Sahli, à «préserver, par un contact permanent avec les citoyens, le caractère paci-

fique de la contestation».

Cette conférence a également été marquée par une intervention de l'ambassadeur palestinien, le D<sup>r</sup> Louai Aissa, qui a mis l'accent sur la «position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne» et sur «le soutien du président Bouteflika avant et après son accession à la présidence». Il a aussi estimé que la Révolution algérienne «continue de constituer une source d'inspiration pour le peuple palestinien».

La rencontre, qui a donné lieu à une distinction de l'ambassadeur de Palestine, coïncide, a-t-on indiqué, avec la célébration du 60ème anniversaire, du déclenchement de la Révolution, du 50ème anniversaire de la Révolution palestinienne et du 20ème anniversaire de la création de l'ANR.

## Le FJDC pour le maintien de la politique de l'emploi et la promotion de l'investissement

Le président du Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC), Ahmed Gouraya, s'est prononcé, samedi à Mila, pour le «maintien de la politique de l'emploi pour préserver la stabilité» et le «développement des investissements».

Intervenant au cours d'une conférence régionale à la maison de la culture, le responsable du FJDC a estimé que, face à la crise pouvant décliner du recul des cours du pétrole, «tous les responsables incompétents, incapables de servir leur pays, doivent être écartés».



La chute des cours des hydrocarbures était prévisible après les guerres «factices» qui ont sévit dans les pays pétroliers du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, a soutenu l'intervenant, avant d'affirmer que son parti «s'oppose à l'organisation d'élections présidentielles anticipées» car, a-t-il dit, «le pays a besoin de tous les hommes sincères et expérimentés, comme il a besoin de calme, de stabilité et de paix».

M. Gouraya s'est également élevé contre l'atteinte aux valeurs sacrées des musulmans dans le monde et en Europe.

## EL KARAMA : Le respect des symboles de la Révolution consolide l'unité du peuple

Le président du parti «El Karama», Mohamed Benhamou, a affirmé, samedi à Maghnia (Tlemcen), que le respect des symboles de la guerre de libération nationale est à même de «consolider l'unité du peuple».

«L'Algérie a besoin aujourd'hui de ressoudre les liens entre ses enfants pour relever les défis auxquels elle fait face», a souligné le président d'El Karama, lors d'un meeting sur les «symboles de la Révolution».

M. Benhamou a qualifié les déclarations sur certains symboles de la Révolution, faites dernièrement par M. Said Saâdi, de «dangereuses» et «pouvant conduire vers la désunion», selon lui. Il a évoqué, dans ce contexte, les parcours politiques et militaires du premier président de l'Algérie indépendante, Ahmed Ben Bella, de l'ex-

président du Haut comité de l'Etat (HCE), Ali Kafi et de celui qu'il a qualifié de père du mouvement national, Messali Hadj, affirmant que ceux-ci «meritent respect et considération de la part des générations montantes».

Le leader d'El Karama a également soutenu, lors de cette rencontre ayant regroupé des militants de sa formation politique et des sympathisants de Ahmed Ben Bella et Messali Hadj, que «l'histoire doit être traitée par des experts, dans les universités et les instituts spécialisés, et non pas dans des tribunaux».

Abordant la chute des prix du pétrole, l'orateur a estimé que cette crise devrait inciter les Algériens à réfléchir à diversifier leurs ressources économiques, rappelant les crises



qu'a déjà vécues l'Algérie et d'où «elle est sortie vainqueur grâce à la volonté de ses enfants», a-t-il opiné.

APS

## TAYEB ZITOUNI À PARTIR DE CONSTANTINE «Les jeunes se doivent d'assurer la prospérité du pays et de pérenniser sa stabilité»

Les jeunes se doivent de redoubler d'efforts pour assurer la prospérité du pays et pérenniser sa stabilité, a déclaré dimanche le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya de Constantine.



Le ministre, qui s'exprimait sur les lieux de la bataille d'Oued Boukerker, dans la daïra de Zighoud Youcef, où le martyr Didouche Mourad est tombé au champ d'honneur il y a 60 ans, a précisé que «la balle est désormais dans le camp des jeunes générations».

Après avoir estimé que le progrès du pays requiert une «union sacrée de tous les Algériens», M. Zitouni a souligné, à ce propos, que les jeunes générations doivent se «nourrir des valeurs de Novembre 1954, de l'engagement des chouhadas et de leurs immenses sacrifices». Evoquant le chahid Didouche Mourad, le ministre a indiqué que le parcours de ce martyr, premier responsable de zone à trouver la mort au

champ d'honneur, est un exemple de la volonté inflexible du peuple algérien de recouvrer sa souveraineté.

M. Zitouni avait entamé le second jour de sa visite à Constantine par un déplacement à Douar Souadék, à 12 km de la commune de Didouche-Mourad, où il a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative surplombant l'Oued Boukerker, avant de se rendre au siège de la Wilaya II historique où des explications lui ont été fournies sur les différentes réunions tenues par les membres du commandement de cette Wilaya. Le ministre a également présidé l'ouverture du colloque sur la vie de Didouche Mourad, organisée à l'université des Sciences islamiques Emir-Abdelkader où des prix ont été remis aux élèves lauréats du concours du meilleur exposé sur un martyr. Au cours des travaux du colloque, le professeur d'histoire et de civilisation et président du comité de la recherche scientifique de l'université Emir-Abdelkader, Smaïl Samai, a indiqué que 63 témoignages ont été recueillis auprès de moudjahidines, de mousseméline et de fidayine dans le cadre de la convention de coopération liant l'université à la direction des Moudjahidines. Il a ajouté, dans ce contexte, qu'un comité s'attelle à l'élaboration d'un règlement devant présider à l'exploitation de ces témoignages enregistrés sur CD.

## MOHAMED EL GHAZI L'A ANNONCÉ

### «Un Salon national sur les start-up en février à Alger»

Un Salon national sur les start-up dans le secteur des technologies de l'information et de la communication créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, se tiendra en février prochain, a annoncé dimanche à Alger, le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

Ce Salon visera, à «faire connaître et à valoriser les activités générées par ces micro-entreprises dans les métiers des TIC et permettra aux jeunes exposants de montrer leurs produits», a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse qu'il a animé conjointement avec la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la Communica-



tion (Mptic), Zohra Dardouri, en marge d'une visite à l'Agence nationale de promotion et de développement de parcs Technologiques (Anpt). Par ailleurs, M. El Ghazi a fait savoir qu'une

convention de partenariat entre l'Agence nationale de l'emploi (Anem) et l'Anpt sera signée prochainement afin de favoriser les offres d'emploi à la demande dans les domaines des TIC. Pour

sa part, le directeur général de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), Mourad Zemali a indiqué que le nombre de start-up financées depuis la création du dispositif (1996) à décembre 2014 est de 8.434 ayant généré 22.000 emplois.

Les prévisions de l'Ansej portent notamment sur la création de quelque 10.000 start-up durant la période 2001-2019, indiqué M. Zemali. Il a souligné que la politique nationale vise à encourager davantage la création des micro-entreprises particulièrement dans le secteur des TIC, ajoutant que la création des start-up par les jeunes constitue «une des alternatives à l'après pétrole».

## DÉVELOPPEMENT LOCAL M. Bedoui insiste sur l'efficience de la contribution de la formation



L'efficience de la contribution du secteur de la formation au développement des collectivités est tributaire du renforcement de la formation et l'apprentissage des jeunes aux différents métiers, a indiqué dimanche, depuis la wilaya de Béchar, le ministre de la formation et de l'enseignement professionnel, Noureddine Bedoui.

«Nous souhaitons que cette contribution concrète du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels soit un véritable catalyseur de l'esprit d'entrepreneuriat, dans le but de permettre aux communes de se doter d'un outil local de réalisation des différents projets et programmes de développement», a-t-il affirmé lors de sa visite du chantier d'un centre de formation dans la commune de Béni-Yakhlef (320 km au sud de Béchar).

Ce centre, dont les travaux ont débuté en septembre 2013 avec une enveloppe de plus de 214 millions DA (réalisation et équipement) et devant être réceptionné en mai 2015, offrira 300 places pédagogiques aux jeunes de cette collectivité, ont indiqué des responsables locaux du secteur.

Cette structure disposera aussi d'un internat de 60 lits pour l'accueil des stagiaires des localités éloignées de la même commune, ont-ils ajouté. «L'encadrement pédagogique de ce type de centres doit se faire avec les jeunes universitaires et autres diplômés issus de la commune, dans le but d'une meilleure offre d'emploi et aussi de faire face à un quelconque déficit, le cas échéant», a souligné Noureddine Bédioui à l'adresse des responsables locaux du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Au chef-lieu de la commune de Kerzaz (350 km au sud de Béchar), le ministre va visiter le centre de formation de cette collectivité, où sont inscrits actuellement 602 stagiaires, dont 353 filles, en plus de 285 apprentis, pour poursuivre des formations dans quatre (4) spécialités, notamment celle de l'agronomie saharienne afin de répondre aux besoins induits par les activités de mise en valeur des terres et autres activités agricoles sahariennes.

Le ministre de la formation et de l'enseignement s'est rendu dans l'après-midi au chef-lieu de la daïra d'Abadla, pour visiter des structures relevant de son département ministériel, avant de poursuivre, lundi, sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection d'autres structures du secteur, à Béchar, Kenadza et Taghit.

## RELOGEMENT

### Manifestations d'habitants de la Casbah d'Alger devant le siège de l'APC

Une soixantaine de personnes habitant la Casbah d'Alger observe dimanche en début d'après midi devant le siège de l'APC un sit-in de protestation demandant leur relogement, a-t-on constaté.

«Négligence totale pour les habitants de la Casbah, ceux habitant les maisons classées rouge», est l'une des banderoles brandies par les manifestants, rassemblés devant le siège de la mairie de la Casbah, à la Place des Martyrs d'Alger. Un des manifestants proteste: «Malgré notre re-

cenagement depuis 2003 par l'APC, qui a constaté la vétusté de notre habitation, la wilaya a oublié de nous reloger».

La plupart des personnes participant à ce rassemblement de protestation disent que leurs maisons «sont classées rouge», et qu'elles ne veulent plus y rester, avant de revendiquer «notre quota de logements».

«Nous voulons être relogés dans les plus brefs délais, avant la fin de l'hiver», explique à l'APS un des manifestants.

L'accès au siège de l'APC de la Casbah a été refusé au journaliste de l'APS, qui n'a pu avoir de plus amples explications des responsables de la commune sur cette manifestation. Les manifestants demandaient par ailleurs la présence du wali d'Alger pour lui exposer leurs revendications.

La wilaya d'Alger avait initié dès juin dernier une vaste opération de relogement des familles issues de sites précaires, des immeubles menaçant ruine,

dont les douzaines de la Casbah classées rouge, ainsi que les maisons et appartements touchés par le séisme du 1<sup>er</sup> août dernier. La wilaya d'Alger dispose d'un programme de 84 000 logements destinés à la lutte contre l'habitat précaire.

Le plan est en cours d'exécution et la première phase, entamée en juin et portant sur la distribution de 25 000 logements sociaux, est «pratiquement achevée», avait récemment annoncé le wali. **APS**

LE CHEF DE SERVICE CHIRURGIE THORACIQUE AU CHU DE BAB EL OUED,  
LA P<sup>RE</sup> KARIMA ACHOUR INVITÉE HIER DU FORUM DE DKNEWS

CANCERS BRONCHIQUES ET PNEUMOLOGIQUES

# 20 chirurgiens pour 45 millions d'Algériens ...

**Cancer bronchique et pneumologique (CBP).** On l'appelle plus simplement **cancer du poumon.** Appellation simple, mais combien effrayante. Déstabilisante. Reçue comme un choc, elle annonce une fin prochaine de parcours. Le mot **cancer** est déjà suffisamment porteur de danger. Quand lui accole celui de « **poumon** », c'est le désarroi, la certitude que rien ne va plus. Et pourtant, ajouta la professeure Achour Karima, on ne peut pas dire que celui qui en est atteint ne savait pas.



Ph. : M. Nait Kaci

**Said Abjaoui**

La professeure Achour Karima était hier l'invitée du Forum de DK News. Pour animer une conférence débat avec la presse sur le thème du cancer bronchique et pneumologique. Elle est chef de service chirurgie thoracique au CHU Bab El Oued.

Nul fumeur n'est censé ignorer que le tabac tue. La professeure dit que le cancer du poumon est appelé la « mauvaise blague ». Pourquoi mauvaise blague ? Sur le paquet de cigarette la mention « tue » est bien visible et lisible. Ou bien d'autres mentions équivalentes. Du moment que le fumeur sait car il lit, pourquoi accepte-t-il de

**On ne peut pas dire que celui qui en est atteint ne savait pas.**

courir le risque ? Il devrait connaître d'autres chiffres pour se dissuader de fumer. Sur 100% de fumeurs atteints de cancer, 85% décèdent dans les deux années qui suivent le diagnostic, sans passer par le chirurgien. Qu'en est-il des 15% restants qui subissent l'opération chirurgicale, 10% décèdent tandis que les autres 5% survivent au maximum 5 années.

Alors, pourquoi continuer à fumer tout en sachant ce qui les attend ? Peut-on appeler ça un suicide ? Le fumeur devrait encore savoir qu'il n'y a pas que lui qui est exposé au fait qu'il sera « victime » d'un tabagisme actif. Le tabagisme passif lui également. Le fumeur expose au cancer ceux qui font partie de son entourage constant, les collègues de bureau, sa propre

famille. Sur dix personnes faisant partie de son entourage, le tabagisme passif en expose trois. Même si quelqu'un ne fume pas, la fumée peut le contaminer.

Il y a encore pire. Fumer un paquet importé par la contrebande équivaut à fumer 40 paquets de production nationale. Attention, il ne s'agit pas de publicité. C'est mourir plus vite que de fumer « contre-bande ». Le danger existe dans les deux cas. Et ce n'est pas fini. Il y a une nouvelle habitude qui s'ancore chez les jeunes. Il s'agit de la « chicha » ou « re-quinia ». Fumer une dose revient à fumer l'équivalent de 2 paquets de cigarettes. Il y a toujours la question inévitable. Quelle politique de prévention ? La professeure place la lutte contre le tabagisme au cœur de

la politique de prévention. Tout est consigné dans le plan cancer dont est chargé le professeur Zitouni. C'est un plan global qui concerne toutes les formes de cancers. Le plan a été remis au président de la République et la réponse est attendue depuis. Mais, il y a encore beaucoup plus important. C'est le grand déficit en matière de prise en charge des cancers bronchiques et pneumologiques. Les chiffres sont parlants.

Pour 45 millions d'habitants, en Algérie il n'y a que quatre centres de prise en charge en la matière. Et plus encore il y a seulement une vingtaine de chirurgiens thoraciques, soit la moyenne de un chirurgien pour deux millions et demi d'Algériens.

**3 personnes sur 10 «choppent» le cancer dans l'entourage du fumeur**

**TOUTE UNE VIE QUI PART EN FUMÉE**

## Le premier cancer par sa fréquence en Algérie

**Par Sonia Belaïdi**

Le cancer bronchique et du poumon est le plus important cancer par sa fréquence en Algérie et est causé principalement par la fumée du tabac et du narguilé, a indiqué, hier, le chef de service chirurgie thoracique au CHU de Bab El Oued, P<sup>re</sup> Karima Achour.

Invitée hier au forum du quotidien DK News pour aborder un sujet d'actualité : « Les cancers bronchiques », la P<sup>re</sup> Achour a tiré la sonnette d'alarme sur les dégâts importants causés par la cigarette.

« Ace sujet, elle a noté que 99%

des cancers du poumon sont causés par la fumée de cigarette et 1% de ces cancers sont dus à des causes intrinsèques et physiologiques.

Dans le même ordre d'idées, elle a prévenu de la nocivité extrême de la cigarette algérienne qui est issue, dans la plupart des cas, de la contrebande et provoque des dégâts dix fois plus importants que la cigarette étrangère.

« Un paquet de cigarette algérienne est l'équivalent en matière de toxicité de dix paquets de cigarette étrangère », a alerté la spécialiste.

En ce qui concerne le narguilé, elle a aussi averti de son extrême toxicité, notant que la

consommation d'une dose de chicha produit le même effet que 40 cigarettes (2 paquets de cigarettes).

Par ailleurs et s'agissant de la conséquence du tabagisme, elle a indiqué que 80% des malades atteints du cancer du poumon meurent dans les cinq ans qui suivent le diagnostic.

**La chirurgie et la radiothérapie ne sont pas efficaces**

La spécialiste a aussi ajouté, à ce titre, que la chirurgie et la radiothérapie n'étaient efficace que dans moins de 10% des cas et que la prévention reste le meilleur moyen d'éviter cette pathologie dangereuse.

« Les malades atteints de ce cancer meurent dans des condi-

tions atroces et douloureuses et les antidouleurs n'ont plus d'effet à partir d'une certaine dose », a-t-elle noté à ce propos.

S'exprimant sur le nombre de cas recensés annuellement, l'intervenante a fait savoir qu'il n'existe pas de registre national indiquant l'incidence de la maladie, appelant ainsi à créer des registres dans chaque structure et à les amonceler tous les deux à trois ans.

« Au vue d'accueillir les malades, elle a également recommandé la création de centres en chirurgie thoracique et la formation du personnel médical aux traitements des cancers bronchiques.

S'agissant de la prévention,

elle a conseillé plus de rigueur et de sévérité dans l'application des lois anti-tabac, notamment l'interdiction de fumer dans les lieux publics, précisant que le tabagisme passif nuit à la santé à même hauteur que le tabagisme.

Elle a donné comme exemple les mesures répressives en Angleterre qui consistent à refuser de porter assistance médicale aux fumeurs et ce qui a permis de réduire considérablement le nombre de fumeurs.

Notons également que les enfants sont très influençables par leur entourage, elle a appelé les parents et les enseignants à ne pas fumer devant les enfants afin de donner le bon exemple.

# La prévention systématique économiserait des centaines de milliards et de vies humaines

O. Larbi

« Si la prise en charge thérapeutique est mise en place tôt, c'est à dire la chirurgie associée à un traitement par adjuvant, les chances de survie augmentent sensiblement » a expliqué la Dr Karima Achour, chirurgien thoracique à l'hôpital Mustapha, mais pas au-delà de 5 ans. « Il n'y a pas actuellement de moyens d'exploration fiable pour le dépistage précoce du cancer du poumon » a attesté la professeure qui signale que le service qu'elle dirige à Bab El Oued est encore en développement.

Généralement, c'est fortuitement, à l'occasion d'une consultation pour une tout autre pathologie, que le cancer du poumon, qui évolue insidieusement sans signes cliniques, est découvert. Si la chance est du côté du patient, la maladie est encore à ses débuts. La chirurgie est alors la première indication. Au stade avancé du cancer du poumon, il n'y a pratiquement rien à faire pour le malade : « La mort est certaine dans les 5 ans dans d'atroces souffrances.

Un fumeur de 2015 sera un cancéreux dans 10 ans ! Les taxes fixées par l'Etat ne couvrent pas un centème du coût du traitement d'un cancer broncho-pneumologique : ce sont des centaines de milliards par an dépensés dans des soins qui ne sauveront pas la vie du fumeur ou de celui qui a subi passivement les fumées du tabac en quelque endroit que ce soit.

La professeure dénonce l'absence d'enquêtes épidémiologiques : « Nous ne savons pas combien il ya de cancers, ni le suivi des dossiers des malades fumeurs. Il n'y a que 4 services de chirurgie thoracique en Algérie et seulement 30 chirurgiens pour une population de 38 millions ! » Le tabagisme provoque aussi le cancer du larynx, de l'estomac, de la sphère ORL, de la vessie... mais « qui s'occupera des kystes hydatiques ? Des lésions tuberculeuses qui nécessitent des opérations chirurgicales ? », s'écrie Karima Achour.

## Rapports

« Nous écrivons des rapports qui sont transmis par la voie hiérarchique aux autorités compétentes. Ces rapports n'ont aucune suite pour la prise en charge des problèmes de santé publique comme le cancer broncho-pneumologique. »

Mme Achour est effarée par l'écart entre les intentions et l'effectivité des politiques arrêtées notamment en matière de prévention. La cause la plus fréquente du cancer broncho-pulmonaire est le tabagisme, responsable de 13 500 cas. « C'est un grave problème de santé publique. »

La prévention doit s'adresser à la jeunesse, à la protection des non-fumeurs exposés, à l'interdiction de fumer sur le lieu de travail et dans les lieux publics. Faire interdiction absolue aux médecins, infirmiers de fumer sur leur lieu de travail ». Les lois existent : il suffit de les appliquer ! « De façon drastique souligne-t-elle. L'aug-

mentation de la taxe sur les tabacs n'est pas dissuasive : impliquer plus les entreprises de production de tabac, détruire le tabac de contrebande informer plus sur les méfaits du tabac, ouvrir des centres de sevrage, associer les autorités, les associations, les parents d'élèves. La prévention par tous les moyens est une obligation car dans le cancer broncho-pneumologique les chances de survie sont très minces pour la simple raison que la maladie est découverte, dans 80% des cas selon les spécialistes, aux stades 3 ou 4.

En clair, quand la médecine n'y peut plus rien ou très peu : le malade, qui décède dans les dix mois, avec un bon pronostic.

## Stadification et cartographie

Bien que le débat ait focalisé sur les dangers et la prévention, il est important de rappeler que la professeure Achour a une maîtrise incontestable des moyens de diagnostic et de chirurgie du cancer broncho-pneumologique : « Le diagnostic précoce du cancer du poumon est difficile, les symptômes n'apparaissent que lorsqu'il atteint la plèvre ou la paroi thoracique ou qu'il entraîne des métastases. Pour connaître la progression du cancer la technologie s'est substituée à la chirurgie : Tomodensitométrie, Imagerie à résonance magnétique ont joué un rôle, mais c'est surtout le PET/Scanning par émission de positions qui a pris une place déterminante dans l'évaluation et la stadification des cancers. C'est une technique d'imagerie fonctionnelle qui évalue le métabolisme plus spécifique de la tumeur en utilisant comme traceur, le 18F-FDG (18 fluoro desoxy glucose) qui entre en compétition avec le glucose et s'accumule dans les cellules cancéreuses, en permettant leur visualisation. » Cette technique permet un diagnostic à 92% mais sans affirmer la nature maligne des lésions ! L'histologie est appelée à confirmer l'état réel soit par des techniques non chirurgicales comme l'écho-endoscopie bronchique et œsophagienne pour la localisation précise des ganglions à ponctionner tout n sachant que leur valeur prédictive est faible. L'autre voie est chirurgicale médiastin-scopie, médiastinométrie, ou la thoracovidéoscopie qui permettent d'obtenir une cartographie des ganglions du médiastin presque complète » détaillait la professeure dans une communication scientifique.

Ce préalable à la prise en charge d'un cancer broncho-pulmonaire est la base pour la localisation et l'extension anatomique de la tumeur : elle sera à évaluer l'extension de la maladie cancéreuse à divers moments de son histoire et permet un regroupement par stades, à caractère pronostic. Karima Achour, professeure de chirurgie thoracique, chef de service au CHU Bab El Oued a animé un Forum de prévention. Avec fougue. Avec courage. La santé publique a besoin de se hisser au niveau des exigences du siècle.

Le débat a été animé par Karima Achour, professeure de chirurgie thoracique au CHU Bab El Oued, et par le Dr Hocine Boudjedra, chef de service au CHU Mustapha. Le débat a été modéré par le Dr Hocine Boudjedra, chef de service au CHU Mustapha. Le débat a été modéré par le Dr Hocine Boudjedra, chef de service au CHU Mustapha.



## À RETENIR . . .

- MANQUE DE MOYENS ET DE RESSOURCES HUMAINES
- 20 chirurgiens pour 38 millions d'habitants**

Avec une vingtaine de chirurgiens thoraciques pour une population estimée à plus de 38 millions d'habitants, la prise du cancer du poumon enregistre un déficit très important en matière de moyens d'infrastructures mais aussi de ressources humaines.

« Les rendez-vous donnés aux patients sont très éloignés et ce n'est pas de notre faute. Actuellement je suis au CHU de Bab El Oued, on ne dispose pas encore d'un centre de chirurgie thoracique digne de ce nom. Normalement un service doit être mis à la disposition de mon équipe. Les moyens actuels nous obligent à trier les patients opérable avec une moyenne de deux interventions par semaine » a déclaré le chef de service chirurgie thoracique du CHU de Bab El Oued.

Un demi-siècle après sa découverte, le cancer du poumon tue toujours autant dans le monde. D'après les spécialistes, l'apparition de la maladie est liée à 99% au tabagisme. Toutefois, la toxicité des cigarettes diffère d'une marque à une autre. Selon la Dr Achour, les cigarettes algériennes sont 10 fois plus nocives que les cigarettes importées de l'étranger.

Fumer la chicha revient à fumer 2 paquets de cigarettes. « Un jeune qui a fumé sa première cigarette à l'âge de 12 ans risque de finir avec un cancer du poumon à l'âge de 30 ans. »

Même si le degré de toxicité diffère le résultat reste le même avec au bout une mort certaine pour 85% des malades diagnostiqués de ce cancer » a-t-elle souligné.

R.R.

## PRISE EN CHARGE DES HÉMOPHILES

# Appel à une plus large accessibilité au traitement préventif

"Hormis les grands centres hospitalo-universitaires du pays, le traitement préventif destiné aux hémophiles n'est pas disponible pour les malades résidants dans les régions reculées", selon M<sup>me</sup> Lamhene.

Elle intervenait en marge du workshop sur "la prophylaxie (traitement préventif) de l'hémophile et le contrôle qualité diagnostic d'hémophilie", organisé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en partenariat avec la Fédération mondiale de l'hémophile (FMH).

Elle a déploré, en outre, l'absence dans les régions enclavées du pays d'hématologues et des conditions thérapeutiques nécessaires pour la prise en charge des malades atteints de cette pathologie, particulièrement lourde.

La représentante des malades atteints d'hémophile a insisté, par ailleurs, sur la nécessité de prescrire de manière "harmonieuse" le traitement destiné aux malades, selon la spécificité de la maladie.

"Les malades atteints d'hémophile de type A doivent être traités avec le Facteur 8 alors que ceux souffrant de type B

**L'accessibilité au traitement préventif destiné aux hémophiles "doit bénéficier à tous les malades", a affirmé hier à Alger la présidente de l'Association algérienne des hémophiles, Latifa Lamhene.**



doivent être soignés avec le Facteur 9. Or, il y a des cas isolés où la prescription n'a pas été adéquate, entraînant des conséquences fatales sur le malade", a expliqué M<sup>me</sup> Lamhene.

Elle a plaidé, en outre, pour la création d'un centre de référence disposant de données internationales et qui assurerait une mise à jour du suivi du pro-

cessus de traitement d'hémophilie, notamment les risques de complications qu'occasionne une mauvaise prise en charge du malade. D'où l'importance d'une prophylaxie "adéquate, précoce et structurée".

"Le bon suivi du malade permettrait de lui faire éviter le coût d'une intervention dont le

cout oscille entre 1 et 5 mil-

liards de centimes", a-t-elle fait savoir.

De son côté, le représentant de la FMH au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le D<sup>r</sup> Assad Haffaf a également relevé l'intérêt d'"améliorer" le diagnostic et d'"harmoniser" le traitement, à travers des programmes de sensibilisation et une formation continue au profit du personnel médical.

À ce propos, a-t-il révélé, la FMH a concrétisé depuis 2000 deux jumelages de centres de traitement (Béni-Messous/Paris et Oran/Strasbourg) et pris en charge la formation d'hématologues aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, notant que cette action se poursuivra encore pour bénéficier à d'autres spécialistes.

L'hémophilie est une maladie à transmission héréditaire qui affecte quasi-exclusivement les garçons et se traduit par une incapacité du sang à se coaguler. En Algérie, le nombre d'hémophiles (auxquels s'ajoutent ceux atteints de troubles de coagulation) se situerait actuellement autour de 2035, selon les chiffres de l'Association algérienne des hémophiles.

## JIJEL

### Importantes mesures pour améliorer la situation du secteur de la santé

Des mesures "importantes" destinées à améliorer et à renforcer le secteur de la santé à Jijel vont être prises, a annoncé hier le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, au cours d'une visite de travail dans cette wilaya.

L'affection d'un radiologue à l'hôpital de la ville de Taher qui sera doté d'un scanner, la réévaluation de certaines opérations inachevées et l'extension du service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier de Jijel figurent parmi les principales décisions annoncées par le ministre lors d'une rencontre avec les cadres locaux de son secteur. Il a également fait savoir qu'une commission désignée par son département ministériel se déplacera "prochainement" à Jijel à l'effet d'établir un "diagnostic précis" de ce secteur qui souffre encore de "lacunes" et d'insuffisances".

"Des résultats positifs ont été enregistrés, mais certaines insuffisances persistent encore", a relevé M. Boudiaf, précisant que le programme d'action de son ministère vise à améliorer la situation du secteur, mais également les conditions de travail des personnels de la santé.

Les mesures décidées en faveur de la wilaya de Jijel donneront, "d'ici à quatre ou cinq mois", un "nouveau visage" au secteur de la santé, a-t-il encore affirmé dans une déclaration à la salle de conférences de la cité administrative.

L'amélioration de l'image de la santé, la disponibilité du personnel, l'accueil et le contact avec les citoyens, les mesures relatives à la promotion et au reclassement des personnels de la santé ont été également abordés par le ministre lors de son intervention.

Peu après son arrivée à Jijel, la délégation ministérielle s'était rendue à l'hôpital Medjdoub-Saïd de Taher dont le ministre a notamment inspecté le service des urgences, prenant connaissance, lors de son passage, des doléances du personnel médical et paramédical.

Cet établissement, construit en préfabriqué dans les années 1980, présente aujourd'hui un état de décrépitude qui fait que ses structures ne répondent plus aux besoins actuels en matière de prestations médicales. Cette structure hospitalière fait partie des 42 établissements construits en préfabriqué, concernés par une étude de réhabilitation ou de remplacement, selon les résultats qui découlent des diagnostics, a appris l'APS auprès du chargé de communication du ministère de la santé, Slim Belkessam. M. Boudiaf a inauguré dans l'enceinte de cet hôpital un centre d'hémodialyse d'une capacité de douze (12) postes (extensibles) et de huit (8) lits d'hospitalisation. Cette structure, implantée sur 2.541 m<sup>2</sup> dont 743 m<sup>2</sup> de surface bâtie, permettra aux insuffisants rénaux d'éviter des déplacements vers Jijel ou ailleurs pour des séances de dialyse. Au chef-lieu de wilaya, le ministre a inspecté l'hôpital Mohamed-Sedid Benyahia dont il a visité plusieurs services. La délégation ministérielle y a assisté à une démonstration relative au fonctionnement et à la tenue du registre électronique du cancer, fonctionnel au niveau des 48 wilayas du pays. L'établissement public hospitalier Bachir-Mentouri de la ville d'El Milia ainsi que le nouveau centre d'hémodialyse ont constitué les dernières étapes de la tournée du ministre de la Santé dans la wilaya de Jijel.

APS

## Vers la création d'un syndicat national des gestionnaires et directeurs du secteur de la santé

La Fédération nationale des travailleurs de la santé relevant de l'UGTA envisage de créer un syndicat national des gestionnaires et directeurs du secteur de la santé, a-t-on appris auprès du secrétaire général de la fédération lors d'une rencontre régionale, organisée hier à l'établissement hospitalier D<sup>r</sup> Benzerdjeb de Aïn Témouchent.

Une conférence nationale sera organisée, cette année, pour mettre sur pied ce syndicat, a indiqué Aït Taleb Reda. Tout en insistant sur une fédération forte pour défendre les acquis des travailleurs du secteur, il a affirmé la disponibilité du ministère de tutelle pour régler toutes les revendications socio-professionnelles des

travailleurs. "Nous souhaiterions qu'un tel répondant soit perçu au niveau local par l'ensemble des directions et administrations concernées par l'application des décisions centrales pour être en harmonie", a-t-il souligné.

Entre autres dossiers en cours d'étude au niveau de la fédération, Aït Taleb a signalé ceux relatifs à la normalisation des effectifs, la sécurité des travailleurs au niveau des zones enclavées (transport, restauration, notamment), les dépassements de certains gestionnaires et la révision des statuts particuliers concernant les promotions des agents paramédicaux, anesthésistes et biologistes.

La Fédération des travailleurs de la

santé accorde, par ailleurs, un intérêt particulier à la formation des personnels de la santé, pour améliorer leurs connaissances et leurs conditions de vie et mieux prendre en charge les malades, a-t-il ajouté.

Dans ce même ordre d'idées, il a été décidé de mettre sur pied des commissions de déontologie et d'éthique pour les agents paramédicaux, les anesthésistes et les sages-femmes, pour assainir la situation au niveau des hôpitaux.

Cette rencontre régionale s'est penchée, notamment, sur la constitution des 12 commissions de la fédération, l'intégration des contractuels et la fixation à 30 pc du taux des primes de rendement et de performance.

## TIZI-OUZOU

### Le réseau de surveillance des grippes sévères n'a détecté aucun nouveau virus

Le réseau de surveillance des grippes de forme sévère mis en place au Centre hospitalo-universitaire de Tizi Ouzou n'a détecté aucun nouveau virus de cette maladie dans la wilaya, a assuré hier son directeur général.

Selon le P<sup>r</sup> Ziri Abbas, qui a animé une conférence de presse en présence de médecins spécialistes, ce réseau, opérationnel toute l'année, effectue "automatiquement" des prélevements lorsque des cas de grippes sévères se manifestent, comme ce fut le cas la semaine écoulée, suite au décès d'une femme âgée de 46 ans, originaire de la commune d'Aougnou Gueghrane (daïra des Ouadlias). Les prélevements effectués sur cette femme le 5 janvier au CHU ont confirmé qu'elle était atteinte de la grippe saisonnière A/H1N1, ce qui a nécessité la prise de mesures préventives envers sa famille par l'hospitalisation de ses deux enfants (un garçon et une fillette, âgés respectivement de 6 et 5 ans) et de son mari, qui se portent actuellement bien après avoir reçu les soins nécessaires. Le P<sup>r</sup> Ziri a annoncé qu'entre le 5 et le 15 janvier, deux autres cas de décès des suites de la grippe saisonnière ont été enregistrés. Il s'agit d'une

femme enceinte âgée de 43 ans, au terme de sa grossesse, qui présentait un syndrome grippal. Elle a été admise le 9 janvier au CHU et est décédée le 15 du mois. Pour le deuxième cas, il s'agit également d'une autre femme enceinte âgée de 36 ans qui avait accouché par césarienne à l'EHS de gynéco-obstétrique Sibhi Tassadit, et qui a été admise le 8 janvier au CHU de Tizi Ouzou en état de détresse respiratoire et d'hypertension gravidique (une pathologie survenant en fin de grossesse). Elle est décédée le 12 janvier courant. Répondant aux questions des journalistes, le P<sup>r</sup> Ziri a affirmé que "tous les cas de grippes enregistrés à Tizi Ouzou sont dus à la grippe saisonnière, avec une prédominance de la grippe A H1N1", expliquant que le virus H1N1 fait partie de la flore virale de la grippe saisonnière et est intégré dans le programme national de vaccination contre cette grippe. Il a rappelé que toute grippe peut être mortelle lorsqu'elle survient chez des personnes vulnérables (femmes enceintes, malades chroniques, personnes souffrant de détresse respiratoire, d'immunodépression), d'où l'importance de la vaccination, selon lui.

## CRÉDIT À LA CONSOMMATION

## Un taux d'intégration pour chaque produit éligible

Par Chakira Bidaoui

Les règles d'application du crédit à la consommation, réintroduit par la loi de finances 2015, prévoient la définition d'un taux d'intégration pour chaque produit national éligible au lieu d'un taux unique, a appris dimanche l'APS auprès du groupe chargé de la relance de ce dispositif.

«La réflexion engagée dans ce groupe va dans le sens de ne pas arrêter un taux fixe pour tous les produits» contrairement à ce qui avait été proposé dans le rapport du groupe chargé de la protection et de la promotion de la production nationale, issu de la tripartite d'octobre 2013.

Ce groupe avait suggéré, rappelle-t-on, un taux d'intégration égal ou supérieur à 40% par référence aussi bien aux normes universelles admises qu'au potentiel du tissu industriel national pour les filières concernées.

«Il s'agissait de propositions. Mais après concertations, nous sommes convaincus que le taux de 40% est très exagéré pour certains produits», explique la même source.

En effet, «la fabrication nationale de certains produits de haute technologie (ordinateurs, voitures...) nécessite l'importation d'un certain nombre de pièces (dont la fabrication n'est pas encore maîtrisée localement). Mais si l'on fixe un taux d'intégration de



40% pour ce genre de produits, il n'y aura aucune relance pour nos activités de production nationale», poursuit-elle.

«C'est une manière d'impliquer les producteurs algériens dans le transfert du savoir-faire», souligne la même source qui n'écarte pas, toutefois, la révision des taux d'intégration une fois la production maîtrisée.

«Le propos du groupe, il cite l'exemple de la voiture Renault Symbol fabriquée en Algérie qui sera «totalement concernée» par le crédit à la consommation: «C'est un produit national, il est éligible».

«Le dispositif du crédit à la consommation est dédié pour booster la production nationale. Tout ce qui est, donc, issu de la production nationale est directement concerné par ce dispositif», insiste la même source.

**Des arrêtés ministériels pour fixer les produits éligibles**  
En fait, précise-t-on, les produits éligibles au crédit à la consommation ainsi que les différents taux d'intégration qui seront appliqués feront l'objet d'arrêtés

qui sont en cours d'élaboration au niveau du ministère de l'Industrie et des mines avec le concours de tous les départements ministériels concernés.

Ces arrêtés devraient être promulgués après le décret d'application de l'article 88 de la loi de finances 2015 qui réintroduit le retour du crédit à la consommation.

«Le programme lié au crédit à la consommation est bien lancé. Tous les aspects juridiques et techniques inhérents à ce dispositif sont pris en charge actuellement», affirme la même source précisant que le décret d'application de cet article est finalisé et devrait être prochainement soumis au gouvernement pour examen.

Ce décret, fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de cette disposition, a été élaboré par tous les intervenants réunis au niveau du groupe de travail, à savoir les différents ministères concernés, des représentants des banques, des organisations patronales et de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Il porte essentiellement sur le

type et les conditions du crédit à la consommation, le montant du crédit, sa durée, la quotité financière ainsi que le coût du crédit, indique la même source qui avance que le montant du crédit, qui ne sera pas plafonné, sera fixé en fonction de la capacité financière du client. Comme déjà proposé dans le rapport du groupe chargé de la protection et de la promotion de la production nationale, il sera maintenu la durée du crédit à la consommation qui portera sur une période allant du court terme au moyen terme (3 à 60 mois) selon le produit éligible.

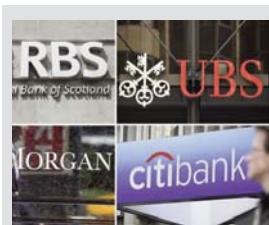
Pour la quotité financière, le montant du crédit sera égal au maximum à 70% du bien à acquérir alors que la quotité mensuelle de remboursement ne devra pas excéder 30% du revenu mensuel.

Accordé par un établissement de financement, le «crédit-conso» s'adressera aux particuliers pour financer leurs achats de biens à usage domestique issus de la production nationale tels que les meubles, appareils électroménagers et électroniques et les matériels de construction.

L'article 75 de la loi de finances complémentaire 2009, qui avait interdit le crédit à la consommation sauf les crédits immobiliers, a été modifié et complété par l'article 88 de la loi de finances 2015 pour permettre aux banques d'octroyer aux ménages des crédits à la consommation destinés à l'acquisition des biens fabriqués localement afin de promouvoir la production nationale.

Les entreprises dont les produits sont éligibles au crédit à la consommation sont toutes celles qui sont installées durablement sur le territoire national.

APS



## ETATS-UNIS Baisse des bénéfices nets des grandes banques américaines en 2014

Les grandes banques américaines ont enregistré en 2014 des bénéfices nets cumulés de 64,46 milliards de dollars, en baisse de 8,6% par rapport à 2013, et ce malgré des bilans assainis et un meilleur environnement économique.

Bank of America (3,78 milliards de dollars), Citigroup (7,3), Goldman Sachs (8,5), JPMorgan Chase (21,8) et Wells Fargo (23,1) ont enregistré des bénéfices nets cumulés de 64,46 milliards de dollars l'an dernier, en baisse de 8,6% comparé à 2013. Morgan Stanley, qui avait gagné 3 milliards de dollars en 2013, n'a pas encore publié ses résultats.

A l'exception de la californienne Wells Fargo, banque de dépôts et de prêts classiques, le reste a gagné moins d'argent qu'espéré par les marchés, relèvent les analystes. Si on est loin des trimestres noirs du pic de la crise, 2014 constitue un coup d'arrêt indéniable, soulignent-ils.

Pour les analystes, les faiblesses proviennent des actions des régulateurs et des difficultés du courtage, source traditionnelle de gros profits, car les voyants sont au vert pour l'économie américaine: confiance des consommateurs au top, crédits à la consommation en hausse, chute des prix du pétrole, baisse du chômage, hausse des dépenses des consommateurs...

Les autorités américaines ont lancé l'an dernier une offensive contre les grandes banques. Le ministère de la Justice et le régulateur des services financiers de New York, Benjamin Lawsky, leur ont notamment imposé de lourdes amendes pour tourner la page des crédits immobiliers à risque «sub-prime».

La Réserve fédérale (Fed) demande aussi un supplément de fonds propres à chaque grande banque pour absorber des pertes en cas de nouvelle crise. En gros, plus elle est grande, plus la banque doit lever des fonds supplémentaires. La mesure vise directement JPMorgan, Citigroup et Bank of America, banques universelles, dont le modèle économique est dénoncé par les opposants à la fameuse doctrine «Too big to fail» (Trop grosses pour faire faillite).

«La stratégie des régulateurs est d'utiliser l'argument du supplément des fonds propres pour punir les grandes banques et obtenir qu'elles réduisent leur taille», indique un analyste de Capital Markets.

Il reste que la qualité du crédit s'est améliorée, remarquent les analystes.

Les réserves mises de côté par les grandes banques américaines pour compenser les impayés d'emprunteurs ont diminué, alors qu'on redoute des défauts de paiements des sociétés énergétiques dans la foulée de la chute des prix du pétrole.

APS



Les normes de l'OCDE de bonne gouvernance des entreprises insistent sur l'importance de définir une stratégie actionnariale «claire» et «cohérente» de manière à garantir que la gouvernance des entreprises publiques est exercée de façon «transparente» et «responsable».

Conformément aux principes de gouvernance d'entreprise de l'OCDE, l'Etat et les entreprises publiques doivent reconnaître les droits de tous les actionnaires et veiller à ce qu'ils bénéficient d'un traitement «équitable».

L'Etat doit également conduire une politique actionnariale qui prend en compte les responsabilités des entreprises publiques vis-à-vis des parties prenantes, est-il préconisé par l'OCDE.

Les entreprises publiques doivent observer des normes de transparence rigoureuses et le conseil d'administration d'une entreprise publique doit avoir les pouvoirs, les compétences et l'objectivité nécessaires pour assurer sa fonction de pilotage stratégique et de surveillance de la direction.

Évoquant les perspectives de développement de la gouvernance d'entreprise en Algérie, M. Bourenane a insisté sur le développement des activités de formation, de sensibilisation et de recherche au travers de l'institut algérien de gouvernance d'entreprise Hawkama El Djazair.

Mais, pour l'ex-délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Abderrahmane Benkhalfa, la problématique en Algérie a trait à la définition de responsabilités.

«Le problème essentiel est l'organisation de la relation entre l'Etat et les entreprises. Il faut améliorer cette relation», a-t-il plaidé.

La conférence organisée par le Care a été l'occasion de passer en revue quelques expériences de développement du secteur public économique grâce au marché financier, notamment l'expérience du groupe pharmaceutique Saidal avec son introduction en bourse.

## BATNA DE NOUVEAU SOUS LA NEIGE : Joie des enfants, exultation des fellahs

La ville de Batna et sa région étaient recouvertes, hier, d'un épais manteau de neige qui a fait la joie des enfants, toujours heureux de construire des bonhommes de neige et de "guerroyer" avec des boules de neige, et suscité la satisfaction des fellahs qui y voient les prémisses d'une année d'abondance.

Les flocons de poudreuse qui ont commencé à tournoyer paresseusement dans le ciel batnien, samedi en début de soirée, se sont ragaillardis à mesure que la nuit avançait, au moment où le mercure "plongeait" jusqu'à moins 4 degrés.

Hier matin, les regards des enfants, sur le chemin de l'école, bien emmitouflés dans des vêtements chauds, la tête enfouie dans un bonnet et les mains gantées, pétillaient de joie devant le spectacle de leur ville devenue blanche.

Sur les hauteurs de la wilaya, du côté de Tel-met et de Tafrent, non loin de Merouana, où l'épaisseur de la neige a atteint par endroits plus de 25 cm, les cèdres du mont de Chelaâla et les reliefs montagneux de Nafla, revêtus de blanc, offraient un spectacle des plus féeriques, provoquant un "mini-rush" de familles accompagnées de leur progéniture et avec leurs appareils photos.

Même si elles ont causé quelques désagréments aux automobilistes, surtout dans les régions montagneuses, ces chutes de neige soulagent les agriculteurs et les éleveurs, d'autant qu'elles auront un impact positif sur toutes les cultures d'automne, dont les céréales, les légumineuses ainsi que sur les pâturages de cette wilaya de Batna qui a connu un déficit pluviométrique qui a pour effet de retarder certaines opérations d'ensemencement.

Cependant, la saison agricole est "sauvée", estime le secrétaire de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Saïd Behaz, pour qui le spectre de la sécheresse "s'est bel et bien dissipé".

## RADIOTHON À TLEMCEN : Plus de 3 millions DA collectés au profit de l'association d'aide aux malades nécessiteux

Un montant estimé à plus de trois millions de dinars entre dons et promesses a été collecté, hier, lors du radiothon que l'association d'aide aux malades nécessiteux de Tlemcen a organisé en collaboration de Radio Tlemcen, a-t-on appris de son président.

Cette action de solidarité vise à réunir les fonds pour la construction d'un centre d'hébergement des malades cancéreux, projet initié par l'association dans la commune de Chetouane.

"La construction du centre nécessite quelque 100 millions de dinars" a indiqué Meziane Hocine, président de l'association, ajoutant que le projet, une fois réalisé, accueillera les malades cancéreux, contraints à se déplacer jusqu'à la ville de Tlemcen pour recevoir les soins nécessaires.

Le futur centre qui couvrira une superficie de 1.000 m<sup>2</sup>, comportera entre autres structures, un grand hall d'accueil, une salle d'attente et de consultation, une cellule d'écoute, une salle de soins, une salle de psychomotricité et d'autres commodités comme les salles d'informatique, la bibliothèque, un restaurant et vingt chambres destinées aux malades venant de loin, a-t-on précisé de même source.

L'association d'aide aux malades nécessiteux de Tlemcen, agréée en 2000, ambitionne d'offrir aux malades cancéreux des consultations gratuites aussi bien chez les praticiens privés que ceux du secteur public ainsi qu'un accompagnement médical et un suivi psychologique du malade, a encore précisé son président.

APS

## OULED BOUAROUA (SÉTIF) : Risque de contamination de l'eau potable

Azzedine Tiouri.

Les habitants d'Ouled Bouaroua, dans la commune de Maoklane, au nord du chef-lieu de wilaya Sétif, ont attiré l'attention des responsables locaux très récemment sur leur crainte d'un désastre environnemental sur toute la région.

En effet, depuis quelques jours, les habitants de cette petite bourgade ont constaté que l'eau potable était contaminée par des restes et des déchets de poulets stockés par les agriculteurs et les propriétaires de couvoirs de poussins d'engrangement ramenés et balayés par les récents torrents et versé directement dans l'une des sources d'eau qui alimente la population et le village en



eau potable.

Les habitants étaient leur dire après avoir inhaler des odeurs nauséabondes dans les robinets d'eau potable. Dès qu'ils se sont assurés du problème, ils ont attiré l'attention des services techniques municipaux. Une commission d'enquête constituée des services de santé publique s'est rendue sur les lieux. Les résultats de cette dernière ont été sans

équivoque pour constater effectivement la pollution de l'eau potable qui pourrait coûter la vie à des citoyens. Cette eau a été contaminée, nous dit-on, des excréments de poulets, notamment des plumes, des membres et des têtes de poulets qui ont été stockés par les agriculteurs pour leur utilisation comme engrains dans le domaine de l'agriculture. Un rapport détaillé a été établi et fourni par

cette commission aux responsables locaux. La première mesure prise a été immédiatement de fermer la source d'approvisionnement en eau potable avec prélevement des échantillons pour les transmettre au laboratoire régional de Constantine pour des analyses afin de connaître le degré de contamination avec l'éventualité de la fermer d'une façon définitive.

## SIDI BEL-ABBÈS :

### Le lac de Sidi M'hamed Benali, une splendeur naturelle à promouvoir

Situé à environ deux bornes de la ville de Sidi Bel-Abbès, presque au pied du mont Tessala, commune d'Aïn Trid, le site abritant le lac de Sidi M'hamed Benali est un lieu naturel à la beauté unique, attirant durant les week-ends et les vacances scolaires de milliers de visiteurs à la recherche de quiétude et d'air pur.

Passer quelques moments de détente et de contemplation dans le site du lac de Sidi M'hamed Benali c'est faire une escale dans une carte postale.

C'est une œuvre d'art naturelle. Il n'est qu'un échantillon des splendeurs naturelles de l'Algérie qui regorge de sites à vous couper le souffle.

Pour les visiteurs, c'est le site idéal pour évacuer le trop-plein de stress, le trop-plein de vie urbaine, de béton, de gaz d'échappement et autres grands ou petits soucis de la vie quotidienne. Il suffit pour cela d'observer cette nature inimitable, essayer de s'y intégrer, d'être en harmonie avec ce paysage et d'y rechercher, même pour un court moment, un certain équilibre, puis reparler le corps et l'esprit chargés de sérénité et d'énergie nouvelle pour affronter la vie urbaine et ses inévitables tracas.

Le site est féérique toute l'année durant. Il se transforme au gré des saisons et prend à chaque fois de nouveaux habits, de nouvelles couleurs et lumières. Mais c'est au printemps qu'il livre tous ses atouts et devient, de surcroît, un endroit poétique.

Le lac occupe une cuvette naturelle. En pleine eau, il s'est étendu sur une cinquantaine d'hectares. Sa profondeur maximale peut atteindre les 30 mètres.

Des séances de plongée sont parfois organisées par une association locale.

Il est alimenté par l'oued Mekerra et constitue en quelque sorte une souape de sécurité en absorbant le trop plein d'eau de l'oued lors des fortes précipitations et des crues. Il constitue l'une des plus importantes réserves de la région.

Le lac présente des rives verdoyantes, avec des rangées de roseaux et une flore variée. Des oiseaux migrateurs comme le canard et le flamant rose y séjournent régulièrement. On y trouve également de nombreuses poules d'eau.

Les poissons ne sont pas en reste : gardons, carpes argentées, entre autres, font le bonheur des pêcheurs occasionnels qui les taquinent s'ils arrivent à dénicher

l'endroit propice.

L'inexistence d'espaces de loisirs à Sidi Bel-Abbès, hormis quelques sites en plein tissu urbain, poussent les habitants en quête d'un bol d'air frais et d'évasion à se diriger vers le lac. Il y a ceux qui viennent contempler les oiseaux et ceux qui préfèrent la promenade dans les dédales de la forêt qui s'étend sur plusieurs hectares. Mais il y a ceux qui viennent au lac presque exclusivement pour les barbecues et lorsque le temps est propice on y sent des fumets alléchants. Les amateurs de photos trouvent également leur compte dans ce lieu pittoresque aux contrastes formidables.

Certaines familles fréquentent le site depuis des années, à tel point que plusieurs d'entre elles se sont fîtes d'une solide amitié et continuent de se fréquenter et d'échanger les visites le reste de l'année, à Sidi Bel-Abbès ou ailleurs.

Question sécurité, les gendarmes effectuent des patrouilles régulières, notamment durant les week-ends et les vacances scolaires, moments propices à l'évasion et à la découverte des lieux des nombreuses familles qui fréquentent le lac et la forêt qui l'entoure.

Quelques bémols, cependant, à cette harmonie et en premier lieu les détritus.

On retrouve les sempiternels sachets en plastique de toutes les couleurs et autres déchets du genre non biodégradables que les campars d'une journée abandonnent sur les lieux de leurs festins.

Une grande partie des berges du lac est en pente, une grande partie des détritus s'accumulent non loin de l'eau, notamment au niveau des bandes de roches qui prospèrent au niveau des berges. Un travail de sensibilisation est à entreprendre à l'adresse des pique-niqueurs et autres visiteurs du site.

#### Des aménagements ambitieux

D'autre part, malgré ses atouts naturels, le site a ses limites, faute d'aménagements adéquats. Un premier aménagement a été déjà effectué par le passé, mais celui-ci n'a pas donné les résultats escomptés pour dégager toutes les potentialités de cet havre de paix et de quiétude. Pour corriger le tir et redorer le blason d'un site qui fait la fierté de la région, un ambitieux projet a été concocté par les autorités compétentes.

Le projet prévoit la réalisation d'un jardin citadin, d'un musée de l'environnement et d'un parc animalier, ainsi que d'un

parcours pédestre, deux parkings, des restaurants et circuits pour footing, entre autres, dans cette zone humide.

Toutes les structures prévues seront réalisées en bois. Un vaste programme de plantation de palmiers et de plants d'ornement et d'alignement sera également réalisé.

"Ce projet écologique intégré et complet vise à transformer ce lac de dimension environnementale en zone touristique qui attirera de nombreux visiteurs de Sidi Bel-Abbès et d'ailleurs", avait indiqué la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalila Boudjemâa, lors de sa dernière visite à Sidi Bel-Abbès. Elle avait souligné, dans ce contexte, que c'est un lieu de détente et d'oxygénation doté d'une vue superbe, renfermant une flore et une faune des plus intéressantes. Quelque 630 millions de dinars seront nécessaires pour mener à terme ce projet visant à améliorer le cadre de vie des citoyens.

Plusieurs études seront, en outre, menées dans le cadre de ce projet, ainsi qu'un inventaire de la faune et de la flore de cette zone humide proposée à l'inscription dans le cadre de la convention Ramsar.

Et si la ville de Sidi Bel-Abbès est relativement loin de la mer et que ses habitants doivent, durant l'été, parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour faire tremper, qu'à cela ne tienne. Une plage artificielle sera aménagée au lac Sidi M'hamed Benali.

Le projet, dont les travaux d'aménagement ont débuté dernièrement, a été présenté au ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, en visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, il y a quelques mois.

Cette plage artificielle s'étendra sur un plan d'eau d'une superficie de 7.700 m<sup>2</sup> et d'une profondeur variant entre 0,8 et 1 mètre, indique-t-on.

Le projet est pris en charge par la direction locale des ressources en eau qui devra entreprendre tous les aménagements et procéder au transfert des eaux du lac vers la plage artificielle, à leur traitement et même installer les équipements nécessaires pour créer de mini-vaques.

Tous ces projets, alliés aux atouts naturels du site, devraient donner un coup de fouet au tourisme local, pourvu que le site, sa faune et sa flore, soient protégés. Ceci est l'affaire de tous, estime-t-on.

## AÉRONAUTIQUE

## Un chercheur algérien met sur le marché un logiciel capable de localiser en temps réel les avions en détresse

Un chercheur algérien, Abdou Attou, a mis sur le marché un logiciel innovant "SmartTrack" conçu pour localiser en temps réel un avion en détresse, grâce à une technologie permettant le captage continu des signaux de connexion à bord des avions.

Fondateur et PDG de la compagnie "Wisscom Aerospace", basée à Oxford, un des bastions mondiaux de la recherche scientifique, Abdou Attou propose ainsi à l'industrie aéronautique des solutions technologiques pour éviter des tragédies comparables à celles de la disparition de l'avion d'AirAsia au-dessus de la mer de Java ou celui de la Malaysia Airlines en mars de l'année dernière, non retrouvé à ce jour.

Outre le logiciel "SmartTrack", la compagnie "Wisscom Aerospace", a également conçu le "CloudBox", une boîte virtuelle qui permet d'absorber et de transmettre instantanément aux centres de données à terre, via des satellites, les enregistrements audio et messagerie émanant du cockpit et des renseignements d'une importance capitale sur la position de l'avion, son altitude, sa vitesse, la vitesse du vent et la pression atmosphérique.

Rencontré par l'APS à Londres, M. Attou, qui a longtemps occupé des postes de direction dans des institutions bancaires de renommée internationale, avant de mettre son expertise en matière d'investissement au service de l'innovation, a souligné que ces logiciels seront d'une utilité "indéniable" et "inestimable" à la navigation aérienne, pour renforcer les capacités d'analyse de données via les satellites par les compagnies aériennes.

"Repérer avec précision un avion qui tombe en mer était devenu une véritable source de préoccupation après la disparition du vol d'Air France 447 en 2009. Mais rien de bien concret n'a été fait pour y remédier, malgré les énormes coûts pour l'acquisition d'un avion commercial de type airbus ou Boeing", a affirmé M. Attou.

Il a ajouté que ces tragédies à répétition "ont souligné avec acuité le besoin de trouver de nouvelles approches et de nouvelles technologies".

C'est donc ce souci de réduire signifi



cativement le temps qui sépare un crash du lancement des opérations de secours qui a animé l'entrepreneur algérien et l'a conduit à fonder en 2013, avec un noyau d'ingénieurs et d'informaticiens, la compagnie "Wisscom Aerospace", spécialisée dans les logiciels de connectivité par satellite, pour trouver les solutions tant attendues.

Aujourd'hui, la compagnie propose des logiciels "lowcost" qui "vont changer complètement la donne et les fondamentaux de l'économie de cette industrie", selon M. Attou.

"Ces solutions combinées aideront à réduire le champ de recherche, rendront possible l'accès immédiat aux principaux paramètres des données de la boîte noire et permettront aux services de secours d'arriver rapidement sur le lieu du crash et potentiellement de sauver des vies humaines", a expliqué M. Attou, qui dit avoir reçu les félicitations du ministre britannique de l'Innovation, pour cette "nouvelle technologie pionnière et unique dans

le secteur aéronautique". Trois grands groupes américains prestataires de systèmes satellitaires (Panasonic Avionics, Global Eagle Entertainment, Gogo Air) ainsi que de nombreuses compagnies aériennes, dont British Airways, Air Norvège, Singapore Airlines et les compagnies aériennes émirées Etihad et Emirates, ont exprimé un grand intérêt pour ces logiciels, a indiqué M. Attou.

L'entrepreneur, qui a tenu à souligner son attachement à son pays natal l'Algérie, est un pur produit de l'université d'Oran et des universités d'Oxford et de Californie, respectivement en économie et finances, sciences exactes et intelligence artificielle. Récemment, la chaîne de télévision britannique BBC a consacré un sujet au chercheur et aux produits de son entreprise, se réjouissant qu'une compagnie basée à Oxford ait pu trouver la solution à un problème "qui aurait dû être résolu depuis des années".

## SELON LA PROTECTION CIVILE

## 4 morts et 21 blessés dans des accidents de la route en moins de deux jours

Quatre personnes ont trouvé la mort et 21 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés entre le 17 et le 18 janvier, a indiqué hier la Direction générale de la Protection civile dans un communiqué.

"Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant la période du 17 au 18 janvier 2015 arrêté ce matin à 8h00, dont 13 mortels ayant

causé le décès de 4 personnes sur les lieux d'accidents et 21 autres blessées, évacuées vers nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières", précise la même source.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ouargla avec 1 personne décédée et 8 autres blessées, suite à une collision entre 2 camions et un autobus de transport de voyageurs

survenu sur la RN 3, commune de Sidi Slimane, relève le communiqué.

Par ailleurs, 15 personnes ont été asphyxiées par du gaz monoxyde de carbone CO durant la même période, suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffe bain à l'intérieur des habitations à Naâma, Jijel, Bordj Bou-Arréridj et Sidi Bel-Abbès.

Les pompiers sont inter-

venu également pour l'extinction de deux incendies urbains et divers dans les wilayas d'Oum El-Bouaghi et Boumerdès.

Une personne a été incommodée par la fumée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. La victime a été traitée sur place puis évacuée vers l'hôpital local.

## Procès aujourd'hui à Alger de deux présumés terroristes appartenant à AQMI

Deux présumés terroristes appartenant à AQMI, dont un de nationalité libyenne, accusés de tentatives d'homicides volontaires de 2007 à 2012 dans les régions du centre et de l'est du pays, comparaîtront lundi devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris dimanche de source judiciaire.

Les mis en cause, accusés d'appartenir à l'organisation terroriste Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) avaient participé à une attaque armée contre une patrouille de la garde communale dans la région de Aït Saada, à Tizi Ouzou en 2008, selon l'arrêt de renvoi. Les deux accusés

sont également accusés d'adhésion à un groupe terroriste armé, de financement d'un groupe terroriste activant à Tébessa et ses environs depuis 2007, trafics, faux et usage de faux.

Le ressortissant libyen circulait en outre avec une fausse identité, précise la même source.

L'autre accusé, un algérien, a été arrêté en 2012 en flagrant délit alors qu'il transportait le deuxième accusé de nationalité libyenne à bord de son véhicule, du centre ville de Tébessa aux fiefs des groupes terroristes dans la région dite Boudjellal El Eulka El Malha, dans les en-

virons de Tébessa. Le terroriste libyen, H.Saad, alias Abou Loubaba Abdelghafar a reconnu, selon la même source, qu'il activait au sein d'AQMI depuis 2007 et qu'il avait participé à la planification de l'attaque armée contre une patrouille de la garde communale à Tizi Ouzou en 2008. S'agissant du deuxième mis en cause, A. Younes, l'enquête a révélé qu'il avait introduit de Tunisie vers l'Algérie un produit utilisé pour la fabrication d'explosifs. Il a également assuré le passage de terroristes d'AQMI de Tunisie vers l'Algérie à bord de son véhicule. APS

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ: 2 morts et 5 blessés dans un accident de la circulation à Bir Aïssa

Un accident de la route survenu, hier, sur l'autoroute Est-Ouest au niveau du village de Bir Aïssa dans la commune de Tassera, une vingtaine de kilomètres à l'est de Bordj Bou-Arréridj, a fait deux morts et cinq blessés, apprend-on de sources locales.

Deux véhicules, une voiture taxi inter-wilayas de transport de voyageurs et un camion touristique sont entrés en collision frontale.

Les deux morts, le chauffeur du taxi, H. H., 64 ans et un passager A.A., 30 ans, sont morts sur le coup.

Les blessés, âgés de 27 à 37 ans, ont été acheminés vers les hôpitaux de Ras El Oued et de Bordj Bou-Arréridj.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

M.B.

## EL OULDJA (SÉTIF): La protestation des enseignants d'une école

Azzedine Tiouri

Afin de protester contre les mauvaises conditions de travail, les enseignants de l'école primaire Lahoua-Abderrahmane dans la commune d'El Ouldja, située à une quarantaine de km à l'est du chef-lieu de wilaya Sétif, ont organisé un sit-in de protestation. À travers ce mouvement de protestation, les enseignements ont voulu attirer l'attention des responsables locaux et leur tutelle, pour l'amélioration des conditions de travail, une meilleure prise en charge des problèmes de leur établissement pour l'intérêt des élèves et des enseignants. Dans leur plateforme de revendications, ils demandent la révision et la réparation des appareils de chauffage, notamment les plus anciens et défectueux, la peinture des murs, la réparation des chaises et des tables ainsi que le nettoyage des environs et autour de la zone de leur école.

Le porte-parole des protestataires a menacé d'entrer dans une grève ouverte et illimitée à cause des conditions très difficiles de travail au quotidien, si leurs demandes ne seront pas prises en compte. Ils ont insisté auprès du chef d'établissement d'intervenir auprès des services et responsables compétents afin de garantir et d'assurer les conditions favorables de travail pour les élèves et les enseignants, la restauration de l'école, la réparation des appareils de chauffage au cours d'une saison très froide. Cette période hivernale et l'absence de chauffage a poussé beaucoup d'élèves à sécher les cours et ils même à rejoindre les bancs de leur école.

En réponse à leur doléances, le directeur de l'établissement a déclaré avoir transmis des correspondances à qui de droit, c'est-à-dire aux responsables locaux ainsi qu'à la tutelle, la direction de l'éducation de la wilaya de Sétif afin d'intervenir pour la réparation des appareils de chauffage et la restauration de l'école dans les meilleures délais possibles.

## La neige refait son apparition dans plusieurs wilayas de l'Est du pays

La neige a de nouveau fait son apparition, dans la nuit de samedi à dimanche, dans plusieurs wilayas de l'Est algérien, notamment sur les hauteurs de Sétif, Bordj Bou Arreridj, Oum El Bouaghi Khencela et, surtout, Batna où plusieurs axes ont été temporairement fermés à la circulation.

Dans la wilaya des Aurès, les engins de déneigement se sont mis au travail dès les premières heures de la matinée d'hier permettant la réouverture des routes connaissant un trafic intense, en l'occurrence la RN 31 entre Arris et Batna et la RN 87 entre Batna et Khencela.

Cependant, la circulation automobile reste très difficile sur les axes situés en zones de montagne et requiert une grande vigilance de la part des usagers, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale.

Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, malgré les importantes chutes de neige qui s'abattaient hier depuis l'aube, le réseau routier reste praticable mais la circulation est "très difficile" sur certains axes, notamment du côté d'Aïn Fakroun, d'Aïn Beïda et de Meskiana.

Les services des travaux publics ont toutefois mobilisé d'importants moyens de déneigement afin d'éviter la paralysie du trafic, même si la poudreuse a cessé de tomber vers 10 heures.

A Sétif et Bordj Bou-Arréridj, où les flocons ne tournoient plus que par intermittence, tous les axes routiers peuvent être empruntés, même si les services de la Gendarmerie nationale recommandent la prudence, en particulier dans les parties hautes du nord de la wilaya.

## IL S'OUVRE AUJOURD'HUI À ALGER

### Procès de 9 terroristes présumés accusés de tentative de meurtre à l'aide d'explosifs

Le procès de neuf (9) présumés terroristes accusés d'adhésion à un groupe armé activant au centre du pays et de tentatives de meurtres en utilisant des explosifs est prévu aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris hier auprès du parquet.

Les mis en cause sont également poursuivis des chefs d'inculpation de "création d'un groupe terroriste armé et de pose d'explosifs sur une voie publique", selon le rôle des affaires criminelles de 2014.

Les faits remontent à 2009 lorsqu'un terroriste repenti, Lakhdari Samir, s'était rendu aux services de sécurité et avait aidé à la découverte de casemates de terroristes activant dans le centre du pays et donné les noms des ses complices, selon l'arrêt de renvoi.

Les accusés ont participé à plusieurs opérations terroristes, dont l'assassinat collectif d'agents de la garde communale à Baghla, dans la wilaya de Boumerdès, selon la même source.

APS

## ALGER IL POIGNARDE MORTELLEMENT SON VOISIN 18 ans de réclusion pour l'assassin



**Le procès de Youcef âgé de 31ans se tient au tribunal criminel d'Alger. En ce mois de janvier 2015, il est jugé pour homicide volontaire sur la personne de Sabri son voisin âgé de 29 ans.**

**A.Ferrag**

En ce jour fatidique, une dispute éclate entre l'assassin et sa victime, Sabri se met à l'insulter. Youcef, animé par une sorte de folie, court et revient armé d'un couteau.

Youcef lui assène plusieurs coups de couteau dans différentes parties du

corps. Sabri décède sur le coup. Quelques temps plus tard, Youcef est arrêté et écroué pour homicide volontaire. Il avoue avoir tué son voisin.

Le jour du procès, en ce mois de janvier 2015, présenté à la barre, l'accusé Youcef reconnaît tous les faits retenus contre lui et déclara que c'était la faute à son voisin. « J'ai tué mon

voisin dans un moment de colère ». Le représentant du ministère public met en exergue la gravité de l'assassinat, il a poignardé froidement son voisin en lui portant plusieurs coups de couteau sur tout le corps. Aucune circonstance atténuante ne doit être accordée au prévenu. A la fin de son réquisitoire, il requiert la peine de 20 ans de réclu-

sion criminelle contre l'accusé.

L'avocat de la défense a demandé à la cour des circonstances atténuantes et tente de minimiser la gravité de l'acte de son client.

Après les délibérations, le verdict tombe : 18 ans de prison pour Youcef en vertu des articles 254, 255, 256, 257, 261, 353/1-2-3-4 et 177 du code pénal.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Il tente de brûler une jeune fille en pleine rue !

Un jeune homme de 21 ans répondant aux initiales de M.M., a été interpellé, en fin de semaine à Bordj Bou-Arréridj, après avoir tenté de tuer une jeune voisine en la brûlant. Vers 17h15, dans un immeuble de la cité 1044-Logements, une jeune étudiante de 19 ans rentre chez elle. Sur le chemin de la maison, le jeune homme la surprend et l'asperge avec un produit inflammable qui pourrait être de l'essence.

«Les résultats des analyses ne sont pas encore connus, mais vu l'odeur qui s'en dégage, c'est vraisemblablement du carburant», confie une source proche de l'affaire. « Ses vêtements étaient imbibés, et ses cris de détresse et l'intervention des passant lui ont sauvé la vie», ajoute la même source.

La police intervient rapidement car le suspect, qui n'est autre que le voisin de la victime, a été désigné par la

victime parce qu'elle refusait ses avances. L'auteur présumé a été entendu dans la journée. « Le mobile est encore inconnu », précise une source proche de l'affaire.

Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou-Arréridj, le jeune homme a été placé sous mandat de dépôt pour tentative d'incendie volontaire avec prémeditation.

**M.B.**

## PROTECTION CIVILE 2089 interventions en 24 h

Durant la période du 17 au 18 janvier 2015 arrêté ce matin à 8h, les unités de Protection civile ont enregistré 2089 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 5 ont causé le décès de 4 personnes sur les lieux d'accidents et 21 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ouargla avec une personne décédée et 8 autres blessées, suite à une collision entre 2 camions et un autobus de transport de voyageurs



survenue sur la RN 3 commune de Sidi Sli-mane.

A noter, que les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Oum El Bouaghi et Boumerdès, ces incendies ont causé une personne incommodée par la fumée au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi où la victime a été traitée sur place par nos secours puis évacuée vers l'hôpital local. Par ailleurs, 15 per-

sonnes ont été asphyxiées par gaz monoxyde de carbone CO2 durant la même période, suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur des habitations : 5 personnes à Naâma, 3 personnes à Jijel, 3 personnes à Bordj Bou-Arréridj et 4 personnes à Sidi Bel-Abbès, les victimes ont été prises en charge par nos secours puis transférées dans un état satisfaisant vers les établissements hospitaliers.

## RELIZANE Détournement de 30 millions DA dans un bureau de poste

Quelque 30 millions DA ont été détournés en fin de semaine écoulée dans un bureau de poste à Béni-Zentis (w. Relizane), a-t-on appris hier à Oran auprès des services de la Gendarmerie nationale.

Une inspection comptable au bureau de poste de cette localité a permis de découvrir un trou financier, a-t-on indiqué de même source. Aussitôt avisé, les gendarmes de la section de recherches du groupement de Relizane ont réussi, dans la même journée, à arrêter le mis en cause. Il s'agirait du receveur de ce bureau de poste, selon la même source. Une enquête est ouverte par la section de recherches de la Gendarmerie pour élucider cette affaire.



## Saisie d'un kilogramme d'or et de 28.000 euros à l'aéroport international Houari-Boumediene

Un lingot d'or d'un kilogramme et une somme d'argent de 28.000 euros ont été saisis récemment par la police de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Cette opération a été réalisée "grâce à la vigilance des agents de police des frontières aériennes qui ont remarqué des comportements suspects d'un des fonctionnaires de l'aéroport", a précisé le communiqué.

Un plan judicieusement élaboré a permis de décoverrir le lingot d'or et la somme d'argent dissimulés, sous l'un des sièges de l'avion qui se dirigeait vers Istanbul, par le fonctionnaire qui a été arrêté, tandis que son complice (voyageur) fait toujours l'objet de recherches, a conclu le communiqué.

### BOUIRA

## 4 chasseurs délestés de leurs armes par des terroristes

Quatre chasseurs ont été délestés de leurs fusils vendredi par un groupe terroriste près de la forêt de Chréa, située entre la commune d'El-Adjiba et celle d'Ahl Lakkar, à une cinquantaine de km au sud-est de Bouira, a-t-on appris samedi de source sécuritaire.

"Les quatre chasseurs ont été surpris vendredi soir vers les coups de 17h 30 par un groupe de terroristes qui les a désarmés et arrêté deux d'entre eux, qui ont été relâchés quelques heures plus tard", a précisé la source, signalant que l'attaque s'est produite près d'une usine de plâtre, située au sud du chef lieu de la commune d'El-Adjiba.

La même source a fait savoir qu'un "important groupe terroriste" activait dans la forêt de Chréa qui s'étend jusqu'à Tamellaht qui relève de la commune voisine d'Ahnif.

La semaine dernière, un jeune homme a été arrêté et délesté de son véhicule utilitaire par des terroristes sur la route d'Assif Assemad, a-t-elle ajouté, précisant que les terroristes ont utilisé le véhicule pour s'approvisionner en denrées alimentaires.



### USA

## Un mort et deux blessés dans une fusillade dans un centre commercial en Floride

Une personne a trouvé la mort et deux autres blessées lorsqu'un homme armé a ouvert le feu samedi dans un centre commercial de la ville de Melbourne, en Floride, ont rapporté les médias américains.



La fusillade s'est produite dans l'aire de restauration du centre commercial de Melbourne et le tireur s'est donné la mort après avoir tiré

cinq ou six coups, selon des témoins cités par les médias locaux.

La police de Melbourne a tweeté que le "tireur était maîtrisé" et que

les policiers "avaient la situation sous contrôle". La police a également précisé que le centre commercial était fermé provisoirement.

### TEMPÊTE TROPICALE À MADAGASCAR

## 6 morts et près de 80.000 sinistrés

Six personnes ont péri et près de 89.000 autres sont sinistrées après le passage d'une tempête tropicale à Madagascar, ont annoncé les autorités locales.

Quatre régions du centre et du sud sur les 22 de Madagascar ont été frappées par la tempête Chedza: Analanjoana, Menabe, Sud-Est et Vatovavy-Fitovinany, a indiqué le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC).

La tempête qui était arrivée vendredi par le canal du Mozambique a quitté l'île par cette région donnant sur l'océan Indien, samedi, précise la source.

La région d'Analanjoana, où se trouve la capitale Antananarivo, n'a pas été directement traversée mais Chedza y a apporté beaucoup de pluie, y faisant trois morts et 22.512 sinistrés dont



21.243 pour Antananarivo, selon le Bureau.

La tempête avait été précédée par une semaine de fortes pluies dans la capitale, ce qui a alourdi le

bilan, avec la montée des eaux des rizières dans les bas quartiers d'Antananarivo. Les trois décès quant à eux sont dus à un effondrement de maisons.

Le rapport officiel sur la situation à Antananarivo met en garde contre un risque d'inondation persistant dans certaines zones.

### SYRIE

## L'équipage d'un avion cargo tué dans un crash

Au moins cinq personnes sont mortes dans le crash d'un avion cargo sur un aéroport militaire dans le nord-est de la Syrie samedi soir, a annoncé dimanche l'agence de presse syrienne Sana, invoquant les mauvaises conditions météorologiques.

Selon l'agence, l'avion cargo s'est écrasé "lors de son atterrissage" en raison "des mauvaises conditions météo et d'un brouillard épais". L'équipage de l'avion cargo a trouvé la mort, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), qui a confirmé qu'il s'agissait d'un accident, l'avion ayant percuté des lignes à haute tension à cause du brouillard près de l'aéroport militaire d'Abou Douhour".

L'aéroport d'Abou Douhour est l'une des dernières positions dans la province d'Idlib, conquise en grande majorité par le "Front Al-Nosra", branche d'Al-Qaïda en Syrie.

APS

# OTITE ET DOULEUR D'OREILLE DE L'ADULTE TRAITEMENT ET CAUSES

*Les douleurs dans les oreilles ont souvent pour origine une otite, c'est-à-dire une inflammation ou une infection de l'oreille. Comme chez les enfants, les maux d'oreille de l'adulte justifient toujours une consultation médicale pour en déterminer la cause et le traitement adapté.*

## Quels sont les symptômes des maux d'oreilles ?

Des douleurs vives, lancinantes et fréquemment accompagnées d'un bourdonnement d'oreille, signalent en général une otite, c'est-à-dire soit une infection du conduit auditif externe (otite externe) soit de l'oreille moyenne (otite moyenne). Ces douleurs peuvent être associées à de la fièvre, à une diminution de l'ouïe et parfois à des maux de tête. Lorsque la douleur se situe dans la partie extérieure de l'oreille (otite externe), le pavillon et la peau environnante sont douloureux.

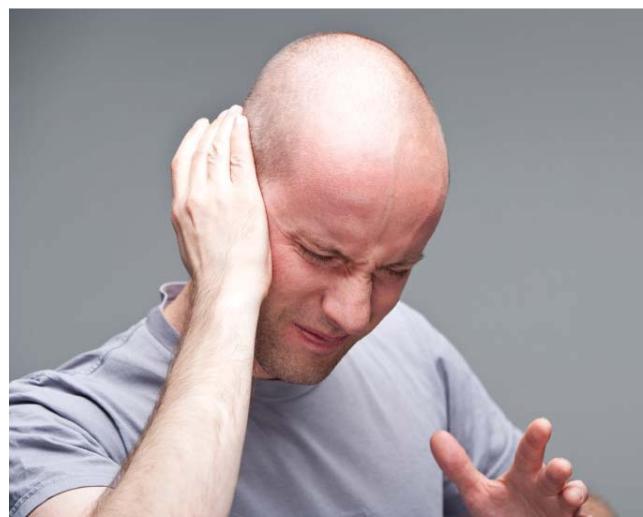
## Quelles sont les complications éventuelles des otites ?

Selon leur cause, les maux d'oreille peuvent entraîner de sérieuses complications, depuis la méningite jusqu'à la surdité complète. C'est pourquoi, en cas de douleur inexpliquée et persistante à l'oreille, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin ORL.

## Les causes des otites

Diverses affections sont susceptibles de créer des otites externes : un bouchon de cérumen ;

Une infection du conduit auditif externe, due par exemple à un furoncle ou à la surinfection d'un eczéma du conduit auditif, à la suite de baignades en eau non traitée (lac, piscine de jardin, etc.). Les otites moyennes ont également diverses origines : une différence de pression au niveau du tympan lors d'un voyage en avion, d'un passage en train sous un tunnel ou de séances de plongée, par exemple. On parle d'otite barotraumatique. Une infection, succédant généralement à une infection des fosses nasales (par exemple, un rhume surinfecté), ces dernières communiquant avec l'oreille interne



par la trompe d'Eustache. Les germes infectieux pénètrent dans l'oreille moyenne, congestionnent la muqueuse et provoquent une accumulation de liquide (otite séreuse). Le tympan subit alors une pression à l'origine de la douleur. D'autres infections ou affections dans la région de la tête et du cou. Une lésion de l'oreille, notamment du tympan, suite à choc violent.

## Ce que vous pouvez faire en cas de mal d'oreilles

Essayez de calmer les douleurs de l'oreille avec de la chaleur, en se plaçant un bonnet ou une bouillotte sur l'oreille, par exemple. Des gouttes auriculaires peuvent soulager les douleurs. Toutefois, abstenez-vous si l'origine des douleurs est incon-

nue (elles pourraient être liées à un tympan perforé).

## Ce que fait le médecin en cas de mal d'oreilles

Il examine l'oreille et apprécie la capacité auditive de son patient. D'autres examens peuvent se révéler nécessaires et justifier une consultation chez un médecin ORL (une radiographie ou un audiogramme, par exemple).

Le médecin prend ensuite les mesures qui permettent de traiter l'origine des douleurs ; il prescrit par exemple un antibiotique contre une infection ou nettoie l'oreille s'il s'agit d'un bouchon de cérumen.

## La prévention des otites

Afin de prévenir une lésion du tympan et du conduit auditif externe, il est formellement déconseillé de nettoyer ce dernier avec des bâtonnets ouatés ou des objets pointus.

Si vous souffrez d'un rhume, moussez bien une narine à la fois, et lavez vos fosses nasales avec du sérum physiologique pour éviter la pénétration de germes dans la trompe d'Eustache et l'oreille.

Pour éviter les maux d'oreille durant la phase de descente d'un avion, mâchez du chewing-gum ou bâillez fréquemment. La méthode de Valsalva est très efficace : elle consiste à fermer la bouche, à pincer son nez et à essayer d'expirer en forçant doucement. Cela permet de déboucher les oreilles. On peut également avaler sa salive en se bouchant le nez.

## Les traitements des otites

La prise d'un médicament antalgique (paracétamol, aspirine ou Ains) par voie orale permet de soulager la douleur. Certains Ains sur ordonnance (acide niflumique, acide tiaprofénique) ont une indication spécifique dans le traitement de la douleur au cours des otites.

Les gouttes auriculaires contenant un anesthésique local sont parfois prescrites pour soulager la douleur en cas d'otite externe. Bien que certaines puissent être achetées sans ordonnance, un avis médical est toujours nécessaire avant leur utilisation afin de s'assurer que le tympan n'est pas perforé.

Après visualisation des tympans, le médecin peut être amené à prescrire un traitement antibiotique par voie orale. Les gouttes auriculaires contenant un antibiotique sont réservées à quelques cas particuliers.

# BOUCHON DE CÉRUMEN : QUE FAIRE ?

Sans gravité, les bouchons de cérumen n'en sont pas moins gênants, notamment s'ils provoquent une baisse de l'audition, même légère. Il existe divers moyens pour les prévenir et s'en débarrasser. L'intervention du médecin est parfois nécessaire.

## Quels sont les symptômes du bouchon de cérumen ?

Les bouchons de cérumen (cire) empêchent d'entendre correctement et provoquent une sensation d'oreille bouchée qui s'accentue après la douche ou le bain. De plus, la pression qu'ils exercent sur le conduit auditif peut provoquer des bourdonnements d'oreille.

Le seul moyen de savoir si les troubles sont dus à un bouchon de cérumen est l'examen que fait le médecin à l'aide d'un otoscope. Il est donc impossible de savoir par soi-même si un bouchon de cérumen est responsable d'une baisse de l'audition.

Le bouchon de cérumen est parfaitement anodin et n'entraîne généralement aucune complication une fois qu'il a été éliminé. Dans le cas contraire, on peut observer une otite externe. La peau du conduit auditif contient des

glandes sécrétant une matière onctueuse et jaune, le cérumen ; celui-ci a pour fonction de piéger les particules étrangères et d'en débarrasser le conduit. Normalement, il s'élimine vers l'extérieur, emportant les petits morceaux de peau morte. Mais il arrive qu'il s'accumule dans le conduit et forme un bouchon.

La production de cérumen varie d'un individu à l'autre, suivant le cours de la vie. Le risque de bouchon augmente bien entendu lorsque l'oreille accroît sa production. Le travail en milieu poussiéreux et le nettoyage à l'aide de bâtonnets ouatés (coton tige), qui poussent le cérumen au fond du conduit, constituent des causes fréquentes de bouchons.

## Comment prévenir les bouchons de cérumen ?

Si vous avez déjà eu un bouchon de cérumen, prenez l'habitude de nettoyer l'orifice externe du conduit auditif, mais sans avoir recours à des bâtonnets : il suffit de l'essuyer avec un mouchoir en papier placé autour du petit doigt. Portez des protections d'oreilles si vous travaillez dans une ambiance poussiéreuse.

## Que faire en cas de bouchon de cérumen ?

Si vous avez fréquemment des bouchons de cérumen et que votre médecin vous a prescrit des gouttes auriculaires, vous pouvez les utiliser selon ses indications. Dans tous les autres cas, une baisse de l'audition justifie une consultation médicale.

Le médecin ORL enlève le bouchon au moyen d'un jet d'eau ou l'extractit à l'aide d'un instrument adéquat. Il existe une solution auriculaire qui permet d'éliminer les bouchons d'oreilles. Son utilisation devrait être réservée aux personnes qui ont fréquemment des bouchons, et sur les conseils de leur médecin. La solution est utilisée en bain d'oreilles pendant une dizaine de minutes, suivie d'un lavage à l'aide d'une poire auriculaire contenant un peu d'eau tiède.

L'utilisation de la solution permet le ramollissement préalable du bouchon et rend son extraction moins pénible.

Il existe également des produits d'hygiène qui permettent de morceler le cérumen et de le maintenir humide, ce qui facilite son évacuation naturelle.

## Les allégations nutritionnelles et de prévention

Les allégations dites nutritionnelles sont celles qui font référence à des propriétés nutritionnelles bénéfiques du produit : par exemple, « sans matières grasses », « sans sucres ajoutés », « allégé » ou « riche en vitamine C ». Selon les nouveaux textes européens, seuls les produits qui auront un certain profil nutritionnel pourront se prévaloir de ce type d'allégation.

La définition officielle du « profil nutritionnel » correspondant à chaque allégation nutritionnelle reste à établir. L'Agence européenne de sécurité alimentaire (European food safety authority, EFSA) a fait des recommandations à ce sujet à la Commission européenne, mais le débat reste vif. En effet, il existe plusieurs manières de définir un profil nutritionnel, dont aucune n'est parfaite.

Doit-on éliminer d'emblée les produits trop déséquilibrés (trop riches en graisses ou en sucre ajouté, par exemple) ou doit-on prendre en compte à la fois les points positifs et les points négatifs d'un aliment pour lui attribuer une note globale ? Doit-on juger les aliments seulement sur leur composition ou également sur leur capacité à compenser les mauvaises habitudes alimentaires des Européens ?

La Commission européenne devra trancher sur le sujet en 2009 et publier une directive définissant le profil nutritionnel correspondant à chaque allégation nutritionnelle. Les nouvelles denrées alimentaires revendiquant ce type d'allégation devront s'y plier immédiatement et celles déjà sur le marché auront jusqu'en janvier 2011 pour la respecter.

## Les allégations relatives à la prévention d'une maladie

Certaines allégations peuvent revendiquer un effet préventif par rapport au risque de développer une maladie : maladies cardiovasculaires, ostéoporose, cancers, par exemple. Au niveau européen, ces allégations nécessitent désormais un accord au cas par cas, avec la constitution d'un dossier comprenant au moins deux études cliniques de qualité ayant confirmé expérimentalement le bien-fondé de l'allégation. Ce processus d'autorisation est près proche de celui autorisant la commercialisation d'un médicament et tout aussi contraignant.

# QU'EST-CE QU'UNE ALLÉGATION DE SANTÉ ?

*Certains produits de parapharmacie mettent en avant les effets positifs qu'ils pourraient avoir sur la santé. C'est en particulier le cas des compléments alimentaires qui revendent divers bénéfices, nutritionnels ou plus étendus. Ces mentions d'éventuels effets positifs représentent des allégations de santé. Leur usage tend à devenir de plus en plus contrôlé par les autorités de santé.*

On appelle allégation de santé tout message (texte, nom de marque, image, etc.) qui affirme, suggère ou implique qu'un produit procure des bénéfices particuliers en termes de santé. Depuis que les consommateurs sont devenus plus soucieux de leur santé, on a vu fleurir sur les emballages et dans les publicités un grand nombre d'allégations, dont certaines fantaisistes ou trompeuses. L'Union européenne a réagi en définissant un règlement visant à encadrer ces allégations, règlement qui s'applique en France depuis juillet 2007. Les règles édictées par l'Union européenne varient selon le type d'allégation revendiquée.

Les allégations nutritionnelles Les allégations dites nutritionnelles sont celles qui font référence à des propriétés nutritionnelles bénéfiques du produit : par exemple, « sans matières grasses », « sans sucres ajoutés », « allégé » ou « riche en vitamine C ». Selon les nouveaux textes européens, seuls les produits qui auront un certain profil nutritionnel pourront se prévaloir de ce type d'allégation.

La définition officielle du « profil nutritionnel » correspondant à chaque allégation nutritionnelle reste à établir. L'Agence européenne de sécurité alimentaire (European food safety authority, EFSA) a fait des recommandations à ce sujet à la Commission européenne, mais le débat reste vif. En effet, il existe plusieurs manières de définir un profil nutritionnel, dont aucune n'est parfaite.

## Les allégations de santé

Par allégation de santé (ou fonctionnelle), on entend les allégations qui revendent un lien avec la santé en général : rôle dans le bon fonctionnement du corps, rôle dans les capacités intellectuelles ou l'état psychologique, capacité à contrôler ou faire perdre du poids, effet sur le transit intestinal, etc.



dre du poids, etc.

Les allégations de santé sont en général liées à un ingrédient particulier et sont encore plus strictement encadrées que les allégations nutritionnelles. Au niveau européen, elles sont en cours de définition. En 2007, les États membres de l'Union ont collecté auprès des industriels l'ensemble des allégations de santé que ceux-ci souhaitaient voir définies par les instances communautaires. Des milliers d'allégations ont été livrés à la Commission européenne. Une liste partielle de définitions officielles des diverses allégations de santé a été rendue publique et tout produit respectant une définition donnée peut se prévaloir de l'allégation correspondante.

## Les allégations relatives au risque de maladie

Certaines allégations peuvent revendiquer un effet préventif par rapport au risque de développer une maladie : maladies cardiovasculaires, ostéoporose, cancers, par exemple.

rapport au risque de développer une maladie : par exemple, maladies cardiovasculaires, ostéoporose, cancers, etc. Au niveau européen, ces allégations nécessitent désormais un accord au cas par cas, avec la constitution d'un dossier comprenant au moins deux études cliniques de qualité ayant confirmé expérimentalement le bien-fondé de l'allégation. Ce processus d'autorisation est très proche de celui autorisant la commercialisation d'un médicament et tout aussi contraignant.

## Les allégations relatives à la croissance des enfants

Les allégations relatives à d'éventuels bénéfices sur la santé et le développement des enfants sont soumises aux mêmes contraintes que celles relatives au risque de développer une maladie.

## Les allégations interdites

Certaines allégations de santé sont interdites par l'Union européenne : celles qui suggèrent que s'abstenir de consommer un produit pourrait être préjudiciable à la santé, celles faisant référence au rythme ou à l'importance d'une éventuelle perte de poids grâce au produit concerné, et celles qui se réclament d'un professionnel de santé en particulier. De la même manière, sont interdites les allégations qui suggèrent qu'une alimentation équilibrée ne suffit pas à couvrir les besoins en nutriments ou celles qui peuvent créer des doutes quant à la qualité des autres denrées alimentaires.

Enfin, les allégations sont interdites pour les boissons alcoolisées de plus de 1,2 % d'alcool en volume, sauf celles qui mentionnent une réduction de la teneur en alcool ou en calories.

## Les allégations fonctionnelles et relatives aux enfants



Par allégation fonctionnelle, on entend les allégations qui revendent un lien avec la santé en général : rôle d'un nutriment dans le bon fonctionnement du corps, rôle dans les capacités intellectuelles ou l'état psychologique, capacité à contrôler ou faire perdre du poids, effet sur le transit intestinal, etc. Les allégations fonctionnelles sont en général liées à un ingrédient particulier et sont encore plus strictement encadrées que les allégations nutritionnelles. Au niveau européen, elles sont en cours de définition. En 2007, les États membres de l'Union ont collecté auprès des industriels l'ensemble des allégations fonctionnelles que ceux-ci souhaitaient voir définies par les instances communautaires. La Commission européenne a transmis fin 2008 une liste complète d'allégations fonctionnelles aux experts de l'EFSA qui auront jusqu'en janvier 2010 pour les définir. À cette date, les définitions officielles des di-

verses allégations fonctionnelles seront rendues publiques et tout produit respectant une définition donnée pourra se prévaloir de l'allégation correspondante.

Les allégations relatives à la croissance des enfants Les allégations relatives à d'éventuels bénéfices sur la santé et le développement des enfants sont soumises aux mêmes contraintes que celles relatives à la réduction du risque de développer une maladie.

## Expositions du livre algérien au profit de la communauté établie à l'étranger

Le Syndicat national des éditeurs de livre (SNEL) prévoit prochainement l'organisation d'expositions sous le titre "Séminaires du livre algérien" au profit de la communauté établie à l'étranger, a annoncé dimanche le président du SNEL. "Initiées par le SNEL en collaboration et coordination avec les ministères des Affaires étrangères, de la Culture et du Commerce, ces manifestations culturelles seront organisées en direction de notre communauté établie à l'étranger, tout comme pour les non algériens", a souligné à l'APS Ahmed Madi en marge du 17ème Salon national du livre, qui se déroule à Oran du 12 au 24 mois en cours.

Ces expositions, dont le lancement est prévu cette année, seront organisées également en collaboration avec les centres culturels algériens à l'étranger, a-t-il ajouté. "Ces manifestations visent à dresser une passerelle de communication et de liaison entre la communauté algérienne établie dans différents pays du monde et la production culturelle nationale", a encore déclaré M. Madi. L'initiative contribuera aussi à la promotion du livre algérien et à sa diffusion en encourageant les talents algériens dans le domaine de l'écriture, de la publication et de l'exportation du livre algérien, a ajouté le président du SNEL, réélu récemment pour un nouveau mandat de trois années.

Ces semaines verront, entre autres, l'animation de conférences sur la production culturelle et littéraire en Algérie, dans le but de promouvoir les échanges culturels internationaux, a encore souligné M. Madi notant qu'il est prévu également l'organisation de séminaires du livre de pays étrangers en Algérie. Par ailleurs, le même syndicat s'apprête à signer la semaine prochaine, un accord avec l'université d'Oran I et l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Oran, pour la tenue, en février de journées d'études sur "le développement du lecteur et de la lecture en Algérie à l'ère de la domination électronique". Cette rencontre sera une opportunité pour débattre de plusieurs questions et défis auxquels les éditeurs sont confrontés, tels que la problématique de la diffusion du livre et les travaux visant à mener le livre algérien le plus loin possible", a indiqué l'interlocuteur. Dans ce sens, M. Madi a annoncé la création prochaine d'une entreprise de diffusion du livre, avec la contribution des membres de son syndicat et le soutien et l'aide du ministère de la Culture.

Le SNEL prépare également un riche programme, en prévision d'une participation massive au programme de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe 2015", a-t-il signalé. Le syndicat s'apprête aussi à ouvrir dans toutes les wilayas, des maisons de vente du livre représentant les éditeurs membres du SNEL. La promotion de la formation dans la gestion de l'édition et de la publication du livre et sa diffusion ainsi que sa promotion figurent également à l'agenda du programme du nouveau mandat du SNEL.

## DÉCÈS

### Le journaliste Abdelkrim Djâad n'est plus

Le journaliste Abdelkrim Djâad est décédé dimanche à l'hôpital Cochin de Paris à l'âge de 65 ans suite à une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt a eu une longue carrière de journaliste. Il était rédacteur en chef du journal "Algérie Actualité" dans les années 1980 et a été co-fondateur du journal "Rupture" avec le regretté Tahar Djaout en 1993.

Le défunt avait également lancé en 2004 le journal "Le Nouvel Algérie Actualité", avant d'exercer comme chroniqueur au quotidien "l'Expression". Marié et père de quatre enfants, Abdelkrim Djâad est également auteur de plusieurs ouvrages.

Le directeur général et l'ensemble du personnel de DK News, profondément affectés par le décès de leur confrère et ami Abdelkrim Djâad survenu hier, présentent la famille du défunt leurs sincères condoléances et prient le Tout Puissant de lui accorder sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.



## 6<sup>e</sup> FESTIVAL MAGHRÉBIN DE LA MUSIQUE ANDALOUSE À KOLÉA Une occasion pour découvrir les jeunes talents

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a affirmé samedi soir à la maison de culture, Ahmed Aroua de Koléa (Tipasa), au titre de la 3<sup>e</sup> soirée du 6<sup>e</sup> Festival maghrébin de la musique andalouse que cette manifestation constituait «une occasion pour découvrir de jeunes talents».

Dans une déclaration à la presse au terme d'une soirée animée par l'orchestre pilote de Tipasa, la ministre a exprimé son admiration pour le talent des jeunes membres composant l'orchestre pilote de Tipasa et de leur maîtrise de la musique andalouse.

D'autre part, Mme Labidi a fait



part de son «engagement à soutenir et à encourager toutes les autres activités artistiques, tels le théâtre et le dessin», ajoutant que ses services œuvraient à «instaurer» certains festivals nationaux, à l'instar du Festival du théâtre «El Fordja» de Koléa qui en est à sa 19<sup>e</sup> édition. La sixième édition

du Festival culturel maghrébin de musique andalouse, prévu du 15 au 20 janvier, a été marquée par un hommage au cheikh Sadek Bejaoui, maître incontesté de la chanson andalouse, décédé en 1995 à l'âge 88 ans et à Nardjess, interprète de la chanson hawzi.

## La Galerie d'Arts Farid Benyaa à Alger, accueille l'auteure Yamilé Ghebalou

Un bel hommage aux mots et à la parole a été rendu samedi à Alger, à la Galerie d'Arts Farid Benyaa, par l'auteure Yamilé Ghebalou à travers la lecture de son dernier recueil de poésies "Les Yeux Lumineux", un ouvrage quiorne délicatement le silence qui préside l'appréciation. Aidée de la voix élégante de l'écrivain et cinéaste Abderrahmane Djelfaoui, Yamilé Ghebalou a donné vie à ses textes, près d'une heure et demie durant, devant une assistance recueillie, venue à la Galerie Farid-Benyaa s'abandonner dans les méandres des mots.

Science des rêves, Alchimies, Le rire de l'oiseau, Intime où chant, Phénix, Broderies, Soif encore. Ma force, L'art du sourcier, Composite, Présence, Aveu d'enfance, Eternité, Diffuse tendresse, ou encore Vérité des poètes, figurent parmi les nombreux titres de cette exploration onirique dans l'univers du vocabulaire. "Les Yeux Lumineux" est une mise en valeur poétique de la présence et la puissance des mots, lorsqu'ils sont en liaison notamment, se livrant à des échanges sémantiques inédits" explique la poétesse. Fait de petites strophes



qui ouvrent des champs féconds dans l'imagination, le dernier opus de Yamilé Ghebalou accentue davantage la quête du mot juste et de l'expression sincère. Accompagnant les deux poètes qui alternaien leurs lectures, les frères Bouchakour, Waïlid à la guitare et Massine à la flûte ont brillé de maîtrise et d'imagination à travers un répertoire de musique du terroir algérien savamment travaillé.

Dotées d'une distribution musicale ouverte sur l'orchestration polyphonique, des mélodies traditionnelles kabyles et andalouses ont été rendues, grâce aux deux frères virtuoses, dans le registre classique universel. Arpèges, contre chant, basses, envolées phrasiques, accompagnement en tierces, le tout joué

en sourdine, les frères Bouchakour ont su faire corps avec les poésies déclamées, contribuant à créer des atmosphères paisibles, favorables à la méditation. Parce que la poésie a besoin de plusieurs voix qui la portent, l'intervention inopinée d'une spectatrice parmi l'assistance, en l'occurrence madame Boukhelou Malika, universitaire à Tizi Ouzou, se proposant de lire quelques passages poétiques de l'auteure, a été bien accueillie et très appréciée.

Al l'issue de la prestation, Noureddine Saoudi, également présent, a pour sa part été convié pour enchanter le public de sa voix limpide, au vibrato constant dans une ambiance relâchée soumise à la beauté des standards de la musique andalouse. Yamilé Ghebalou qui s'est

«donnée le temps de mûrir son œuvre pour en extraire la quintessence», comme elle aime l'expliquer, est poète et écrivain, qui explore «les berge incertaines des textes cryptés et lumineux».... Avant "Les Yeux Lumineux" sorti en janvier 2015, elle a publié trois recueils de poésies : chez la même édition "Hibr" à Alger de Smail M'Hand "Kawn", (2006) "Demeures du bleu" (2009) et "Présence" (2011).

Egalement romancière et nouvelliste. Son premier roman "Liban", publié aux éditions Chihab a reçu en 2010 le prix Tahar Djaout en Algérie. «La poésie est une aventure singulière et intérieure qui tente de déporter le regard de l'évidence vers le mystère» a-t-elle encore expliqué.

Par ailleurs, Farid Benyaa, qui aura accueilli une centaine de poètes dans sa galerie, a confié à l'APS qu'il «s'est consacré ces derniers temps à sa nouvelle collection, ce qui explique cette légère absence». «Ma prochaine exposition sera pleine de couleurs et suggérera des portraits avec la présence subtile de l'algérien, dans une sorte de synthèse entre le monde intérieur et la réalité extérieure».

## DÉCÈS

### L'actrice égyptienne Faten Hamama n'est plus

L'actrice égyptienne Faten Hamama, surnommée «La grande dame de l'écran arabe», est décédée samedi soir à l'âge de 84 ans suite à un malaise soudain, ont annoncé des médias.

Hospitalisée il y a quelques semaines pour des problèmes de santé, l'actrice avait quitté l'hôpital après l'amélioration de son état, mais un malaise soudain a entraîné son décès, a indiqué l'agence officielle Mena. Née



en 1931, l'icône du cinéma égyptien a grandement contribué à la promotion de l'image de la femme actrice dans le cinéma arabe. Dans le cadre de la célébration du centenaire du cinéma égyptien, 18 films de l'actrice ont été choisis pour faire partie de la sélection des 150 meilleures productions égyptiennes. La grande actrice a son actif près de 94 films dont "Un jour heureux" (1940), son premier

APS

## ALGÉRIE-NIGER

**400 déplacés nigériens transférés ce jour au centre d'accueil de Tamanrasset**

Près de 400 déplacés nigériens seront transférés aujourd'hui de Ouargla vers le centre d'accueil de Tamanrasset en prévision de leur rapatriement vers leur pays d'origine, a-t-on appris dimanche auprès du Croissant-Rouge algérien (CRA).



Dans une déclaration à l'APS, la présidente du CRA, Saïda Benhabiles a affirmé que l'opération de rapatriement des déplacés nigériens "se poursuit dans de bonnes conditions", annonçant le transfert ce jour d'un groupe composé de près de 400 ressortissants nigériens de Ouargla vers le centre d'accueil de Tamanrasset en prévision de leur rapatriement vers leur pays après finalisation des procédures consulaires. Ces ressortissants "subiront des examens médicaux", a-t-elle précisé soulignant que "les ressortissants malades à l'instar des femmes enceintes seront rapatriés ultérieurement".

Le rapatriement des ressortissants nigériens de l'Algérie vers leur pays d'origine «se tient dans de bonnes conditions et dans le respect des normes internationales en vigueur».

Le CRA consent "d'importants efforts" en vue de sensibiliser et de convaincre ses partenaires étrangers de financer des micro-projets au pro-

fit des ressortissants nigériens dans leur pays d'origine, a-t-elle dit.

Parmi ces institutions, la ministre a cité le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et certaines institutions onusiennes.

Mme Benhabiles a souligné que le financement de micro-projets au profit de ces ressortissants dans leurs pays aiderait à les sédentariser dans leur pays à travers l'amélioration de leurs conditions socio-économiques.

330 déplacés nigériens dont 42 femmes avaient quitté mardi dernier le centre d'accueil de Tamanrasset en direction de leur pays d'origine. Les déplacés nigériens rapatriés,

étaient accompagnés des membres du CRA, en coordination avec les autorités nigériennes, et dotés de quantités de vivres nécessaires pour leur voyage dans de bonnes conditions jusqu'à leur arrivée dans la région d'Agadez (Nord du Niger).

Le Gouvernement algérien qui a répondu favorablement à la demande du Gouvernement nigérien concernant le rapatriement de ses ressortissants, en séjour illégal sur le territoire algérien, avait assuré que toutes les mesures étaient prises pour rapatrier ces ressortissants nigériens, "dans un cadre fraternel et dans tout le respect de leur dignité, jusqu'à leur arrivée à leurs villages et leurs maisons".

## NIGER

**Des manifestations anti-Charlie Hebdo dégénèrent en émeutes à Niamey...**

Des manifestations contre la publication de caricatures attentatoires au Prophète (QSSSL) dans l'hebdomadaire satirique français *Charlie Hebdo* samedi au Niger ont dégénéré en émeutes à Niamey, la police tentant de maîtriser les manifestants en colère, selon des sources concordantes.

Les manifestations parfois violentes embrasaient dans l'après-midi la capitale nigérienne au lendemain de violences dans la ville de Zinder, deuxième ville du Niger, qui ont fait quatre morts et 45 blessés lors de manifestations anti-*Charlie Hebdo* vendredi soir.

En fin de matinée, un millier de jeunes s'étaient réunis près de la grande mosquée de Niamey, en dépit de l'interdiction du rassemblement par les autorités, aux cris de "A bas la France", "A bas Charlie Hebdo".

L'édifice avait été encerclé par quelques dizaines de policiers anti-émeute munis de casques et de boucliers, qui ont tenté de disperser les manifestants à coup de gaz lacrymogènes, selon des correspondants.

Plusieurs protestataires ont jeté des pierres sur les forces de l'ordre, dont deux véhicules tout-terrain ont

été brûlés. Des pneus en flamme ont aussi été jetés dans un commissariat à proximité de la grande mosquée, a constaté un journaliste de l'AFP sur place. "Nous protégeons notre prophète. Nous allons le défendre même au péril de notre sang", a déclaré un manifestant au journaliste.

Les émeutes se sont ensuite étendues à plusieurs autres quartiers du centre de la capitale, dont celui de la cathédrale de Niamey, entouré d'une centaine de policiers anti-émeute, munis de casques et de boucliers, a confié un policier nigérien à l'AFP.

Selon l'agence, plusieurs agences d'entreprise française et des kiosques publicitaires ont été saccagés dans la ville. L'ambassade de France à Niamey a invité ses ressortissants sur place à "éviter toute sortie" tandis que les membres de l'ONU étaient appelés à se tenir à l'écart de "tout attouchemment" dans la capitale. En milieu d'après-midi, aucun bilan sur d'éventuelles victimes n'était disponible et les officiels nigériens ne s'étaient pas encore exprimés.

**...Retour au calme après des manifestations violentes**

Le calme était revenu samedi soir dans la capitale du Niger, Niamey, après de violentes manifestations contre la publication de caricatures portant atteint au Prophète (QSSSL) dans l'hebdomadaire français *Charlie Hebdo*.

Sur la rive droite, où les manifestants se sont dirigés dans l'après-midi, "le calme est revenu" après "une journée d'enfer", a témoigné une habitante citée par l'agence AFP.

Deux églises ont selon elle été brûlées dans cette partie de la ville, ce qui porterait à dix les lieux de cultes incendiés par les protestataires, selon un journaliste de l'agence. Des voitures de police restaient stationnées de-

vant la cathédrale de Niamey et plusieurs autres édifices religieux de la rive gauche de la ville, a constaté le journaliste dans la soirée. "Tout s'est tassé" sur la rive droite de Niamey, a confirmé Moussa, qui y habite, alors que la nuit est tombée sur le Niger.

Une source sécuritaire occidentale, pour qui "la situation est redevenue calme au centre-ville de Niamey", a également fait état d'"une dizaine d'églises incendiées ou vandalisées" dans la capitale.

Une vingtaine d'oulémas, des théologiens musulmans, sont apparus samedi à la télévision pour appeler au calme les manifestants.

**Le Tchad appelle les pays d'Afrique centrale à former une coalition pour combattre Boko Haram**

Le président tchadien Idriss Deby a appelé samedi les pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEC) à former "une large coalition pour combattre" le groupe armé islamiste Boko Haram, auteur de violences meurtrières notamment au Nigeria et au Cameroun voisins.

Le président Deby s'exprimait après avoir accompagné une colonne de 400 véhicules tchadiens à la frontière camerounaise. "Nos forces, a-t-il dit, traversent aujourd'hui (samedi) la frontière, et demain (dimanche), elles seront opérationnelles", a-t-il déclaré.

Environ 400 véhicules de l'armée tchadienne, qui se déploie pour combattre le groupe islamiste Boko Haram au Cameroun et au Nigeria, ont pénétré samedi après-midi à Kousseri, ville frontalière du nord du Cameroun, acclamés par la foule, selon un journaliste de l'AFP.

Le convoi, salué par le président tchadien lors du franchissement du pont, surplombant le fleuve Chari, qui relie les deux pays, est composé de 400 véhicules environ, selon une source militaire tchadienne, parmi lesquels des chars, de véhicules blindés ainsi que de nombreux pick-ups transportant des soldats.

Le convoi doit rallier Maltam, à 80 kilomètres au sud de Kousseri, sur la route de Maroua.

La veille, au moins deux convois militaires avaient quitté la capitale tchadienne en direction du sud mais en restant en territoire tchadien pour sans doute franchir la frontière près de Maroua.

L'Assemblée nationale tchadienne a autorisé vendredi l'envoi de troupes pour combattre Boko Haram au Nigeria et au Cameroun.

Pendant la matinée, des dizaines de milliers de Tchadiens ont effectué, à l'appel du gouvernement, "une marche citoyenne" de soutien aux troupes tchadiennes.

Boko Haram a lancé des attaques d'envergure en janvier dans le nord-est du Nigeria, occupant notamment la localité stratégique de Baga, sur les rives du lac Tchad. Lundi, le groupe a aussi lancé un raid sur une base de l'armée camerounaise à Kolofata, à dix kilomètres de la frontière nigériane.

Yaoundé a fait état d'un bilan de 143 "terroristes tués" pour un seul décès côté camerounais.

Jeudi, le président camerounais Paul Biya annonçait que son voisin tchadien allait lui prêter main forte contre Boko Haram.

**MALI**  
**Ban Ki-moon condamne l'attaque contre le camp de l'ONU à Kidal**

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné samedi l'attaque d'un camp de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) à Kidal, dans l'extrême nord-est du pays, et réaffirmé la détermination de l'ONU, indique un communiqué de son porte-parole.

L'attaque de samedi et celles qui l'ont précédée "ne changeront pas la détermination des Nations unies à soutenir le peuple malien dans sa recherche de la paix", déclare le communiqué.

"Cette dernière attaque ne fait que souligner l'urgence de parvenir à un règlement politique pour mettre fin au conflit et pour assurer le rétablissement complet de l'autorité de l'Etat sur la totalité du territoire malien", ajoute le communiqué de l'ONU.

Tôt samedi matin à Kidal, le camp de la Minusma a été la cible d'une attaque.

La Minusma, qui a pris en juillet 2013 le relais d'une force panafricaine pour contribuer à la stabilisation du Mali, a perdu ces derniers mois plusieurs Casques bleus dans les attaques, qui ont également causé de nombreux blessés dans ses rangs.

Le 9 janvier, sept Casques bleus sénégalais avaient été blessés lorsque leur véhicule a sauté sur un engin explosif à Kidal, selon la Minusma, qui avait dénoncé une "attaque terroriste" contre ses forces. Vendredi, la ville de Ténenkou a été attaquée, dans la région de Mopti, où l'armée malienne a riposté. Au moins deux militaires maliens y ont été tués, selon une autorité locale et une source au sein de la Minusma.

APS



## NUCLÉAIRE IRANIEN un accord est «possible» si les Etats-Unis font preuve de «bonne volonté»...

Un accord sur le nucléaire iranien est «possible» si les Etats-Unis font preuve de «bonne volonté», a déclaré samedi l'un des principaux négociateurs iraniens à Genève.

«Nous allons continuer ce matin les négociations bilatérales avec les Etats-Unis et cet après-midi avec les responsables russes», a déclaré en début de journée le vice-ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi, cité par l'agence iranienne Fars.

«Nous gardons espoir et je pense que si l'autre partie à la bonne volonté et la détermination nécessaire, il est possible de parvenir à un accord», a affirmé M. Araghchi au troisième jour de pourparlers avec de hauts responsables américains à Genève. Ces pourparlers préparent le terrain à la reprise officielle des pourparlers dimanche entre Téhéran et le groupe P5+1 (Etats-Unis, Grand-Bretagne, Chine, France, Allemagne et Russie).

Vendredi, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a entamé à Paris des discussions avec son homologue iranien Mohammad Zarif sur l'état des négociations en vue d'un accord sur le programme nucléaire iranien. L'Iran demande une levée des sanctions économiques qui le frappent, et les grandes puissances veulent s'assurer que Téhéran ne cherche pas à se doter de l'arme nucléaire, sous couvert d'un programme civil.

## ...Une solution politique pour la question du nucléaire

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad-Javad Zarif a jugé qu'une décision politique reste la seule solution à la question du nucléaire iranien.

«Je pense sérieusement qu'une solution (à la question du nucléaire iranien) est à portée de main», a dit M. Zarif à la chaîne de télévision IRIB TV samedi à Genève. «Nous pensons qu'une décision politique est le seul moyen en ce sens», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il s'agissait d'un accord et à négocier avec l'Iran, il devrait également prendre une décision politique. Le ministre a souligné le fait que l'Occident avait fait pression sur l'Iran mais sans succès. «Négociations et pressions ne peuvent pas aller de pair», a-t-il insisté.

Au cours des derniers jours, «des discussions sérieuses, précises et claires» au sujet des points controversés ont eu lieu et elles continueront dans les prochains jours, a-t-il poursuivi. «Nous faisons sérieusement notre travail et pensons que la solution est à portée de main», a-t-il répété.

Jeudi, à Genève, les négociateurs américains et iraniens en nucléaire ont commencé des discussions de trois jours au sujet du programme nucléaire iranien controversé.

Les engagements bilatéraux seraient immédiatement suivis dimanche de négociations entre l'Iran et le groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France et Allemagne) au niveau des vice-ministres des Affaires étrangères.

Sur la base de l'accord intérimaire de Genève du 24 novembre 2013, également appelé Plan d'action conjoint, Téhéran suspendrait son programme nucléaire en échange d'un allégement des sanctions économiques de l'Occident.

## PALESTINE - ISRAËL : ENQUÊTE POUR CRIMES DE GUERRE La Palestine se félicite de la décision de la CPI

La décision de la Cour pénale internationale (CPI) d'entamer une enquête préliminaire sur de possibles crimes de guerre commis dans les territoires palestiniens a été très bien accueillie en Palestine et notamment à Gaza où le mouvement Hamas s'est félicité de cette décision samedi se disant prêt à fournir les preuves et les documents qui prouveront les actes criminels de l'occupant israélien.

«Ce qui importe à présent, c'est que des mesures rapides soient prises dans cette direction et nous sommes prêts à leur fournir des milliers d'informations et de documents confirmant que l'ennemi sioniste a commis des crimes horribles contre Ghaza et contre notre peuple», a déclaré Faouzi Barhoum, porte-parole du Hamas, à Gaza.

Le bureau du procureur de la CPI a annoncé vendredi à La Haye l'ouverture d'un examen préliminaire sur d'éventuels crimes de guerre dans les territoires palestiniens, pre-



mière étape d'une procédure susceptible d'aboutir à l'inculpation d'Israéliens. Un examen préliminaire sert à déterminer s'il existe une «base raisonnable» pour ouvrir une enquête, a précisé le bureau du procureur dans un communiqué.

«Le procureur analysera en particulier les questions liées à la compétence, à la recevabilité et aux intérêts de la justice», indique le communiqué. Les Palestiniens ont exprimé leur satisfaction. «Tout se passe comme prévu, a déclaré à l'AFP le

chef de la diplomatie palestinienne, Riyad al-Malki.

«Aucun Etat, personne ne peut arrêter ce que nous avons lancé, et au bout du compte c'est une véritable enquête qui aura lieu après l'enquête préliminaire», a-t-il ajouté.

La Palestine a obtenu depuis, fin 2012, le statut d'Etat observateur, ce qui lui permet d'adhérer à de nombreuses conventions internationales, dont la CPI.

La Palestine deviendra officiellement membre de la CPI le 1<sup>er</sup> avril.

## SYRIE

## Combats inédits entre Kurdes et armée à Hassaka

Des combats ont éclaté samedi pour la première fois entre l'armée syrienne et les forces kurdes à Hassaka, dans l'est du pays en guerre, faisant au moins six morts, selon une ONG.

Les combats entre ces deux camps sont rares depuis le début du conflit en Syrie il y a près de quatre ans, surtout après la décision de l'armée de se retirer des zones kurdes de l'est et du nord du pays.

La ville de Hassaka est contrôlée à moitié par l'armée et à moitié par les forces kurdes et les combats ont eu lieu dans plusieurs secteurs, a affirmé à l'AFP Rami Abdel Rahmeh, le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

Les affrontements ont fait rage toute la journée avant de baisser d'intensité en début de soirée, a-t-il dit.

Quatre soldats et un combattant kurde sont morts dans les combats ainsi qu'une femme dans le bombardement par l'armée d'une zone contrôlée par les Unités de protection du peuple kurde (YPG, la principale milice kurde).



Sur l'Osdh, les combats de saison ont éclaté après la capture par les YPG de 10 soldats accusés d'avoir «empiété sur leur zone d'influence à Hassaka».

Hassaka, une ville de quelque 200.000 habitants, est restée relativement calme, malgré les tentatives du groupe jihadiste Etat islamique (EI) de s'emparer de certains secteurs.

Plus de 200 000 personnes ont péri dans le conflit en Syrie depuis mars 2011.

## Un principal parti d'opposition syrien prêt à participer à la réunion de Moscou

Un principal parti d'opposition syrien s'est dit prêt à participer à la conférence préliminaire et consultative initiée par la Russie en vue de trouver une issue au conflit syrien.

«Notre parti travaille pour saisir toute opportunité (...) susceptible de contenir l'effusion de sang, la destruction et le déplacement en Syrie», a indiqué le chef de l'opposition de gauche samedi, cité par des agences.

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a récemment affirmé que les préparatifs pour la conférence sur la crise syrienne à Moscou avançaient bien. Selon lui, la Russie n'a reçu aucun refus des groupes d'opposition invi-

tés. Or, le parti Construction de l'Etat syrien, un autre groupe d'opposition syrien, a confié qu'il ne se rendrait pas à la réunion de Moscou.

Le chef adjoint du parti Anas Joudah a expliqué que son groupe a refusé de se rendre dans la capitale russe car la réunion n'avait ni titre ni agenda clair.

Il a également dit que les partis n'ont pas été invités en tant que forces d'opposition, mais comme des entités indépendantes».

En outre, Hassan Abdul-Azim, chef du Corps de coordination nationale (CCN), a noté que Moscou n'a envoyé de lettres d'invitation qu'à certains membres de son parti, alors

que le CCN n'a pas officiellement été invité en tant que parti politique à la réunion.

Le mois dernier, le gouvernement syrien avait annoncé sa volonté de participer à la réunion de Moscou, affirmant qu'il a confiance dans les efforts russes pour résoudre la crise en Syrie, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La réunion, prévue pour fin janvier à Moscou, vise à aider le gouvernement syrien et les partis d'opposition à relancer leurs négociations politiques afin de mettre fin au conflit qui a fait plus de 200 000 morts.

APS

## USA

## Obama propose une réforme fiscale au profit de la classe moyenne

Le président américain Barack Obama va proposer mardi, lors de son discours sur l'état de l'Union, une réforme fiscale qui profiterait à la classe moyenne, a annoncé la Maison Blanche samedi.

Les propositions fiscales du président américain, détaillées par l'exécutif dans un document publié samedi, n'ont en l'état que peu d'avenir au Congrès, désormais dominé par les républicains. Mais elles servent à concrétiser la volonté du parti démocrate d'augmenter la pression fiscale sur les 1% de foyers les plus aisés afin de financer de nouvelles aides pour la classe moyenne.

Barack Obama propose de supprimer ce qui est «peut-être la plus grande niche fiscale de tout le code des impôts des particuliers», portant sur la taxation des revenus du capital. Une niche qui permet actuellement de ne payer aucun ou peu d'impôt sur les plus-values réalisées à partir d'actifs hérités. La suppression de cette niche frapperait presque exclusivement 1% des contribuables les plus riches, et 80% de l'effort concernerait 0,1% des plus aisés, c'est-à-dire ceux dont les revenus excèdent deux millions de dollars par an.



«Les 400 contribuables les plus riches ont payé en moyenne 17% d'impôt en 2012, moins que les familles de la classe moyenne», explique la Maison Blanche, qui dénonce un code des impôts «injuste». La réforme augmenterait aussi à 28% le taux maximal de taxation des revenus du capital et des dividendes, taux pratiqué à l'époque de la présidence de Ronald Reagan.

Parmi les autres propositions détaillées par la Maison Blanche: une nouvelle taxe frappant les quelque 100 plus grandes banques américaines, ainsi que des déductions fiscales profitant au total à des dizaines

de millions d'Américains comme sur les aides pour la garde d'enfants, le financement des études supérieures et l'épargne retraite.

Barack Obama et ses adversaires républicains ont fait valoir que la simplification du code des impôts, devenu au fil des années extrêmement complexe, était un possible terrain d'entente, et le président a repris dans sa proposition plusieurs idées républicaines. Mais les républicains insistent pour que la réforme de la fiscalité des particuliers se fasse à recettes constantes, alors que Barack Obama souhaite en dégager de nouveaux moyens.



## PAKISTAN

## 2 000 terroristes et 200 soldats tués depuis le lancement d'une offensive militaire dans une région tribale

Quelque 2.000 rebelles et 200 soldats pakistanais ont été tués depuis le lancement en juin dernier d'une vaste offensive militaire dans la région tribale du Waziristan du Nord, ont rapporté dimanche des médias locaux.

«Environ 2.000 terroristes ont été abattus depuis juin dernier», a déclaré le général-major Asim Saleem Bajwa, porte-parole de l'armée, cité par Radio Pakistan. «200 soldats ont été tués et 800 autres blessés lors de l'opération», a-t-il ajouté.

M. Bajwa s'est exprimé à Londres, au sein du groupe de réflexion du Royal United Services Institute. Il accompagnait le général Raheel Sharif, chef des armées pakistanaises, qui effectuait une visite officielle de trois jours au Royaume-Uni.

L'opération a été lancée après l'échec des pourparlers de paix avec les rebelles talibans et l'augmentation du nombre de leurs attaques sur des installations sensibles et contre les forces de sécurité.

Le parlement pakistanais avait approuvé le «Plan d'action national» contre le terrorisme après l'attaque contre une école de Peshawar, administrée par l'armée, qui avait causé la mort de 140 enfants et de 10 membres du personnel.

## UKRAINE

## Une offensive des séparatistes repoussée à l'aéroport de Donetsk

L'armée ukrainienne a affirmé hier avoir repoussé une offensive des séparatistes prorusses après des combats à l'aéroport de Donetsk.

Des «tirs réguliers à l'arme lourde étaient audibles dans le centre de Donetsk pendant toute la nuit et se sont intensifiés encore depuis 4h00 GMT», selon des journalistes sur place.

La grande majorité des tirs étaient au niveau de l'aéroport Serge-Prokofiev mais au moins deux fois des obus sont tombés beaucoup plus près du centre-ville, où les transports publics ont cessé de fonctionner, selon ces sources.

«Les militaires ukrainiens ont mené une opération pour écouffler les positions d'artillerie de l'adversaire qui menaient le feu contre celles des Ukrainiens à l'aéroport, a dit le service de presse de l'opération ukrainienne dans l'Est séparatiste.

Les autorités municipales séparatistes de Donetsk ont fait état hier d'au moins deux morts civils et cinq blessés en 24 heures alors que selon des habitants des bombardements s'abattaient sur des quartiers du nord-ouest de la ville.

Le conflit en Ukraine a fait plus de 4.800 morts depuis son début en avril. La nouvelle trêve a été instaurée le 9 décembre pour mettre fin aux hostilités avant de devenir moribonde début janvier.

APS

## IRAK

## 21 éléments de l'EI tués par les forces de sécurité

Les forces de sécurité irakiennes ont abattu 21 éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) dans des opérations menées dans les provinces de Salah ad-Din et d'al-Anbar, a indiqué samedi le ministère de la Défense.

Les forces de sécurité ont effectué plusieurs opérations militaires dans des zones au nord et au sud de Tikrit, capitale de la province de Salah ad-Din, tuant 15 combattants de l'EI et détruisant des véhicules transportant les armes des insurgés, a indiqué le ministère dans un communiqué. Par ailleurs, une source sécuritaire



dans la province d'al-Anbar, dans l'ouest de l'Irak, a indiqué que les forces de sécurité avaient tué six insurgés de l'EI et

en avaient blessé 11 autres dans des affrontements en périphérie de la ville de Falloujah, la deuxième ville de la province. Plus tôt samedi,

le ministère de la Défense avait annoncé que ses soldats avaient repris à l'organisation extrémiste trois villages situés dans la province d'al-Anbar.

Dans une attaque séparée, trois civils ont été tués et 18 autres blessés samedi lorsqu'une moto piégée a explosé près d'un marché populaire à l'est de Bagdad, la capitale de l'Irak, selon une source sécuritaire.

Une source auprès du ministère irakien de l'Intérieur a confirmé qu'une moto piégée avait explosé près du marché de Maridi à Sad City, dans l'est de Bagdad, tuant trois civils et en blessant 18 autres.

## GB - USA - IRAK - SYRIE

## Britanniques et Américains organisent une réunion sur le groupe EI jeudi à Londres

Les chefs des diplomatises britannique Philip Hammond et américaine John Kerry vont organiser une réunion des pays membres de la coalition internationale contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) jeudi à Londres, ont annoncé samedi des responsables.

Les ministres des Affaires étrangères d'une vingtaine de pays, y compris les partenaires arabes de la coalition, sont attendus à cette journée de discussions pour faire le point sur les progrès réalisés dans la lutte contre l'EI qui a conquis de vastes régions en Irak et en Syrie l'an dernier. Un haut responsable britannique a confirmé que la réunion aurait lieu à Lancaster House dans le centre de Londres.

«Ce sera une occasion importante de faire le point et d'évaluer le progrès réalisé jusqu'ici dans nos efforts communs pour venir à bout de l'idéologie empoisonnée de l'EI», a indiqué M. Hammond au quotidien britan-

nique Daily Telegraph. «Les partenaires-clés dans la coalition, dont nos partenaires arabes, vont se réunir à Londres pour décider ce que nous devons encore faire pour mettre l'EI en échec», a-t-il dit.

«Il est vital de réfléchir à tout ce que nous pouvons encore faire pour venir à bout de la problématique des combattants étrangers, pour arrêter les financements de l'EI, d'améliorer l'assistance humanitaire et pour continuer notre campagne militaire coordonnée», a-t-il ajouté.

L'annonce de cette réunion intervient après une rencontre entre le président américain Barack Obama et le Premier ministre britannique David Cameron vendredi à Washington.

Les discussions porteront essentiellement sur cinq sujets: les combattants étrangers, la campagne militaire contre des cibles de l'EI, ses sources de financement, ses communications stratégiques et l'assistance humanitaire, a précisé le haut responsable britannique.

## ALGÉRIE - LIBYE

### Messahel : L'Algérie exprime sa satisfaction suite à l'annonce d'un cessez-le-feu en Libye

L'Algérie a pris note "avec satisfaction" de l'annonce d'un cessez le feu en Libye par la coalition Fedjir Libya et l'Etat Major de l'Armée Libyenne, a indiqué dimanche Abdellah Messahel, Ministre Délégué chargé des Affaires Maghrébines et Africaines.

Dans une déclaration à l'APS, le Ministre délégué a précisé que "c'est là un pas positif qui vient d'être accompli dans la direction d'une solution politique négociée de la crise à travers un dialogue entre toutes les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tels". Ces prises de positions constructives, a souligné M. Messahel, "interviennent à un moment où l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Libye, M. Bernardino Leon s'active à réunir les conditions d'un dialogue inclusif pour mettre en place des institutions consensuelles chargées de la gestion de la phase de transition et de définir un calendrier pour la mise en œuvre des actions programmées afin de favoriser un retour rapide au fonctionnement normal des institutions". M. Messahel a également affirmé que l'Algérie "qui n'a cessé d'appeler à un dialogue politique continuera de soutenir les frères libyens dans leur quête d'une solution politique qui préserve, l'unité, l'intégrité territoriale, la stabilité du pays et la cohésion du peuple frère libyen". M. Messahel a enfin réitéré "le soutien de l'Algérie aux efforts de M. Bernardino Léon" et encouragé une nouvelle fois les parties libyennes "à participer loyalement et de bonne foi au dialogue afin de hâter une solution à la crise qui permettra au pays de renouer avec la paix, la sécurité et la stabilité".

## PAKISTAN

### 2 officiers de police tués à Karachi

Deux officiers de police ont été tués par balles par des hommes armés non identifiés dans la ville portuaire pakistanaise de Karachi hier, portant le nombre de policiers abattus à cinq en moins de 12 heures.

Les assaillants "étaient à moto et ont ouvert le feu sur les policiers dans le centre-ville de Karachi, les blessant mortellement. Les deux policiers sont décédés à l'hôpital", ont annoncé des médecins. Les deux policiers étaient en patrouille de routine aux abords d'une mosquée dans le quartier de Nazimabad lorsqu'ils ont été abattus. Les tireurs se sont enfuis, selon une source policière.

Les attaques contre la police n'ont cessé d'augmenter à Karachi ces der-



niers jours. Trois policiers ont été abattus samedi soir dans une attaque que les autorités qualifient aussi de cible.

Le nombre de policiers tués s'élève ainsi à 12 ce mois-ci, a déclaré une source dans la police. Dans cette ville

de près de 20 millions d'habitants, la police ainsi que des troupes paramilitaires sont engagées dans des opérations contre les talibans pakistanais, des groupes sectaires, des kidnappeurs, des extorqueurs d'argent et des gangs criminels.

## AFGHANISTAN

### 3 morts et dix blessés dans un attentat à la bombe

Trois personnes ont été tuées et dix autres blessées hier dans un attentat à la bombe visant un convoi des forces de sécurité dans la province de Helmand (sud de l'Afghanistan), a indiqué le porte-parole du gouvernement provincial Omar Zawak.

"Trois policiers ont perdu la vie, et dix autres personnes dont des civils ont été blessées lorsqu'un terroriste conduisant une voiture piégée s'est fait exploser près d'un convoi des



forces de sécurité", a déclaré M. Zawak. L'attentat est survenu sur la route reliant la province de Lashkar Gah au district de Sangin, selon la même source.

Après 13 années d'intervention militaire en Afghanistan, la force armée de l'Otan, l'Isaf, qui a compté jusqu'à 130.000 soldats d'une cinquantaine de pays en 2011, a annoncé le 28 décembre son retrait définitif du pays.

APS

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION  
PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION  
ETABLISSEMENT DE READAPTATION DE BERROUAGHIA  
NIF : 408004001026055

وزارة العدل  
المديرية العامة لإدارة السجون  
و إعادة الإدماج  
مؤسسة إعادة التأهيل الريفيية.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA  
COMMUNE DE REGHAIA  
N°270/SPCM/2014

## AVIS ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE LOT N°01: ALIMENTATION GENERALE

L'établissement de réadaptation de berrouaghia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert n°01/2014 portant fourniture de denrée alimentaire au profit de l'établissement de réadaptation de BERROUAGHIA et ses annexes (rééducation Médéa, prévention Berrouaghia, ksar el Boukhar, tablât) en six (06) lots. Que l'attribution provisoire de marche, portant approvisionnement de l'établissement de Berrouaghia et ses annexes en Alimentation Générale conclu avec SARL IKRAM EL-NOUR (NIF : 000416096823855), dont l'Avis est paru à partir du 17/12/2014, dans les quotidiens AL SAWT AL AKHRE et le 20/12/2014 dans le : DK NEWS, ainsi que le BOMOP, est annulée suite au désistement de ce dernier.

## AVIS INFRUCTUEUX

En application du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Réghaïa déclare que l'avis d'appel d'offres restreint N°236/SPCM/2014 relatif à :

Etude et suivi du plan de circulation de la ville de Réghaïa

Est infructueux pour le motif suivant: aucune offre n'a été déposée.

D'où la commission d'ouverture des offres a déclaré l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres restreint lors de la séance du 07/12/2014.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE  
COMMUNALE DE REGHAIA

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
DIRECTION DE LA CULTURE  
DE LA WILAYA DE BEJAIA

# 1re MISE EN DEMEURE

*La société à responsabilité limité SARL Bechikh Omar demeurant à 33, rue Tahar Adlane –Alger titulaire du contrat de fourniture N° 07/DC/2014 approuvé le 08/10/2014- visa CF N° 1517 du 28/09/2014 relatif à l'opération :*

*« Renouvellement des équipements de la maison de la culture de Bejaia » -LOT 01 : Sonorisation -LOT 02 : Instruments de musique est mise en demeure pour se rapprocher des services de la direction de la culture de Bejaia pour la livraison des équipements cités ci-dessus au profit de la maison de la culture de Bejaia dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.*

*Faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à l'encontre de l'entreprise.*

DK NEWS

Anep : 302 684 du 19/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'EL-OUED  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 098439015003923

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N°236/10 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le wali de la wilaya d'El-Oued, direction de l'administration locale, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation relative à Aménagement extérieur du parc de la wilaya paru le 10 septembre 2014.

Et vu le procès verbal de jugement des offres techniques et financières du 08 janvier 2015, le marché a été attribué à :

Société	Note	Montant en TTS	Délai	NIF	Observation
OUELLABI NOUREDDINE	79.63	30.320.496,30 DA	09 MOIS ET 29 JOURS	197439080018527	MOINS DISANT

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya d'El-Oued des marchés, dans un délai de 10 jours dès la première parution du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP.

Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément aux articles 114 et 125 du décret présidentiel N°236/10 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 302 575 du 19/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE  
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU  
RUE EMIR AEK - AIN DEFLA  
NIF: 099044019079312

## AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT NATIONAL N°01/2015

La Direction des ressources en eau de la Wilaya de Ain-Defla lance un avis d'appel d'offres restreint pour réalisation des travaux de « Fourniture et Pose de Canalisations de Différents Diamètres- BOUKALI EI-ATTAF (Reste à réalisé après la réhabilitation) » dans le cadre de l'opération : «Réhabilitation Réseau Assainissement BOUKALI commune d'EI-ATTAF »

Les entreprises ayant la qualification activité principale hydraulique catégorie quatre (04) et plus, intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du Contentieux, de la Réglementation et des Marchés Publics de la Direction des ressources en eau, rue Emir Abdelkader Ain-Defla,

❖ Les offres seront accompagnées des pièces suivantes (selon l'article 09 du cahier des charges) :

- L'offre technique sera composée de seize (16) pièces énumérées dans l'article 09 du cahier des charges (Page 03) parmi les quelles :
- 1. La déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ;
- 2. La déclaration à soustraire dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ;
- 3. Le cahier des prescriptions spéciales dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ; lu et accepté ;
- 4. Copie légalisée du certificat de qualification et de classifications professionnelles activité principale hydraulique catégorie quatre (04) et plus (légalisées en cours de validité) ;

❖ L'offre financière sera composée de :

- La lettre de soumission dûment
- Le bordereau des prix unitaire soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif des travaux dûment remplie signé, daté et cacheté par le soumissionnaire. Les enveloppes intérieures (offre technique et offre financière) porteront la mention: «Fourniture et Pose de Canalisations de Différents Diamètres BOUKALI EI-ATTAF (Reste à réalisé après la réhabilitation)». Introduites dans une enveloppe extérieure doit être anonyme, cachetée et ne porte aucune mention du soumissionnaire, par contre elle doit porter en plus de l'adresse du destinataire porte la mention à ne pas ouvrir - avis d'appel d'offres national restreint " et adressée à : Monsieur le Directeur des ressources en eau rue Emir Abdelkader Ain-Defla.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel du marché de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à Douze (12h00) heures.

L'heure d'ouverture des plis techniques et financiers est fixée à Quatorze heures (14h00mn) et aura lieu au siège de la Direction des ressources en eau de la wilaya, d'Ain Defla en séance publique

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres, Augmentée de la durée de préparation des offres .Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 302 490 du 19/01/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Totally Spies  
 06:25 Totally Spies  
 06:45 TFou  
 08:25 Météo  
 08:30 Téléshopping  
 09:20 Météo  
 09:25 Petits secrets entre voisins  
 09:55 Petits secrets entre voisins  
 10:25 Une histoire, une urgence  
 10:55 Une histoire, une urgence  
 11:20 Une histoire, une urgence  
 11:55 Petits plats en équilibre  
 12:00 Les douze coups de midi  
 12:50 L'affiche du jour  
 13:00 Journal  
 13:40 Petits plats en équilibre  
 13:45 Météo  
 13:55 Joséphine, ange gardien  
 14:45 Culture Infos : Reportages  
 15:15 Cinéma : Miss FBI : divinement armée  
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
 18:00 Divertissement : Bienvenue au camping  
 19:00 Divertissement : Le juste prix  
 19:55 Culture Infos : Météo  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:30 Autre : Tirage du Loto  
 20:35 Culture Infos : Météo  
 20:40 Série TV : Nos chers voisins  
 20:45 Divertissement : C'est Canteloup  
 20:55 Divertissement : Camping Paradis  
 22:45 Série TV : New York Unité Spéciale  
 23:30 Série TV : New York Unité Spéciale

**2**

06:00 Les Z'amours  
 06:25 Point route  
 06:30 Journal  
 06:35 Télématin  
 06:57 Météo 2  
 07:00 Journal  
 07:10 Télématin (suite)  
 08:00 Journal  
 08:10 Télématin (suite)  
 09:05 Dans quelle éta- gère  
 09:10 Des jours et des vies  
 09:30 Amour, gloire et beauté  
 09:55 C'est au programme  
 10:55 Météo outremer  
 11:00 Motus  
 11:30 Les Z'amours  
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Météo 2  
 13:00 Journal  
 13:30 Vestiaires  
 13:52 Météo 2  
 13:55 Consomag  
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
 15:05 Culture Infos : L'histoire continue  
 15:35 Culture Infos : Comment ça va bien !  
 16:45 Culture Infos : Comment ça va bien !  
 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
 18:15 Divertissement : Pyramide  
 18:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 19:55 Culture Infos : Météo 2  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:43 Divertissement : Alcaline l'instant  
 20:44 Culture Infos : Météo 2  
 20:45 Série TV : Castle  
 21:30 Série TV : Castle  
 22:15 Culture Infos : Castle : les secrets d'une série phénomène  
 22:40 Culture Infos : Castle : les secrets d'une série phénomène  
 23:10 Culture Infos : Un oeil sur la planète

**3**

06:00 EuroNews  
 06:45 Ludo  
 06:46 Ninjago  
 07:12 Ninjago  
 07:39 Garfield & Cie  
 07:51 Peanuts  
 07:55 Bunny Tonic Show  
 07:57 Tom et Jerry Tales

08:26 Krypto le superchien  
 09:12 Scooby-Doo  
 09:39 Tom et Jerry  
 10:09 Tom et Jerry  
 10:45 Consomag  
 10:50 Midi en France  
 11:55 Météo  
 12:00 12/13 : Journal régional  
 12:25 12/13 : Journal national  
 12:55 Météo à la carte  
 13:50 Un cas pour deux  
 14:55 Série TV : Un cas pour deux  
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
 16:50 Divertissement : Harry  
 17:25 Divertissement : Un livre, un jour  
 17:30 Divertissement : Slam  
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
 19:58 Culture Infos : Météo  
 20:00 Sport : Tout le sport  
 20:10 Culture Infos : L'action d'après  
 20:15 Culture Infos : Météo régionale  
 20:20 Série TV : Plus belle la vie  
 20:50 Divertissement : Qui êtes-vous Michel Sardou ?  
 22:45 Culture Infos : Météo  
 22:50 Culture Infos : Grand Soir 3  
 23:40 Culture Infos : Les ateliers

**CANAL+**

06:50 Zapping  
 06:55 Le Before du grand journal  
 07:20 La météo  
 07:25 Le petit journal  
 07:50 Les Guignols de l'info  
 07:58 La météo  
 08:00 Zapsport  
 08:10 Mon oncle Charlie  
 08:30 Le club des cinq  
 10:00 Gorg et Lala  
 10:10 The Amazing Spider-Man  
 12:20 La nouvelle édition  
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
 14:05 Cinéma : Au bonheur des ogres  
 15:35 Culture Infos : Le tube  
 16:20 Cinéma : Match retour  
 18:10 Divertissement : Le Before du grand journal  
 18:45 Culture Infos : Le JT  
 19:05 Divertissement : Le grand journal  
 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
 20:25 Divertissement : Le petit journal  
 20:55 Série TV : Gomorra  
 21:50 Série TV : Gomorra  
 22:50 Culture Infos : Spécial investigation  
 23:45 Divertissement : L'oeil de Links

**M**

06:00 M6 Music  
 06:40 Météo  
 06:45 Le petit Nicolas  
 07:00 Kid & toi  
 07:10 La maison de Mickey  
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire  
 07:55 Sammy & Co  
 08:10 Sammy & Co  
 08:30 Les p'tits diables  
 08:45 Météo  
 08:50 M6 boutique  
 09:55 Météo  
 10:00 Glee  
 10:50 Desperate Housewives  
 11:45 Desperate Housewives  
 12:40 Météo  
 12:45 Le 12.45  
 13:05 Scènes de ménages  
 13:45 Patron incognito  
 14:45 Divertissement : Recherche appartement ou maison  
 15:30 Divertissement : Confession secrète  
 17:25 : Les reines du shopping  
 18:25 : Les reines du shopping  
 19:40 Culture Infos : Météo  
 19:45 Culture Infos : Le 19.45  
 20:10 Série TV : Scènes de ménages  
 20:50 Cinéma : Taken  
 22:25 Cinéma : From Paris with Love

## La sélection

**TF1**

20h55

## Camping Paradis



## Résumé

Entre un séminaire plutôt agité, des chagrins d'amour et autres embrouilles, Tom en voit de toutes les couleurs !

Si vous avez manqué le début

Martin Dumont, directeur d'une société de jeux de plage, organise un séminaire avec ses proches collaborateurs au Camping Paradis. Quelle n'est pas sa surprise de croiser dès son arrivée, Delphine, une ex-conquête. Mais la jeune femme

n'est pas là par hasard... Valentine, la sœur d'Amandine, débarque à l'improviste...

20h45

## Castle

## Résumé

Castle et Beckett effectuent des démarches administratives pour obtenir leur futur acte de mariage. La cérémonie est prévue dans trois jours. Trois cents invités sont attendus. Mais plusieurs événements viennent contrarier la noce. L'état civil leur apprend que Beckett est toujours mariée à un certain Rogan O'Leary, qui lui a passé la bague au doigt quinze ans plus tôt lors d'une soirée arrosée à Las Vegas. Tous deux se lancent alors à la recherche du fameux mari, afin de lui faire signer les papiers du divorce. Mais ils découvrent rapidement que l'individu en question est également recherché par deux dangereux groupes armés...



20h45

## Qui êtes-vous Michel Sardou ?



## Résumé

Michel Sardou revient sur les moments clés de sa vie privée et de sa carrière à travers ce voyage personnel. Riche en archives, ce film nous fait découvrir ou redécouvrir ses chansons. Le Madras, co-écrite par Michel Fugain et Patrice Laffont, permet son premier passage à la télévision. Les Ricains lance sa carrière. Les Bals populaires lui place au premier rang du hit parade, qu'il ne quittera pas avec Et mourir de plaisir ou J'habite en France, toutes écrites avec Jacques Revaux, son fidèle compositeur. La Maladie d'amour confirme son succès. Mais les villes de solitude lui attire les foudres féministes. Le France lui vaut d'être salué par la gauche, lui plutôt réputé de droite. Je suis pour voit apparaître des comités anti-Sardou et monter une violence qui l'amèneront à défaire la provocation pour des sujets plus consensuels mais avec toujours autant de succès : En chantant, Les Lacs du Connemara, Salut...

**CANAL+**

20h55

## Gomorra

## Résumé

Dirigée par don Pietro, la famille Savastano domine la Camorra, la mafia qui règne sur tous les trafics de la région de Naples : extorsion de fonds, prostitution, jeux, drogue, armes, contrebande. Mais sa toute-puissance est mise à mal par de nombreux clans rivaux, avides de pouvoir et d'argent, et par une nouvelle génération, décidée à se faire une place sans respecter les codes établis par les anciens. Pietro Savastano prépare sa succession mais avant de transmettre son héritage, il aimerait se débarrasser de ses rivaux et du plus grand d'entre eux : Salvatore Conte...

**M**

20h50

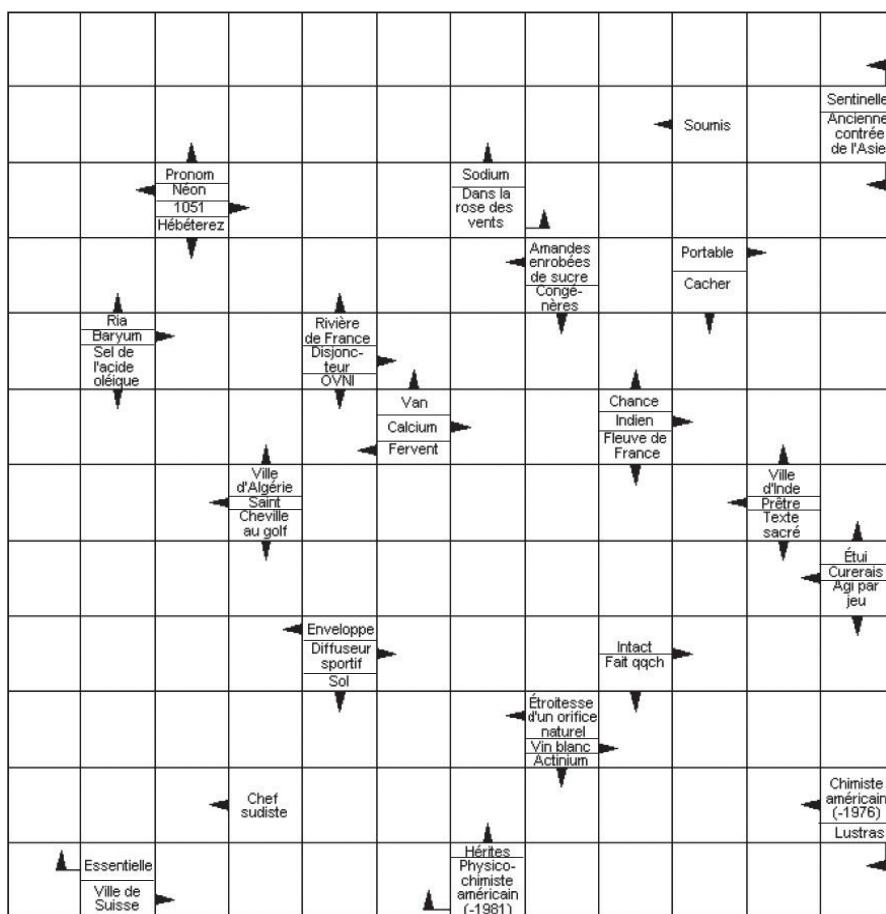
## Taken



## Résumé

Un ancien agent des services secrets américains débarque à Paris pour se lancer sur les traces d'un redoutable gang de la mafia albanaise, spécialisé dans la traite des femmes, qui a kidnappé sa fille...

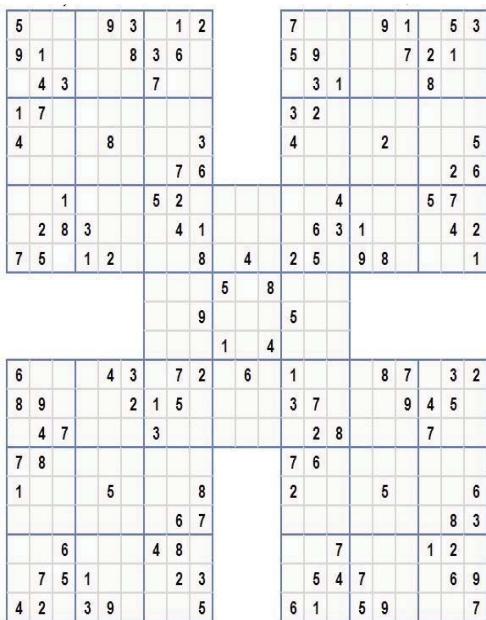
## Mots fléchés n°836



## Samouraï-Sudoku n°836

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



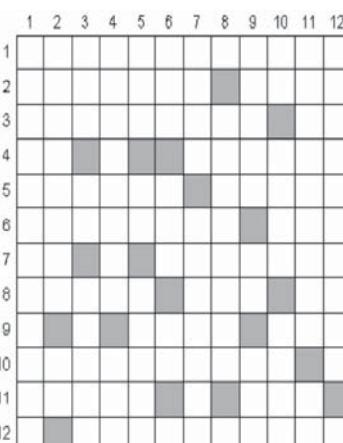
## Mots croisés n°836

## ► Horizontalement:

- 1.Ch.-i, de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-i. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Contrôleur
- 11.Petit de l'oise - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

## ► Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbres des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Ad-verb de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'en-vie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



## 7 erreurs



## Proverbes

La cendre a hérité du bûcher.

Proverbe algérien

Plutôt rompre que plier.

Proverbe berbère

Le trop de quelque chose est un manque de quelque chose.

Proverbe arabe

De l'eau sur la mariée, de l'or dans le panier

Proverbe français

## C'est arrivé un 19 Janvier

1956 : le Soudan devient le 9<sup>e</sup> membre de la Ligue arabe.

1960 : signature du traité de coopération mutuelle et de sécurité entre les États-Unis et le Japon

1966 : Indira Gandhi devient Premier ministre de l'Inde.

1983 : arrestation de Klaus Barbie.

1997 : offensive de l'armée rwandaise contre les miliciens hutus à Ruhengeri.

2002 : processus de paix engagé au Soudan.

2007 : assassinat du journaliste d'origine arménienne Hrant Dink à Istanbul.

2011 : résolution n° 1967 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice.

Célébrations :

- Texas (USA) : Confederate Heroes Day (Jour de la mémoire des Confédérés), en souvenir notamment de la naissance de Robert Lee le 19 janvier 1807.

- Maryland (USA) : Commémoration de la naissance d'Edgar Allan Poe par la visite du Poe Toaster (en) sur sa tombe dans le cimetière presbytérien de Baltimore.

## CAN - 2015 DE FOOTBALL

# Un seul mot d'ordre pour les Verts : Gagner

La sélection algérienne de football s'apprête à faire ses grands débuts en Coupe d'Afrique des nations-2015 qui se tient en Guinée équatoriale, avec comme premier écueil l'Afrique du Sud aujourd'hui au stade de Mongomo (20h00 algérienne), ville hôte du groupe C dans lequel évoluent également le Ghana et le Sénégal.

Une rencontre importante mais non décisive qui a valeur de test pour les Verts plus que jamais décidés à se frayer une voie royale menant au moins aux demi-finales de cette compétition, objectif assigné par la Fédération algérienne de football (FAF) au sélectionneur national Christian Gourcuff. Les coéquipiers de Sofiane Feghouli qui restent sur un test plus ou moins rassurant en match de préparation, contre la Tunisie (1-1) foulent le terrain pour la "gagne". Ils sont déterminés plus que jamais à matérialiser dans les faits le bon état d'esprit qui règne dans le groupe et l'ambition qui les anime, indépendamment de la complexité de la tâche qui les attend dans ce groupe extrêmement serré. Avec une motivation au zénith et cette ambition de faire du chemin dans cette CAN, les Verts miseront sur leur esprit collectif et psychologique, un aspect sur lequel a énormément misé le coach breveté depuis le 2 janvier, date du début du stage pré- compétitif



à Alger. "Ma philosophie est la même : imposer notre jeu à nos adversaires dans tous les matchs dans lesquels nous sommes engagés. C'est avec cet esprit-là que je vais aborder la prochaine CAN où mon objectif sera de gagner tous les matchs", avait indiqué le coach national lors d'un point de presse tenu à Alger. Gourcuff a, du coup, annoncé la couleur concernant l'intention de l'Algérie à dominer cette poule, qualifiée de "groupe de la mort" par certains observateurs. Chez les joueurs, l'envie de réussir leurs débuts dans cette 30e édition de la CAN est palpable.

Considéré comme l'un des cadors de la sélection, Mehdi Lacen insiste sur le fait de "gagner" ce premier match, "pour poursuivre le reste du parcours dans les meilleures dispositions psychologiques. "Il faut tout faire pour s'imposer. L'équipe sud-africaine est très complémentaire et la tâche ne sera pas facile. Il y aura beaucoup d'intensité, mais nous aussi nous

avons des arguments à faire valoir", admet le milieu récupérateur des Verts.

## Se méfier des "Bafana Bafana", ressuscités

Le premier adversaire de l'Algérie dans cette nouvelle expédition africaine est loin d'être un novice, puisqu'il s'agit d'une équipe sud-africaine qui commence à retrouver des couleurs, depuis notamment sa prise en mains par le coach Shakes Mashaaba. Après avoir raté la dernière édition disputée en 2013

sur ses terres, l'Afrique du Sud (ndlr, éliminée aux quarts de finale), aura à cœur cette fois-ci de réhabiliter son image, et du coup redevenir l'un des "Grands" africains.

L'équipe chère au président de la fédération (SAFA), Danny Jordaan, tentera ainsi de se "payer" un mondialiste dès l'entame de la compétition, et du coup se placer comme un client potentiel pour le passage au deuxième tour.

Irréprochable lors de la phase des qualifications, en prenant notamment le dessus sur le Nigeria, tenant du trophée et grand absent de cette CAN 2015, l'Afrique du Sud, a également séduit lors de la série des match amicaux. Vainqueur d'abord à Johannesburg face à la Zambie (1-0), les Bafana Bafana, ont ensuite fait match nul face au Cameroun (1-1) avant de battre largement le Mali (3-0). Des signes qui devront pousser les Algériens à se méfier de cette équipe qui revient à son meilleur niveau, après une longue traversée du désert.

## Christian Gourcuff tient son onze

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a arrêté son onze qu'il compte aligner, dans un schéma classique de 4-4-2, aujourd'hui face à l'Afrique du Sud au stade de Mongomo (20h00 algérienne), dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée (Gr. C) de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février). Ainsi, Rais M'Bolhi sera aligné habituellement au poste de gardien de but,

au moment où Azzedine Doukha le suppléera sur le banc des remplaçants. En défense, il y aura Faouzi Ghoulam et Aissa Mandi sur les côtés, alors que la charnière centrale sera composée de Carl Medjani et Rafik Halliche. Ce dernier qui s'est rétabli complètement de sa blessure sera apte à tenir sa place, après avoir fait l'impassé sur le match amical face à la Tunisie (1-1). Au milieu de terrain, la récupération sera confiée au

duo Mehdi Lacen et Nabil Bentaleb, ce dernier étant en ballotage avec Saphir Taïder, avant que le sélectionneur n'opte pour le sociétaire de Tottenham, plus présent sur le plan physique. L'animation du jeu sera du ressort du tandem Sofiane Feghouli-Yacine Brahimi, alors qu'en pointe de l'attaque il y aura Islam Slimani, soutenu juste derrière, par le virevoltant Ryad Mahrez. A moins d'un imprévu de der-

nière minute, le sélectionneur national devrait aligner cette composante lors du premier match face à l'Afrique du Sud, reconduisant ainsi la même équipe qui avait été alignée dans la majorité des matches de la campagne qualificative à la CAN 2015.

L'équipe nationale effectuera ce soir (19h45 locales et algériennes), son ultime séance d'entraînement à la veille du match, au stade de Mongomo.

## Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter l'Afrique du Sud

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant la rencontre face à l'Afrique du Sud, aujourd'hui (20h00) à Mongomo (Guinée équatoriale) pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015) :

**11 janvier 2015 à Tunis (amical)**  
Tunisie - Algérie 1-1  
**But :** Cadamuro (39')

**19 novembre 2014 à Bamako, Mali**  
(Éliminatoires CAN-2015)  
Mali - Algérie 2-0

**15 novembre 2014 à Blida**  
(Éliminatoires CAN-2015)  
Algérie - Ethiopie 3-1  
**Buts :** Feghouli (32'), Mahrez (40'), Brahimi (45'+2)

**15 octobre 2014 à Blida (Éliminatoires CAN-2015)**  
Algérie - Malawi 3-0  
**Buts :** Brahimi (1'), Mahrez (45'), Slimani (55')

**11 octobre 2014 à Blantyre, Malawi**  
(Éliminatoires CAN-2015)  
Malawi - Algérie 0-2  
**Buts :** Halliche (9'), Mesbah (90'+2)

**10 septembre 2014 à Blida**  
(Éliminatoires CAN-2015)  
Algérie - Mali 1-0  
**But :** Carl Medjani (83')

**6 septembre 2014 à Addis-Abeba, Ethiopie**  
(Éliminatoires CAN-2015)  
Ethiopie - Algérie 1-2  
**Buts :** Soudani (35'), Brahimi (84')

**30 juin à Porto Alegre (Brésil) - Mondial-2014 (1/8 de finale)**  
Allemagne - Algérie 2-1 (après prolongation)  
**But :** Abdelmoumen Djabou (119')

**26 juin à Curitiba (Brésil) - Mondial-2014 (ter tour)**  
Algérie - Russie 1-1  
**But :** Islam Slimani (60')

**22 juin 2014 à Porto Alegre (Brésil) - Mondial-2014 (1<sup>er</sup> tour)**  
Algérie - Corée du Sud 4-2  
**Buts :** Slimani (26'), Halliche (28'), Djabou (38'), Brahimi (62')

**Total - 10 matchs :** 6 vict. - 2 nuls - 2 déf.  
**Buts inscrits :** 18 - Buts encaissés: 10  
**Buteurs :**  
Brahimi (4), Slimani (3), Halliche (2), Djabou (2), Feghouli (1), Mahrez (2), Soudani (1), Medjani (1), Mesbah (1), Cadamuro (1).

APS

## Solution

### Sudoku N°836

4	9	8	3	2	6	7	1	5
5	1	6	4	7	9	8	2	3
7	2	3	8	5	1	9	6	4
8	4	7	9	6	2	5	3	1
9	6	2	1	3	5	4	7	8
1	3	5	7	4	8	6	9	2
2	6	9	6	1	4	3	8	7
6	7	4	2	8	3	1	5	9
3	8	1	5	9	7	2	4	6

9	2	8	1	7	3	4	5	6
7	1	6	4	8	5	2	9	3
4	3	5	9	6	2	1	8	7
1	6	3	7	4	9	5	2	8
6	7	9	2	1	8	6	3	4
8	4	2	3	5	6	7	9	1
8	4	2	3	5	6	7	9	1
7	1	3	8	6	5	4	2	9

4	6	2	7	9	3	8	1	5
8	9	5	4	2	1	7	3	6
7	1	3	8	6	5	4	2	9
4	6	2	7	9	3	8	1	5
8	9	5	4	2	1	7	3	6
7	1	3	8	6	5	4	2	9
2	6	9	8	5	7	4	3	1
1	4	2	3	6	5	9	7	8
3	9	6	1	8	7	5	2	4

### Mots Croisés N°836

BRINDEZINGUE  
RECOUPE■E■XX  
IMA■PINOCHE  
NORIA■I■ROLE  
QUEBRACHO■LR  
US■ACRA■LYON  
E■RG■A■BOUDE  
BEAU■BURGAU■  
AC■EMILienne  
LUC■OSTO■UT  
EMONDER■ACME  
REQUERANTE■L

### Mots Fléchés N°836

FRAGMENTAIRE  
L■R■ELEVAGES  
AVANCER■RUAS  
GACE■VERGE■A  
OSHAWA■AA■DI  
RENNE■INULES  
N■ETIRES■OB■  
EA■ILE■TIRANR  
UES■GA■VITEIL  
LEGALE■O■PEN  
■RITE■ETNASEP  
■NEPES■AL

## CAN - 2015 DE FOOTBALL

AUJOURD'HUI À 20H00 À MONGOMO  
(GUINÉE ÉQUATORIALE), AFRIQUE DU SUD - ALGÉRIE

# Les Verts pour une bonne entrée en lice dans la CAN 2015



Saïd Ben

**Le jour tant attendu depuis la qualification de l'Équipe nationale algérienne à la CAN-2015 qui a débuté avant-hier en Guinée équatoriale est arrivé. La sélection algérienne entrera en lice aujourd'hui à 20 heures contre l'Afrique du Sud pour le compte de la première journée du groupe « C » où le Sénégal rencontrera pour sa part le Ghana.**

Ce premier match de la compétition est déterminant dans la mesure où le perdre signifie qu'on met un pas vers l'élimination. Par contre le gagner serait un gage de réussite qui en appelle d'autres d'autant que cela boosterait le moral de la troupe.

Et c'est donc avec un seul objectif que les Verts se dressent aujourd'hui face aux Sud-Africains : gagner.

C'est donc aujourd'hui à l'issue de cette rencontre qu'on pourra bien juger l'évolution des joueurs drivés par le coach François Christian Gourcuff qui a succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic.

Les coéquipiers de Sofiane Feghouli qui ont « déçu » lors du dernier match amical contre la Tunisie le 11 janvier dernier à Radès (1-1) se doivent

de corriger les erreurs passées tout en ayant une concentration extrême du début jusqu'à la fin de la partie d'aujourd'hui.

Il est vrai que l'ambiance au sein des Verts est au beau fixe et les joueurs annoncent leurs ambitions à déclarant unanimement qu'ils feront tout pour honorer le pays et donc pour réussir ce premier test d'importance.

Gourcuff mise beaucoup sur l'esprit de solidarité de ses joueurs, sur leur esprit collectif et sur leur moral actuellement au beau fixe.

« Ma philosophie est la même : imposer notre jeu à nos adversaires dans tous les matchs dans lesquels nous sommes engagés. C'est avec cet esprit-là que je vais aborder la prochaine CAN où mon objectif sera de gagner tous les matchs », avait indiqué le coach national lors d'un point de presse tenu à Alger.

Groucuff annonce d'ailleurs que « l'adversaire m'importe peu. Ce qui m'intéresse le plus c'est d'imposer notre jeu ».

Pour ce faire, il va falloir que les joueurs soient prêts pour appliquer à la lettre ses consignes.

Sur le plan de l'effectif, le « onze » rentrant n'est pas loin de celui-ci : M'bolhi, Mandi, Ghoulam, Medjani, Hallâche (Bouguerra ou Cadamuro), Lacen, Bentaleb, Brahimi, Mahrez, Feghouli et Slimani.

Sauf changement de dernière minute c'est le « onze » le plus connu de

Gourcuff. Et il ne s'en cache pas d'autant qu'il n'a pas hésité à le faire jouer lors du match d'application lors des entraînements. Comme quoi, il n'a rien à cacher. La seule chose à cacher est le système pour ne pas dire les systèmes à adopter face aux Sud-Africains tout aussi déterminés à gagner ce match pour bien débuter la CAN.

Ironie du sort, lors de la dernière CAN en Afrique du Sud. Aussi bien les Algériens que les Sud-Africains ont raté cette compétition. En 2013, l'Algérie avait perdu son premier match contre la Tunisie (1-0) dans les temps additionnels. Les Verts ont enchaîné ensuite avec un deuxième revers, face au Togo (2-0), synonyme d'élimination précoce avant de faire match nul face à la Côte d'Ivoire de Didier Drogba (2-2), pour l'honneur. De son côté et chez elle, l'Afrique du Sud a été éliminée aux quarts de finale. Les deux équipes vont donc tenter de réhabiliter leur image puisqu'elles ont un objectif commun : gagner. Et comme gagner, il ne peut y avoir qu'un seul, si gagnant, il y aurait, car un seul pourrait bien faire partie des issues de ce match choc entre deux anciennes connaissances. Enfin, d'autre part et dans cette même journée d'aujourd'hui et avant le choc Algérie-Afrique du Sud (20h00), le Ghana défera le Sénégal (17h00) dans un match qui s'annonce aussi palpitant qu'indécis...

S.B.

## L'Algérie n'a pas gagné son premier match dans une CAN depuis... 1990

Face à l'Afrique du Sud aujourd'hui à Mongomo en Guinée équatoriale (20h00 algérienne), la sélection algérienne de football tentera de mettre un terme à vingt-cinq (25) ans de disette pendant lesquelles elle n'a pas remporté son match d'ouverture en Coupe d'Afrique des nations.

La dernière victoire en date dans un premier match des Verts dans une

CAN remonte à 1990 lorsqu'ils ont battu le Nigeria (5-1), en rencontre inaugurale de la fête continentale disputée en Algérie. L'équipe algérienne, entraînée à l'époque par le défunt Abdelhamid Kermali, avait par la suite remporté le trophée africain, le seul jusqu'à là dans l'histoire du sport roi dans le pays.

Mais depuis, les Verts absents seulement de qua-

tre éditions entre 1990 et 2013, ont échoué dans chacune de leurs premières sorties dans les rendez-vous continentaux auxquels ils ont pris part.

La dernière en date, la défaite face à la Tunisie (1-0) pour le compte de la CAN-2013 organisée en Afrique du Sud. Pour cette fois-ci, les protégés de l'entraîneur Christian Gourcuff, abordent la compétition dans la peau

du favori, comme l'attestent les pronostics de plusieurs spécialistes et observateurs.

Mais ils devront d'abord passer l'écueil des « Bafana Bafana » pour vaincre le signe indien et consolider leurs chances dans la course à la qualification aux quarts de finale dans un groupe dit de « mort » composé également du Ghana et du Sénégal.



## Le journal de la 30<sup>e</sup> édition

Journal de la 30<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football, qui se déroule en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février) :

**KHOMRI :** Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a rallié samedi la ville de Bata, où il a assisté au match d'ouverture de la CAN-2015, qui a opposé la Guinée équatoriale au Congo (1-1). Le premier responsable du département ministériel de la jeunesse devrait assister au match de l'Algérie aujourd'hui face à l'Afrique du Sud au stade de Mongomo.

**PRESSE :** Une cinquantaine de journalistes algériens, tous médias confondus, sont déjà sur place pour la couverture de cette manifestation. Comparativement à la précédente édition tenue en 2013 en Afrique du Sud, le nombre est en nette baisse (ndlr. 123). La délocalisation de la 30<sup>e</sup> édition de son pays hôte initial, le Maroc, vers la Guinée équatoriale en est la principale raison, selon les journalistes.

**SUPPORTERS :** L'équipe algérienne sera soutenue, lors de son expédition équato-guinéenne, par trois supporters seulement, qui ont fait le long voyage d'Alger. Le Touring Voyage Algérie (TVA) qui devait organiser un déplacement des fans en Guinée équatoriale a été contraint de l'annuler en raison de l'absence criante d'infrastructures hôtelières pouvant accueillir les mordus des Verts à Mongomo. Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, n'avait pas écarté l'idée d'organiser un déplacement d'un nombre de supporters limités, dans le cas où l'Algérie parviendrait en finale.

**SOUTIEN :** Le Comité local d'organisation de la CAN 2015 (LOC), a organisé des mini-comités de supporters pour les quatre sélections présentes à Mongomo (Algérie, Afrique du Sud, Ghana, Sénégal), avec des T-shirts à l'effigie de chacune des équipes. Ils sont encouragés à venir animer les séances d'entraînement et sans doute le jour des matchs.

**BALADE :** Les joueurs de l'équipe algérienne ont effectué dimanche matin une balade par bus, où ils ont eu à visiter la ville de Mongomo et quelques monuments, et cela à la veille de leur entrée en lice face à l'Afrique du Sud.

**MBINGUE :** Le milieu de terrain défensif de la sélection du Gabon, Samson Mbingue, transféré durant ce mercato d'hiver du MC Alger au MCE Eulma, a pris part au match qui a opposé samedi à Bata son pays au Burkina Faso (victoire 2-0), pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée (Gr A). Le joueur a fait son apparition en cours du jeu. Il s'agit du premier joueur étranger évoluant en Ligue 1 algérienne à faire ses débuts dans le tournoi. Un autre joueur Gabonais évoluant en Algérie a été retenu dans la liste des 23, il s'agit de Benjamin Ze Ondo (ES Sétif).

**SENEGAL :** L'attaquant international sénégalais de Southampton (Premier league anglaise), rétabli complètement d'une blessure au genou, s'est entraîné vendredi et samedi avec le groupe, et sera donc prêt pour la compétition. Selon un journaliste sénégalais rencontré sur place, Sadio Mané, devrait être présent pour le premier match face au Ghana, prévu ce jour au stade de Mongomo (17h00), dans l'autre rencontre du groupe C.

**PELOUSE :** L'entraîneur-adjoint de l'équipe algérienne, Nabil Néhzig, a déploré l'état de la pelouse du terrain d'entraînement d'Oyola à Mongomo, où s'est déroulée vendredi la première séance des Verts. Dans une intervention à la chaîne El Bilad TV, le n°2 du staff technique national a parlé d'une « pelouse en mauvaise état qui peut entraîner des blessures aux joueurs ».



MONDIAL - 2015 DE HANDBALL

# ISLANDE-ALGÉRIE (32-24)

## Les Verts séduisent à moitié

**L'Algérie a essuyé sa deuxième défaite au Mondial-2015 de handball à Doha, hier face à l'Islande (32-24), livrant néanmoins une belle prestation en première période après avoir beaucoup déçu contre l'Egypte en match inaugural.**

La sortie face aux Islandais a surtout permis aux joueurs algériens de se rassurer et se réconcilier avec leur public, un bon signe en vue des prochains matchs de la compétition qui s'annoncent difficiles.

Les hommes de Réda Zeguili ont même frôlé l'exploit après avoir remporté la première mi-temps (13-12) et

### La gazette de la 24e édition

► Gazette du 24e Championnat du Monde de handball (Mondial-2015) qui se déroule à Doha (Qatar) du 15 janvier au 1er février :

► **FIDELITE** : les Algériens résidant au Qatar, croisés par l'APS, sont décus après la défaite face à l'Egypte mais assurent à chaque occasion qu'ils ne vont pas laisser tomber la sélection nationale. "Nous allons nous déplacer à la salle Al-Attiah pour encourager encore notre équipe devant l'Islande", a promis Fouad qui exerce dans ce pays du Golfe depuis quatre ans.

► **ARRIVÉE** : le président du Comité international olympique (CIO), l'Allemand Tomas Bach est arrivé samedi soir à Doha pour assister aux matchs du Mondial-2015.

► **METEO** : connue pour son climat chaud et sec à longueur d'année, la capitale qatarie Doha a enregistré, samedi soir, des chutes de pluie fin par intermittence, inhabituelle pour les habitants de la ville. "Cela fait environ un an qu'on n'a pas vu la pluie ici", a lancé un journaliste algérien établi à Doha, surpris par cet invité surprise.

► **FOOTBALL** : la presse qatarienne a critiqué les déclarations de l'Algérien Djamel Belmadi, sélectionneur de l'équipe du Qatar de football éliminée dès le premier tour de la Coupe d'Asie des nations 2015. "Désolé monsieur Belmadi le Qatar ne s'est pas déplacé en Australie pour apprendre. Nous avons une bonne équipe et les résultats réalisés sont loin des espérances", a écrit le quotidien *Al Rayy*.

► **BUTS** : l'équipe de France a marqué le plus grand nombre de buts lors d'un seul match en Mondial-2015. Les experts ont marqué 38 fois dans leur match face la Biélorussie (38-33).

APS

dominé surtout les 7 premières minutes avec un 6-0 qui en a surpris plus d'un. Les Islandais ont d'ailleurs attendu la 8<sup>e</sup> minute pour inscrire leur premier but, face à un Abdelmalek Slahdji en verve dans la cage algérienne.

Le sept national peut être satisfait aussi d'avoir retrouvé son jeu qu'il avait perdu au cours de son match inaugural de la compétition contre les Pharaons qui s'étaient imposés sur le score large de 34-20. Son seul souci maintenant c'est ce relâchement inquiétant à certains moments de la partie, notamment en seconde période, comme ce fut le cas contre la Macédoine en match amical, face à l'Egypte et puis l'Islande.

Au fur et à mesure que les minutes s'égrenaient, l'avance acquise par les Verts en début de rencontre fondait comme neige, ce qui a permis à la sélection islandaise d'égaliser pour la première fois (12-12) à la 29<sup>e</sup> minute. Après la pause citron, les capitaines d'Aron Kristjansson, qui devaient réagir après leur revers face à la Suède (24-16), ont



appuyé sur le champignon et pris l'avantage pour la première fois de la rencontre à la 32<sup>e</sup> minute grâce à Gunnarsson Robert (14-13). Le reste ne fut que démonstration de force de l'Islande face à des Algériens qui ont sombré physiquement et n'ont pu suivre le rythme imposé par l'adversaire qui décroche ainsi ses premiers points du

tournoi. Pour les Verts, qui restent derniers du groupe C avec un zéro pointé après deux journées, le plus important était de se ressaisir après la gifle égyptienne, en attendant d'affronter successivement la Suède, la France puis la République tchèque.

### FICHE TECHNIQUE

Fiche technique du match Islande-Algérie (32-24, mi-temps: 12-13), disputé dimanche à Doha pour le compte de la deuxième journée (groupe C) du championnat du monde-2015 de handball : Salle Ali Bin Hamad Al-Attiah de Doha, faible affluence, arbitrage de la paire croate Boris Milosevic ù Mija Gubica

#### Avertissements :

Islande : Petersson, Gunnarsson B., Petersson,

Algérie : Soudani, Berriah, Filah, banc algérien

#### Exclusions pour 2 minutes:

Islande : Jakobsson, Gunnarsson B. (x2), Svavarsson (x3),

Algérie : Soudani, Filah (x2).

#### Carton rouge :

Islande : Svavarsson (55e)

#### Composition des équipes :

Islande : Gustavsson (GB), Edvardsson, Svavarsson (2'), Hallgrims-son (1'), Palmarsson (7'), Jakobsson, Gunnarsson R. (4'), Petersson (6'), Gudjonsson (2'), Sigurdsson (c, 8'), Gunnarsson B., Gunnarsson A. (2')

#### Entraîneur :

Aron Kristjansson

Algérie : Slahdji (GB), Bousmal (GB), Soudani (3'), Chahbour R. (4'),

Mokrani (2'), Biloum, Berkouss (cap) (5'), Filah (2'), Chentout (2'),

Boukhmis, Daoud (2'), Kaabeche (3'), Berriah (1')

### RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT

Résultats partiels et classement à l'issue de la 3e journée de phase de poules du Mondial-2015 de hand-ball (messieurs) disputée dimanche à Doha (Qatar) :

**Groupe C :**  
Islande - Algérie 32-24

Classement:	Pts	J
1. Egypte	2	1
--Suède	2	1
--France	2	1
--Islande	2	2
4. République tchèque	0	1
--Algérie	0	2

## Zermani : «Les joueurs islandais sont vifs et très techniques»

L'équipe d'Islande de handball qui affrontait l'Algérie à Doha (Qatar) pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée (groupe C) du Mondial-2015 pratique un jeu technique basé notamment sur la rapidité, a indiqué samedi l'ancien portier international des Verts, Boubeker Zermani.

Les Islandais pratiquent un jeu rapide, vif et très technique avec une défense plate bien en place. Ils ont des ailiers qui courrent comme des fusées. L'Islande possède aussi des joueurs qui donnent des solutions sans ballon", a indiqué à l'APS Zermani, entraîneur adjoint et des gardiens de la sélection qatarienne des moins de 19 ans.

Selon le technicien qui exerce ses fonctions au sein de l'équipe du Qatar depuis 16 mois, l'Algérie n'a pu faire attention surtout en défense.

"La défense algérienne devait être agressive dans le res-

pect des règles du jeu évidemment, avec une certaine mobilité. Les défenseurs devaient avoir un bon timing en remontant sur les ailiers adverses".

Concernant les chances de l'équipe d'Algérie, l'ancien gardien du MC Alger s'est montré optimiste. "Je suis confiant que l'équipe a fait des progrès hier. Après la présentation du match particulier face à l'Egypte, les joueurs se sont libérés psychologiquement car ils n'ont à présent plus rien à perdre", a estimé l'international entre 1988 et 1993.

Zermani (43 ans), est adjoint dans le staff de l'équipe du Qatar des U-19, dirigé par Chouaib Kafi, un autre Algérien monnayant son talent dans ce pays du Golfe.

## Gunnarsson : «L'Algérie, un adversaire inconnu pour l'Islande»

Le pivot de la sélection islandaise de handball, Robert Gunnarsson, a souligné l'importance du match d'hier face à l'Algérie, un adversaire "inconnu" pour les Islandais qui se sont cependant ressaisis après la défaite inaugurale contre la Suède (16-24) au Mondial-2015 à Doha.

"Nous avons affronté le champion d'Afrique, après avoir visionné le match de l'Algérie contre l'Egypte. C'est une équipe inconnue pour nous que nous n'avons pas beaucoup affrontée par le passé", a déclaré Gunnarsson (34 ans).

Les Islandais ont affronté à quatre reprises l'Algérie par le passé: deux fois aux Jeux olympiques (JO) et deux autres fois en championnat du monde,

remportant 3 victoires pour un nul.

La première rencontre remonte aux JO-1984 de Los Angeles (Etats-Unis) et a vu la victoire de l'Islande par 19-15 qui a remporté un autre succès quatre années plus tard aux JO-1988 à Séoul (Corée du Sud) sur le score de 22-16.

Le Sept algérien a réussi à arracher le nul au Mondial-1997 au Japon (27-27) avant de concéder une troisième défaite au championnat du monde-2005 en Tunisie sur le score de 34 à 25. Les quatre confrontations algéro-islandaises comptaient pour le premier tour. Revenant sur le match contre la Suède, le joueur du Paris Saint-Germain (France) a reconnu que son équipe a "très mal" joué, notamment en attaque

où elle a raté beaucoup d'occasions de marquer. "Nous avons été derrière la Suède au score depuis le début. Après un match comme celui d'aujourd'hui (hier vendredi, ndlr), nous avons besoin de réunir le groupe pour retrouver la confiance en vue du reste du tournoi. Nous n'avons pas d'autre choix que de gagner le prochain match", a-t-il ajouté. Comme l'Islande, l'Algérie a aussi perdu son premier match du tournoi contre l'Egypte sur un score lourd (34-20). Le troisième match du groupe C a vu la difficile victoire de la France contre la République tchèque par 30-27.



## ROBINHO POUSSÉ VERS LA SORTIE

Prêté par l'AC Milan depuis l'été dernier, Robinho (30 ans, 16 matchs et 4 buts en championnat cette saison) pourrait quitter Santos dès cet hiver. Selon Fox Sports Radio, le club brésilien souhaiterait alléger sa masse salariale en se séparant de son attaquant. Flamengo serait sur les rangs pour l'accueillir.



## VAN GAAL CONTENT DE FALCAO

Interrogé en conférence de presse après la victoire des Red Devils face à QPR (0-2), Louis van Gaal s'est déclaré satisfait du travail de Falcao.

«En football, ce n'est pas toujours le meilleur qui gagne, mais c'est celui qui est le plus efficace. On a changé de système en cours de route. Avec l'autre système, on s'était créé six ou sept occasions contre Tottenham en première période, mais on n'avait pas marqué non plus. Falcao aimerait marquer plus mais il faut juger comment il joue aussi. C'est important qu'il soit aussi un point de fixation et il a fait ça bien.»

### ÇA SE PRÉCISE POUR JANUZAJ !



Voulant renouveler son effectif notamment en préparation d'un éventuel départ, d'Ezequiel Lavezzi, le PSG aurait coché le nom d'Adnan Januzaj. Toutefois, ces derniers jours, ce dossier s'est montré très compliqué même si selon les dernières informations, cela pourrait enfin se concrétiser. Comme l'indique le Daily Express, les champions de France seraient bien positionnés pour accueillir le joueur en formulant une offre de prêt pour la fin de saison accompagnée d'une option d'achat. Toutefois, comme l'indique le média anglais, les dirigeants français devront également se méfier de la Juventus, aussi très intéressée par Januzaj.

## RECORD POUR FÀBREGAS

Le milieu de terrain espagnol a atteint les 15 passes décisives en une saison de Premier League pour la 2<sup>e</sup> fois de sa carrière.

Chelsea se déplace à Swansea pour la 21<sup>e</sup> journée de Premier League. Sur le 2<sup>e</sup> but des Blues, c'est Diego Costa qui est servi par Cesc Fàbregas.

Le milieu de terrain espagnol offre sur cette action sa 15<sup>e</sup> passe décisive de la saison en Premier League. C'est le premier joueur à atteindre ce total sur deux saisons différentes de championnat d'Angleterre.



## PASSLACK : «Götze est mon idole»

Mauvaise nouvelle pour Manchester City qui devra se passer des services de son milieu de terrain français Samir Nasri pendant trois à quatre semaines.

Dauphins de Chelsea au sommet de la Premier League, les Citizens, qui reçoivent Arsenal, dimanche à 17 heures, à l'Etihad Stadium, ne pourront donc pas compter sur l'ancien Gunner. Manuel Pellegrini a en effet confirmé la nouvelle ce vendredi en conférence de presse : «Nous avons eu quelques problèmes avec Samir Nasri cette semaine. Il souffre d'une blessure musculaire et ne sera pas prêt pour le prochain match. Il sera absent entre trois et quatre semaines. Plus tôt, ce sera compliquée.»

## Thiago Motta veut partir !



Thiago Motta a récemment fait l'actualité du PSG suite à un article du quotidien Le Parisien, qui le faisait passer pour la mauvaise graine du vestiaire de Laurent Blanc. L'agent du joueur avait répondu à cette information avec une proposition d'un transfert de son protégé.

## AUBAMEYANG DÉBUTE EN FANFARE

La Coupe d'Afrique des Nations a débuté samedi en Guinée Equatoriale. Le Gabon et Pierre-Emerick Aubameyang n'ont pas raté leur entrée. Privé de son meilleur buteur de la première partie de saison, le Borussia Dortmund espère que celui-ci brillera pour conserver sa belle forme. Lors du premier match de poule face au Burkina-Faso, Pierre-Emerick Aubameyang n'a pas manqué le rendez-vous. L'attaquant gabonais, capitaine de sa sélection, a ouvert le score rapidement en première période. Un second but inscrit en seconde période a permis au Gabon de débuter le tournoi par une victoire (2-0). Le prochain match du Gabon aura lieu mercredi face au Congo.

## PEPE ABSENT DEUX SEMAINES

Touché aux côtes lors d'un choc avec Raul Garcia contre l'Atletico Madrid (2-2), jeudi soir, le défenseur central du Real Madrid, Pepe (31 ans, 14 matchs et 1 but en Liga cette saison), manquera les deux prochaines semaines de compétition. Une mauvaise nouvelle pour les Merengue, mais une bonne pour le Français Raphaël Varane qui aura l'occasion de prouver qu'il mérite une place de titulaire.



## Le général-major Abdelghani Hamel inspecte des unités opérationnelles de la Sûreté nationale à In-Salah



Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a inspecté, hier à In-Salah (Tamanrasset), des unités opérationnelles de la Sûreté nationale, a-t-on appris auprès du directeur de la communication et des relations publiques de la DGSN.

La visite a permis au DGSN d'inspecter des brigades de la Sûreté nationale opérant sur le terrain, a précisé à l'APS le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia.

À cette occasion, le général-major a rencontré, au salon d'honneur de l'aéroport "Tessfaou" d'In-Salah, un groupe de citoyens qui lui ont soulevé des préoccupations liées à la question du gaz de schiste, a ajouté M. Boudalia.

M. Abdelghani Hamel a souligné, à cette occasion, que "tout ce qui a été dit lors de cette rencontre de proximité, entrant dans le cadre de l'action de police de proximité, sera soulevé aux instances gouvernementales concernées et aux hautes autorités du pays", a affirmé le même responsable.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 1000 litres de carburant saisis par l'ANP à El Oued (MDN)

Mille (1.000) litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), hier à El Oued, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4<sup>e</sup> Région militaire), a saisi aujourd'hui 18 janvier 2015 à 2h45 du matin, suite à une patrouille de reconnaissance menée près de la zone de Tabele Larbi, une quantité de carburant s'élevant à 1.000 litres destinées à la contrebande", a précisé le communiqué.

Par ailleurs, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Laghouat/4<sup>e</sup> Région militaire et en coordination avec les éléments des Douanes algériennes, a arrêté le même jour deux (2) narcotrafiquants et a saisi un véhicule tout-terrain, une quantité de kif traité estimée à 64 kilogrammes, une somme d'argent s'élevant à sept cent cinquante deux mille cinq cent (752.500,00) dinars algériens et trois (3) téléphones portables", a ajouté la même source.

APS

## M. MOHAMED AÏSSA L'A RÉAFFIRMÉ HIER : Les imams algériens engagés à défendre la vraie image de l'islam en Europe

Les imams algériens détachés dans des lieux de culte fédérés par la grande Mosquée de Paris s'engagent à défendre la vraie image de l'islam en France et dans toute l'Europe afin de montrer qu'il s'agit d'une religion de tolérance et de non violence, a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

"Il est prévu que des imams algériens servent dans les mosquées fédérées par la grande Mosquée de Paris et ailleurs pour, notamment, immuniser la communauté nationale établie en France et en Europe et déposséder la face éclaboussée de l'islam", a déclaré M. Aissa sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale. Il a ajouté que les imams concernés, formés dans des instituts spécialisés dans un contexte de déradicalisation, vont "démontrer que l'islam est une religion de modération, de convivialité et de tolérance contrairement aux images de feu et de sang que le fondamentalisme tente de lui coller", soulignant que "l'amlgame islam-terrorisme profite aux extrémismes".

Concernant l'attentat contre le journal français "Charlie Hebdo", le ministre



estime qu'il s'agit d'un "problème franco-français car, a-t-il dit, "les auteurs de l'attaque n'ont jamais séjourné en Algérie, ni fréquenté de mosquées ou d'écoles coraniques algériennes ou d'ailleurs", rappelant la solidarité internationale avec la France et la position officielle de l'Algérie suite à l'attentat. "Le fait que les auteurs de l'attaque soient d'origine algérienne n'incombe pas la responsabilité aux Algériens", a-t-il relevé, ajoutant que "ce n'est pas l'islam, ni le coran, ni les musulmans qui sont responsables de l'attentat". Il a tenu à appeler les Algériens à ne pas céder aux provocations et à respecter les mesures de sécurité imposées par le gouvernement français pour parer à d'éventuels actes terroristes sur le sol français, estimant que la stigmatisation de l'islam

risque d'être "lourde" en France et en Europe suite à ces derniers attentats. Interrogé, par ailleurs, sur les rassemblements organisés vendredi dans plusieurs villes du pays pour dénoncer les atteintes répétées à l'islam et au prophète Mohammed (Que le salut de Dieu soit sur lui), M. Aissa a indiqué que "les imams n'ont pas appelé, dans leurs prêches, les fidèles à investir la rue", estimant que c'était plutôt un "mouvement spontané". Il a toutefois reconnu que des tentatives de récupération de ce mouvement par des "parties qui relèvent de la mouvance dite islamiste" ont été constatées, qualifiant cela de "très dangereux".

M. Aissa a souligné que le "peuple algérien est immunisé contre ce genre de tentatives et conscient des dangers de l'instrumentalisation de l'islam".

### DIPLOMATIE

#### M. Mohamed Bourouba, nouvel ambassadeur d'Algérie en Jordanie

Le gouvernement du Royaume Hachémite de Jordanie a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Bourouba

en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès

du Royaume Hachémite de Jordanie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## La réunion du CMAI à Alger «jettera les bases d'une lutte internationale contre le terrorisme»

Le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), Mohamed Benali Kommane a affirmé hier à Alger que la prochaine réunion des ministres de l'Intérieur arabes, prévue en mars prochain à Alger "jettera les bases d'une lutte internationale contre le terrorisme", ce qui, a-t-il dit, confère une importance particulière à ses travaux.

"Nous sommes convaincus que cette session sera celle de la mise en place de bases d'une lutte, non seulement au niveau arabe mais aussi international, contre le terrorisme", a déclaré M. Kommane à l'issue de l'audience que lui a accordé le ministre de l'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz.

M. Kommane a indiqué que la 32<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur sera marquée par la présence de tous les pays arabes au regard de "son importance et de son écho" d'autant que le monde arabe fait l'objet d'accusations infondées dont celle du terrorisme". Rappelant que les pays arabes étaient les premiers victimes

du terrorisme, les premiers à dénoncer ce phénomène et les premiers à sensibiliser sur le danger de ce fléau, le secrétaire général du Conseil des ministres arabes a mis en avant les "efforts arabes dans la lutte contre le terrorisme". Il a rappelé à ce propos "le combat que l'Algérie a mené et continue de faire contre ce phénomène".

Les pays arabes étaient les premiers à avoir appelé à la tenue d'une conférence internationale sur le terrorisme, a indiqué le responsable ajoutant que le terrorisme se nourrissait des idées extrémistes, du sectarisme mais de volontés inscrites dans cette logique en Occident. "De nombreux pays occidentaux ont donné asile aux extrémistes au prétexte de la liberté de pensée", a-t-il soutenu exhortant la communauté internationale à assumer "sa responsabilité pour lutter contre ce fléau qui a désormais un impact négatif sur tous les pays, sur plusieurs plans, notamment touristique et économique". La liberté de pensée (prônée par les pays occidentaux) ne donne pas le droit à l'insulte et à l'injure", a-t-il enfin averti.

## Le secrétaire général de la Ligue arabe condamne l'attentat devant l'ambassade d'Algérie à Tripoli

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil El Arabi a fermement condamné, hier, l'attentat terroriste devant le siège de l'ambassade d'Algérie à Tripoli. Nabil El Arabi a estimé dans un communiqué que cet acte criminel s'inscrivait dans le sillage des attentats terroristes qui ciblent les sièges des missions diplomatiques à Tripoli et qui constituent une violation flagrante de toutes les lois et usages internationaux et une agression contre l'immunité de ces représentations.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a souligné que de tels actes visent à terroriser le peuple libyen et à saper les efforts arabes et internationaux pour un règlement pacifique de la crise libyenne. Il a appelé au soutien des institutions légitimes de l'Etat libyen, au rejet de la violence et de tous les actes terroristes contre les civils libyens, tout en soulignant l'importance d'élargir le cercle des participants à la conférence du dialogue national libyen qui se tient actuellement à Genève sous le parrainage des Nations unies. Une voiture piégée a explosé samedi devant l'ambassade d'Algérie à Tripoli faisant deux blessés parmi le personnel de sécurité.